UNIVERSITE DE PARIS V - R.DESCARTES

FACULTE DE MEDECINE COCHIN PORT- ROYAL

Année 1972

THÈSE

POUR LE

DOCTORAT EN MÉDECINE

(Diplôme d'État)

PAR

WINTER Antoine né le 14. 9. 1940

à Anvers

Présentée et soutenue publiquement le ..... *19* .....

L'HYGIENE DANS L'EGYPTE PHARAONIQUE

Président : M. **BLANCHER** *, Professeur*

UNIVERSITE DE PARIS V - R.DESCARTES

FACULTE DE MEDECINE COCHIN PORT- ROYAL

Année 1972 **THÈSE** N° _

POUR LE

DOCTORAT EN MÉDECINE

(Diplôme d'État)

PAR

WINTER Antoine né le 14. 9. 1940

à Anvers

Présentée et soutenue publiquement le ..... 19 .....

L'HYGIENE DANS L'EGYPTE PHARAONIQUE

Président : M. **BLANCHER** *, Professeur*

UNIV. LEIDEN BIBL.

A mon père
A ma mère

à qui je dois tout,
en faible témoignage
de ma reconnaissance.

A ma femme
A ma fille

en gage de profonde
tendresse.

A ma belle-famille

Meis et amicis

A Monsieur le Professeur BLANCHER

qui nous a fait le grand honneur
d'accepter la Présidence de cette thèse,

en témoignage de respect et de
profonde reconnaissance.

A Monsieur le Professeur F. DAUMAS

de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines

de Montpellier

qui a bien voulu s'intéresser à notre travail et nous fournir de précieuses indications bibliographiques,

en témoignage d'admiration et de reconnaissance.

A Madame R. ENTELME

Chargée de mission au département des
Antiquités égyptiennes du Musée du Louvre

qui nous fit bénéficier si complaisamment
de son érudition,

en témoignage de profonde gratitude.

Aan de Stichting Dr. Hendrik Muller's Vaderlandsch Fonds

Aan de Fundatie van de Vrijvrouwe van Renswoude

die mij tot grote steun geweest zijn gedurende mijn studie.

Aan Mevrouw Drs. S.M. Lely-Kuenen

Aan Mevrouw Mr. J. Ch. Hettinga-Ligtenberg

in dankbaarheid voor de steeds vriendelijke bemiddeling.

P L A N G E N E R A L

Introduction

Chapitre I — Le milieu extérieur
Chapitre II — L'hygiène individuelle
Chapitre III — L'hygiène alimentaire
Chapitre IV — L'hygiène du travail
Chapitre V — L'hygiène de l'habitat
Chapitre VI — Les maladies endémiques
Chapitre VII — Le rôle du Pharaon dans la santé publique
Chapitre VIII — Démographie

Conclusions

Chronologie succinte

Bibliographie

INTRODUCTION

Plus de cinq mille ans se sont écoulés depuis que les premiers pharaons ont régné sur une Egypte unifiée ; près de vingt siècles ont passé depuis que cette civilisation s'est à jamais évanouie ; il paraît donc osé, a priori, de vouloir étudier l'hygiène à cette époque si reculée ; cela est néanmoins possible grâce aux particularités du climat de la vallée du Nil qui a permis la conservation d'un très grand nombre de documents de toutes espèces, souvent couverts de textes dont Champollion a inauguré le déchiffrement, il y a exactement cent cinquante ans.

L'étude du monde pharaonique s'est révélée d'un intérêt considérable, par sa durée d'abord, car c'est la plus longue expérience humaine de la civilisation, par ses réalisations surtout qui ont montré que l'Egypte a été une initiatrice en bien des domaines, et notamment en médecine.

Il ne manque pas d'études sur la médecine de l'Egypte ancienne, oeuvres, soit d'égyptologues, soit de médecins. Par contre, l'hygiène a été peu étudiée dans son ensemble et le dernier travail général sur la question date de 1934 ; il nous apparaît donc intéressant d'examiner, à la lueur des connaissances médicales et égyptologiques récentes quel niveau d'hygiène ont atteint les habitants de la vallée du Nil à cette lointaine époque.

Les voyageurs grecs qui découvrirent l'Egypte au seuil de l'ère chrétienne s'émerveillaient déjà de la salubrité du pays et du mode de vie de ses habitants. Hérodote, qui parcourut l'Egypte au Vème siècle A.C. écrit : "Les Egyptiens sont, après les Libyens, les hommes les plus sains du monde ; cela tient, je crois, au climat ...". Après lui, Diodore de Sicile, au Ier siècle A.C. nous rapporte que "la manière de vivre des Egyptiens est si uniformément réglée qu'on pourrait croire qu'elle a été réglementée, non pas par un législateur, mais par un médecin habile, soucieux de la santé publique".

Ces témoignages, quoique tardifs, peuvent être pris en considération, car la civilisation égyptienne présente une unité si profonde qu'on est en droit d'utiliser des documents de dates très éloignées et très diverses pour la faire revivre. C'est ce qu'affirme expressément l'égyptologue Daumas : malgré la durée de cette civilisation, étirée sur trois millénaires, on peut, sans dommage véritable, se dispenser de décrire une évolution car le peuple égyptien fut le plus traditionaliste qui soit, même en médecine, à tel point qu'un médecin pouvait être condamné à mort s'il ne s'en tenait pas aux traitements connus de tous temps et pieusement recopiés sur des papyrus pendant des dizaines de siècles.

Les sources de notre documentation sur l'hygiène dans l'Egypte pharaonique sont de nature variée : récits des voyageurs grecs, textes bibliques, documents médicaux écrits de l'Egypte ancienne, momies dont l'examen est riche d'enseignement, enfin documents non médicaux, écrits ou figurés que nous restituent les fouilles et que les égyptologues ont analysés en détail. C'est là surtout que nous avons puisé en utilisant particulièrement les peintures funéraires. En effet, de même que les pharaons partaient pour l'au-delà entourés de leurs hauts fonctionnaires qui entassaient leurs tombeaux

(les mastabas) autour de la pyramide de leur maître, de même les grands à leur tour s'entouraient, dans leurs tombeaux, de l'image de leurs serviteurs et tout ce qui avait fait le charme de leur vie terrestre, image peinte ou sculptée sur les parois de leurs "demeures d'éternité". Par une étrange ironie, c'est donc grâce aux peintures et aux bas-reliefs décorant les nécropoles que nous pouvons tracer un tableau de ce que fut la vie quotidienne des habitants de la vallée du Nil et y trouver aussi de nombreuses indications se rapportant à l'hygiène.

CHAPITRE I

LE MILIEU EXTERIEUR

De tout temps on a cherché à déceler l'influence que le milieu extérieur a pu exercer sur la société humaine qui l'environne.

Pour l'Egypte, il est classique de décrire les multiples effets de l'action du milieu géographique sur l'organisation économique et l'évolution politique. Nous pensons que, de même, il est possible de découvrir dans la situation géographique et les caractéristiques climatiques, des explications aux conditions hygiéniques qui régnaient dans la vallée du Nil.

Sans donner la liste de ces nombreuses influences qui apparaîtront chacune à leur tour dans les chapitres suivants, nous nous contenterons ici d'indiquer par quelques exemples l'importance de ces facteurs extérieurs.

A) L'isolement de l'Egypte

La vallée du Nil est bordée à l'ouest et à l'est par de vastes déserts, au nord par la mer, au sud, la voie de locomotion principale, c'est-à-dire le Nil, était obstruée par plusieurs cataractes qui rendaient le trafic fluvial très dif-

ficile. C'est ainsi que l'Egypte a vécu séparée du reste du monde, en vase clos, au moins jusqu'à la fin du Moyen Empire, soit pendant plus d'un millénaire. Ce splendide isolement, entre autres conséquences, a certainement influencé la santé des habitants en les protégeant d'épidémies ou d'endémies qui sévissaient dans les pays voisins : les maladies vénériennes par exemple, très répandues à Babylone se seraient sans doute propagées en Egypte si les contacts entre les deux pays avaient été plus faciles.

B) Le climat désertique

Entre autres caractéristiques, le climat de l'Egypte présente la particularité suivante : l'écart entre les températures diurne et nocturne est très important, surtout l'hiver où il peut atteindre 15°. Il faut donc disposer d'un abri ; c'est là une des raisons qui explique l'importance prise par les édifices, dès l'aurore de l'histoire égyptienne et nous verrons au chapitre V à quel raffinement dans l'hygiène de l'habitat sut atteindre la civilisation égyptienne.

C) Le Nil

C'est le Nil qui rythmait toute la vie égyptienne. Les hommes lui devaient leur subsistance car il leur apportait chaque année l'inondation fertilisante qui rendait possibles les cultures, dont celle des céréales qui servaient à la fabrication du pain et de la bière. C'est aussi le Nil qui fournissait le poisson, dont se nourrissait la majorité de la population ; celle-ci devait donc au fleuve ses trois aliments de base.

Malheureusement, cette eau si généreuse était aussi une des grandes pourvoyeuse de maladies car son absorption ou simplement son contact prolongé avec la peau provoquait entre autres, une parasitose, la bilharziose, dont les effets pernicieux s'étendirent et s'étendent encore aujourd'hui à une très large fraction de la population.

CHAPITRE II

HYGIENE INDIVIDUELLE

P L A N

- Introduction

A) Hygiène corporelle

I Les ablutions
II Les soins du barbier
III Les onctions
IV Les soins paramédicaux
V Les soins de beauté
VI La circoncision

B) Hygiène du vêtement

I Les différents types de vêtements
II Les caractéristiques des vêtements
III L'entretien des vêtements
IV Les chaussures
V Le rôle de la parure

C) Hygiène mentale

D) Hygiène "religieuse"

HYGIENE INDIVIDUELLE

La propreté du corps et du vêtement était pour l'Ancien Egyptien une nécessité impérieuse, en raison du climat d'abord, qui facilitait la transpiration d'une peau où venaient se fixer d'autant plus facilement la poussière et le sable continuellement soulevés par le vent, en raison d'impératifs religieux ensuite car la malpropreté entraînait l'impureté, enfin parce que ce peuple avait un goût inné pour tout ce qui est blanc et net.

A) Hygiène corporelle

I - Les ablutions

On se lavait plusieurs fois par jour, le matin au lever, avant et après les principaux repas.

Chez les gens du commun, le matériel de toilette se composait comme naguère dans nos campagnes, d'une cuvette et d'un vase à bec, ustensiles qu'on voit souvent figurer sous un guéridon chargé de mets. Selon Montet, du natron était mélangé à l'eau de la verseuse tandis que la cuvette contenait un peu de sable. Comme dégraissant, on utilisait une pâte solidifiée, à base d'argile ou de cendre.

Les exemples abondent qui montrent l'importance accordée aux soins de toilette. Le héros du "Conte du Naufragé"

avant d'être reçu en audience par le roi reçoit ce conseil : "Lave toi, mets de l'eau sur tes doigts, de sorte que tu puisses répondre quand on s'adressera à toi".

Dans les salles d'eau des maisons importantes d'El-Amarna (Nouvel Empire), les ablutions étaient plus complètes : le maître se rafraîchissait sous la douche que lui administraient des serviteurs en déversant sur lui, l'eau contenue dans des cruches. Notons ici que jamais semble-t-il les Anciens Egyptiens n'ont eu recours à des bassins pour leur toilette, usage qu'ils auraient certainement jugé malpropre, de même que les fellahs actuels jugent encore malpropre, selon Erman, notre habitude de nous laver dans des baignoires.

Il semble qu'on ait insisté surtout sur les soins de la tête, des mains et des pieds, dans ce pays où les couvre-chefs étaient presque inexistants, où l'on mangeait avec ses doigts et où le port de chaussures ne se généralisera qu'assez tard.

Quant à la toilette d'un grand dignitaire, c'était un cérémonial auquel on n'assistait que par privilège. Vandier a décrit le "Petit lever de Ptahhotep" où l'hygiène tient une place supérieure à celle qui régnait à certain "Petit lever du Roi" plus récent. On voit sur ce bas-relief Ptahhotep entouré de serviteurs, dont l'un veille aux soins du visage tandis qu'un autre paraît laver les pieds de son maître et qu'un troisième, en partie visible seulement, met de l'ordre dans la coiffure du personnage.

Le Pharaon lui-même n'échappait pas à ces contingences ; son palais comportait un bâtiment appelé "le pavillon du matin" où ses serviteurs s'empressaient chaque jour de l'assister dans ses ablutions et son habillage.

Lorsque le héros de conte, Sinouhé revient à la Cour

après son exil au désert, c'est un grand honneur pour lui d'être admis à bénéficier des installations sanitaires royales où le Pharaon ordonne qu'on le conduise pour qu'il retrouve apparence civilisée.

L'hygiène buccale n'était pas inconnue ; on ne se brossait certes pas les dents, mais du moins se rinçait-on la bouche à l'aide d'une eau aseptisée par un sel spécial appelé "bed".Il était fait usage également de boulettes destinées à la mastication, composées de plantes odoriférantes pulvérisées et incorporées à du miel ; elles donnaient aux femmes "une odeur agréable pour leur bouche" (Eb. n° 853).

II - Les soins du barbier

Après un premier lavage, les hommes se confiaient au barbier. Cette profession comptant beaucoup de membres, et d'un rapport assez faible, était une des cibles de la "Satire des métiers" qui dépeint le barbier de village, faisant du porte à porte à la recherche de clients, jusqu'à la nuit.

Pourtant le travail ne devait pas manquer, car tout menton bien né se devait d'être glâbre et c'est pour souligner leur pauvreté que le dessinateur représente parfois un batelier ou un berger au menton piqueté de noir. Par réalisme ou par dérision, l'étranger est presque toujours figuré barbu et s'il arrive à l'effigie royale d'être dessinée ainsi, c'est volontairement que l'artiste a souligné cette barbe naissante, signe de deuil chez tout Egyptien, et unique raison valable, avec le départ pour l'étranger, de ne pas se raser. Hérodote l'avait noté : "Les Egyptiens, quand des décès se produisent, laissent pousser leurs cheveux et leur barbe, eux qui jusqu'alors étaient rasés" (II, 36).

Les Barbiers Royaux avaient leur rang marqué à la

Cour de Memphis (Ancien Empire). Les pharaons étaient en effet rasés comme tous les Egyptiens et la barbe qu'on leur voit si souvent est un postiche, fixé par un cordon derrière les oreilles ; cet insigne de la Royauté était porté même par la reine Hatshepsout.

Le rôle des barbiers comportait aussi la coupe des cheveux et même l'épilation. Sinouhé se réjouit de pouvoir à nouveau se confier à leurs soins : "On fit disparaître de mon corps la trace des années en m'épilant ; mes cheveux furent peignés...".

Les témoignages se contredisent sur la coiffure dans l'Ancienne Egypte ; deux faits sont acquis : la grande importance qu'on y attachait et l'horreur qu'inspiraient les cheveux longs chez l'homme. La statuaire et la peinture nous offrent l'image d'hommes et de femmes au crâne rasé, à côté de représentations où les cheveux naturels apparaissent nettement. Ce fut sans doute une question de mode et d'époque mais aussi de milieu social. Les prêtres étaient toujours entièrement rasés comme on le verra plus loin, surtout au Nouvel Empire.

De fait, les papyrus médicaux décrivent de nombreuses pommades pour le cuir chevelu, des lotions pour combattre la calvitie ; cet arsenal thérapeutique prouve bien que les cheveux naturels n'étaient pas indésirables, même si on aimait qu'ils soient coupés courts chez l'homme, par raison de propreté. Les séances de coupe se déroulaient souvent en plein air. Les décorations de la tombe d'Ouserhat (Nouvel Empire) en donnent un bon exemple. Les clients, assis sur des tabourets, ou parfois à terre, attendent leur tour ; certains se sont endormis, la tête dans les genoux, à l'ombre d'un sycomore ; le barbier opère debout, un grand rasoir à la main, sans doute après avoir mouillé la tête du client car on voit, à ses pieds, une petite coupe, posée sur un support.

La perruque fut d'un usage général dès l'Ancien Empire. Elle était utilisée surtout à l'occasion des réjouissances et des cérémonies. On ne sait ce qui détermina exactement les Egyptiens à la porter mais il est vraisemblable qu'elle a joué un rôle de protection contre les rayons du soleil, d'autant plus nécessaire que les couvre-chefs étaient presque inconnus. Ses formes très diverses ont été décrites en détail par les égyptologues. Il est intéressant de noter qu'on la portait aussi bien sur un crâne rasé que par dessus des cheveux naturels. Les scènes de coiffures féminines sont nombreuses et variées ; elles montrent l'importance de cet accessoire de toilette pour la femme égyptienne. L'épouse infidèle du "Conte des deux frères" refusera de se déranger pour aller chercher des grains, pendant qu'on la coiffe, car sa coiffure pourrait "rester en route".

III - Les onctions

Après les ablutions et les soins du visage, tout Egyptien éprouvait le besoin de s'enduire d'onguents et d'huiles parfumées. Cet usage était étendu à toutes les couches de la population. Le papyrus de Turin nous conte comment, sous Ramsès III, les ouvriers de la nécropole se mirent en grève pour n'avoir pas reçu leur salaire en nature, composé d'aliments et d'onguents.

Il existait différents types d'huiles et Sinouhé, revenu dans sa patrie, se félicite de retrouver "l'huile fine" et de laisser désormais "l'huile d'arbre à qui s'en frotte", les nomades utilisant l'huile d'olive, ce que ne faisaient pas les Egyptiens.

Les grands personnages du Royaume exigeaient de l'huile contenant des parfums exotiques qu'on faisait venir de Libye

ou du "pays de Pount" (rivages de la Mer Rouge).

Cette application de substances grasses sur la peau évitait peut-être un déssèchement néfaste et des brûlures cutanées à cette race pourtant "cuite par le soleil" comme le croyaient les Grecs.

IV - Les soins paramédicaux

Pour les gens de qualité, ces soins prenaient naturellement place dans le cours de la toilette. Des pinces, des grattoirs, des ciseaux de manucure et de pédicure ont été retrouvés, placés dans d'élégants coffrets où étaient rangés aussi le grand rasoir de cuivre du barbier, avec son étui, et d'autres objets de toilette. Un tableau de la tombe d'Ikhekhi représente les spécialistes à l'oeuvre. Un patient est traité par deux opérateurs s'occupant l'un, d'un pied, l'autre, d'une main. Cette scène est parfois présentée comme une véritable intervention chirurgicale, mais il est peu vraisemblable qu'un homme soit dans la nécessité de se faire opérer simultanément au pied et à la main.

Des massages complétaient parfois la séance ainsi qu'on peut le voir sur les bas-reliefs de la tombe d'Ankhmahor ou encore dans les Contes du Papyrus Westcar : un fils du pharaon Khéops, chargé d'aller quérir le magicien Djédi qui distraira son père, arrive à la demeure du personnage qu'il trouve "couché sur une natte, au seuil de sa maison, un serviteur lui tenant la tête, l'enduisait d'onguents, tandis qu'un autre lui massait les pieds".

V - Les soins de beauté

L'abondance des objets de toilette, des cuillers et

des palettes à fard, des flacons à parfums prouve l'importance que l'on attachait aux soins de beauté.

On portait toute son attention à se farder les yeux qu'on aimait allonger démesurément. Pour ce faire, on utilisait une poudre noire, à base de galène, la "mesdemet", dont on enduisait les sourcils et la paupière supérieure et une poudre verte, à base de malachite, qu'on étendait au bord de la paupière inférieure. Cette habitude a peut-être eu à l'origine un but hygiénique, prophylactique, celui d'abriter l'oeil de la lumière éblouissante du soleil, dans un pays où les affections oculaires étaient très fréquentes. Par ailleurs, ces fards pouvaient avoir une action désinfectante grâce à leurs composants : la galène (sel de plomb), la malachite (sel de cuivre) sans oublier le kohol (sel d'antimoine) dont les Egyptiens se servaient beaucoup, nous apprend Vandier "peut-être, un peu pour aviver l'éclat de leurs yeux, mais surtout pour se préserver de la poussière et des maladies oculaires".

L'utilisation intensive de parfums permettait de dissiper les odeurs corporelles désagréables. On se servait du "kyphi", que les Grecs connaissaient encore et qui était composé de plusieurs éléments parmi lesquels la myrrhe, l'essence de genêt, l'encens et la trigonelle (ou fenugrec).

Une façon très particulière de parfumer ses invités consistait à poser sur leurs cheveux, au sommet du crâne, un cône de graisse parfumée, comme on peut en voir sur la tête des personnages peints dans la tombe de Menna (Thèbes, XVIIIe dynastie).

La majorité des auteurs admettent que ce cône fondait lentement à la chaleur et inondait son porteur d'effluves rares ... et de graisse, Nous préférons supposer, avec Erman, que ce cône parfumait agréablement, tout en gardant sa

forme, comme le suggère son emploi par des prêtres à la tête rasée, qui auraient eu rapidement le visage inondé par un cône inconsistant.

VI - La Circoncision

La pratique de la circoncision est attestée en Egypte dès la Haute Epoque. L'étude de certains monuments et textes ainsi que de nombreuses momies en font foi. Pour Hérodote (II, 37), il s'agit sans conteste d'une mesure d'hygiène : "Ils se font circoncire par mesure de propreté, aimant mieux être propres que d'avoir meilleur air".

Un bas- relief, bien étudié par le Dr. Jonckheere est gravé sur une paroi du tombeau de Ankhmâhor (VIème dynastie) à Saqqara. Il représente une scène de circoncision en deux tableaux. Celui de droite semble figurer le temps préopératoire. On y voit un jeune homme debout, et non soutenu, devant lequel est accroupi l'opérateur, un prêtre funéraire, occupé à insensibiliser l'extrémité du pénis. Un commentaire hiéroglyphique accompagne la scène : "Frotte bien ce qui sera (opéré)" demande le patient et l'autre de répondre "Je ferai en sorte (que cela te soit) agréable".

Le moyen anesthésique utilisé n'est pas connu ; peut-être est-ce la "pierre de Memphis" (ou marbre du Caire) dont nous parle Dioscoride (De mat. med. V, 158) et Pline (XXVI, 7). Composée de carbonate de chaux, elle était pulvérisée et mêlée à du vinaigre au moment de l'emploi. Le dégagement d'acide carbonique procurait une légère anesthésie locale.

Au tableau de gauche, le jeune homme, toujours debout, est solidement maintenu par un assistant. Le prêtre approche son couteau de silex de la chair qu'il va inciser et

dit à son aide : "Tiens-le ferme, qu'il ne défaille pas". Ce dernier le rassure "J'agirai (de façon) à te plaire".

Une autre figuration, malheureusement anépigraphe, a été étudiée par Chabas sur un mur du temple de Mout à Karnak. Celle-ci, plus tardive, de la XVIIIème dynastie, montre une opération analogue à celle du deuxième tableau de Saqqara, effectuée sur deux garçonnets. Le Dr. Jonckheere estime, après examen du premier bas-relief et de diverses statues, qu'il ne s'agissait pas d'une véritable péritomie, mais d'une simple libération du gland par clivage dorsal du prépuce.

Toutefois, il semble permis de mettre en doute cette interprétation, pour deux raisons. La première est l'existence d'un texte autobiographique du prince Khnoumhotep où il est dit : "étant tout jeune quand il n'avait pas encore été débarrassé du prépuce". La seconde est l'origine certainement égyptienne de cette pratique attestée par Hérodote (II, 104), Diodore, Strabon, Flavius Josephe, qui fut ensuite transmise aux autres peuples voisins, dont les Hébreux. Et l'on sait que la circoncision juive était une véritable ablation du prépuce et non un simple débridement.

Quoi qu'il en soit, cette mesure d'hygiène a été pratiquée à grande échelle en Egypte bien qu'elle n'ait pas été obligatoire. G.E. Smith a trouvé tous les hommes circoncis dans la nécropole de Naga-ed-dêr, taillée dans le roc sous la Vème dynastie, et un texte d'époque peu différente se lit : "lorsque je fus circoncis avec cent vingt hommes". Plus tard, au Nouvel Empire, la coutume semble être moins généralisée, et même un Pharaon n'était pas obligatoirement circoncis. Seuls alors, les prêtres restèrent soumis à cette mutilation. Certains auteurs ont voulu y voir le caractère rituel, religieux de la circoncision en Egypte, en fait, rien ne vient prouver cette hypothèse et l'âge des patients du premier bas-relief

ainsi que certaines inscriptions monumentales font penser qu'il s'agissait plutôt d'une mesure d'hygiène destinée à des jeunes gens ayant atteint l'âge viril, par opposition à la circoncision juive, effectuée au 8ème jour après la naissance et signe de l'alliance de Yahvé avec son peuple.

Quant aux bienfaits de la circoncision systématique, ils ne sont pas négligeables : la cancérologie moderne nous apprend qu'elle diminue notablement les chances de survenue d'un cancer du pénis chez le sujet opéré et même du cancer du col de l'utérus chez la partenaire, grâce à la diminution de fréquence des infections génitales que la circoncision induit.

Pour terminer, signalons que la pratique barbare de la nympho-clitoridectomie mentionnée par Strabon, Philon le Juif, Ambroise et Aetios d'Amida comme ayant été de coutume en Egypte, n'a pas trouvé confirmation dans des documents de l'époque pharaonique. Elle nous paraît d'ailleurs peu conforme à l'image traditionnelle du couple égyptien où la femme jouissait d'une très grande estime et où rien n'évoque les coutumes de l'Afrique primitive.

B) Hygiène du vêtement

I - Les différents types de vêtements

Un grave égyptologue a inventorié une quarantaine de modèles différents montrant l'évolution du costume, depuis l'archaïque étui pénien des temps prédynastiques jusqu'aux toilettes exubérantes et frivoles du Nouvel Empire. En fait, si les scènes sculptées et peintes nous montrent tant de vêtements magnifiques et savamment ordonnés, c'est qu'on aimait se faire représenter à des fêtes, des cérémonies où apparaissent des personnages endimanchés ou vêtus de leurs habits de

fonction.

La réalité quotidienne était plus simple : la douceur du climat nilotique dispensait l'homme de porter des vêtements lourds et chauds ; de plus, les tourbillons de poussière de ce pays trop sec auraient sali et maculé très rapidement l'élégant fourvoyé dans la rue.

L'Egyptien vaquait donc à ses occupations dans une tenue très légère. Le costume masculin se réduisait à un pagne court qui laissait à découvert le torse et ne dépassait pas les genoux. Les paysans des marais, les bergers, les bouchers renonçaient à ce pagne pour ne porter qu'une ceinture d'où pendaient des lanières de fibres. Parfois même ils travaillaient entièrement nus. Telle était d'ailleurs la tenue habituelle des enfants jusqu'à l'adolescence.

Remarquons ici que la pruderie vestimentaire était inconnue en Egypte : avant la XIXème dynastie, aller nu est licite, même pour un adulte.

Une chemise ou un court manteau complétait parfois le costume masculin.

Le vêtement féminin a très peu varié jusqu'au Nouvel Empire, consistant en une longue robe fourreau, s'arrêtant sous la poitrine et maintenue sur les épaules par deux larges bretelles. Les élégantes y joignaient une mante qui prit plus d'importance au Nouvel Empire, au point de devenir le vêtement essentiel.

La précision des représentations et la transparence des tissus permettent de constater que les Egyptiens faisaient usage de vêtements adaptés au climat : légers, amples et le plus souvent sans manches, ils permettaient une large aération de la peau, encore facilitée par l'absence de sous-vête-

ments.

II - Les caractéristiques des vêtements

La laine du mouton étant taboue et le coton inconnu avant l'époque copte, le textile national était le lin. Il constituait le second chapitre, en importance, de l'économie pharaonique.

La récolte est souvent figurée dans les tombes et l'on a reconstitué les diverses manipulations qui permettaient d'obtenir des qualités très variées allant de la grosse toile vulgaire jusqu'à celle que les Grecs appelèrent "byssus", fine batiste servant à vêtir les momies et les dieux. Tout Egyptien se devait d'être habillé de lin fin, souvent transparent. Sinouhé, revenu du désert, est heureux de "laisser (ses) vêtements grossiers aux coureurs des sables" et d'être "vêtu désormais de belles étoffes de lin".

Le blanc était la seule couleur permise pour le costume masculin, au contraire des pays voisins comme la Libye et la Syrie qui usaient de vêtements colorés de larges bandes rouges et bleues et décorés de broderies. Son souci d'apparaître toujours propre et net empêchait l'Egyptien de mettre un peu de fantaisie dans son costume. Il n'en allait pas de même pour sa compagne dont les robes quoique souvent blanches, pouvaient être rouges, jaunes ou vertes, parfois même multicolores par application de résilles de perles colorées.

Ces caractéristiques du costume favorisaient une bonne hygiène. En effet le lin est supérieur à la laine dans un climat chaud et poussiéreux car la toile protège mieux contre la chaleur que la laine ; de plus cette dernière retient davantage la poussière et son nettoyage est plus diffi-

cile. Si on utilisait parfois des habits de laine, c'était en cas de nécessité pressante, surtout pour se prémunir contre la fraîcheur nocturne.

Le choix du blanc pour les habits est également très judicieux puisqu'on sait que les couleurs claires sont préférables aux couleurs foncées quand on désire se protéger des rayons du soleil.

III - L'entretien des vêtements

L'impeccable blancheur des vêtements résultait d'un nettoyage quotidien. Hérodote l'avait noté : "Ils portent des vêtements de lin, toujours lavés de frais, chose à laquelle ils veillent avec le plus grand soin" (II, 37). Les ouvriers chargés de ce travail occupaient une situation particulière dans la société et une des figures les plus connues de la "Satire des métiers" est le blanchisseur qui "lave sur la digue et dont le voisin est le crocodile".

Parmi les fonctionnaires supérieurs de la Cour, on compte "le chef blanchisseur du Roi" et "le lessiveur en chef du Palais", comme celui mis en scène dans le "Conte des deux frères" où l'on voit ce personnage enquêter au lavoir royal pour trouver l'origine de l'odeur de pommade qui émanait des vêtements fraîchement lavés de Pharaon.

Dès la fin de l'Ancien Empire, "la grande lessive" est considérée dans la vie des souverains comme un évènement remarquable et assez important pour être admis à figurer dans les séries de tableaux funéraires.

Une scène du Moyen Empire nous montre des ouvriers occupés, sous la surveillance du "chef des blanchisseurs" à "laver" et "tordre" le linge. Celui-ci est posé au bord d'un

bassin et deux ouvriers le frappent à l'aide de battoirs ; ensuite ils accrochent à un piquet l'un des bouts de la pièce de linge repliée sur elle-même, ils passent un bâton à travers l'autre bout et lui font subir une torsion assez violente. Puis on étire et on plie le linge, enfin le chef blanchisseur en fait un paquet. La scène n'indique pas comment on procèdait pour dégraisser les vêtements, imbibés d'huiles et d'onguents. Il est probable qu'on utilisait le produit déjà mentionné plus haut, à base d'argile à foulon, qui absorbe les graisses.

Le procédé d'empesage indispensable pour donner aux vêtements les formes imposées par la mode n'est pas connu. Flinders Petrie suppose cependant qu'on faisait large usage d'une sorte d'amidon, non expressément mentionné dans les figurations.

IV.- Les chaussures

Les seules chaussures portées en Egypte étaient des sandales faites d'écorce de palmier, de fibres de papyrus, plus rarement de cuir. Quelques lanières de la même matière les fixaient aux pieds. Avant le Nouvel Empire, la majorité des gens n'en possédaient pas et allaient nu-pieds ; ceux qui en possédaient avaient soin de ne pas en user mal à propos et les tenaient à la main, ne les chaussant qu'une fois arrivés à destination, à tel point que Ouni (VIème dynastie) prit des mesures pour empêcher les soldats en maraude d'enlever les sandales de la main des passants.

Les personnages importants avaient leur "porteur de sandale" ce qui laisse supposer qu'on attachait une certaine importance à cet accessoire ; son usage ne se généralisa cependant qu'au Nouvel Empire, limité encore par le savoir-vivre qui interdisait de se chausser en présence d'une personne d'un rang plus élevé.

Le pied était donc mal protégé et sujet à de fréquentes blessures : les papyrus médicaux proposent de nombreuses recettes pour traiter les affections des orteils et des ongles du pied (Pap. Ebers 616, 617, 620 ; Pap. Hearst 173 - 205), ainsi : "Remède pour soigner un orteil : ocre jaune 1, tesson d'un vase hénou neuf 1 ; à broyer dans du ferment de miel ; puis on bandera l'orteil avec cela. Après quoi, tu lui prépareras un remède rafraîchissant : feuille d'acacia 1/4, feuille de zizyphus 1/4, terre de Nubie 1/32, chrysocolle 1/32, intérieur d'un coquillage d'eau douce 1/8. A broyer, puis on bandera avec cela" (Pap. Hearst n° 173).

Contre les morsures de serpent, les papyrus médicaux ne proposent aucun traitement : seule la magie pouvait venir au secours du blessé. Enfin certains travailleurs passaient de longues heures nu-pieds dans l'eau du Nil, et nous verrons ultérieurement que c'était là une des causes d'infestation parasitaire.

VI - Le rôle de la parure

La parure tenait une place très importante dans l'Egypte pharaonique. L'habit le plus sobre s'accompagnait toujours d'un bijou, minuscule amulette ou imposant pendentif, dont le rôle, dans l'esprit de son porteur, était capital. En effet, ce n'est pas seulement par coquetterie et vanité qu'on portait les colliers, bracelets, bagues, boucles d'oreille, diadèmes et pectoraux somptueux qui ornent aujourd'hui les musées. Appréciés par les hommes comme par les femmes, leur fonction la plus essentielle était de prophylaxie. Ils protégeaient leurs possesseurs par leurs vertus secrètes ; celles-ci résultaient non seulement des éléments décoratifs de la parure qui pouvait comprendre l'image d'un dieu protecteur ou bien une amulette au pouvoir magique, mais aussi de la matière même

qui les composait : l'or, chair du soleil, infusait une puissance divine d'éternité et le feldspath vert avait la couleur des plantes, de la croissance, de l'épanouissement.

C) L'hygiène mentale

L'humeur enjouée, la gaieté, la joie de vivre des anciens Egyptiens sont reconnues par tous les auteurs. Les commentaires hiéroglyphiques accompagnant de nombreuses scènes révèlent même un goût marqué pour la plaisanterie, le jeu de mots ; des dessins humoristiques, voire satiriques ornent ostraca et papyrus.

De fait, ni dans son art, ni dans son écrit, la société pharaonique ne paraît s'être souvent délectée dans l'angoisse. C'est en vain qu'on cherche dans la littérature médicale la trace de maladies mentales. Tout au plus, a-t-on pu reconnaître quelques cas de petits déprimés, dont le Satni du Conte : "Satni rentra dans ses appartements. Il serra ses vêtements de la tête aux pieds et il se coucha sans plus savoir l'endroit du monde où il était. On manda auprès de lui sa femme et elle vint à l'endroit où était Satni. Elle passa sa main sous ses vêtements sans trouver de fièvre dévorante sous ses vêtements. Elle lui dit : Mon frère Satni, point de fièvre au sein, souplesse des membres. Maladie : tristesse de coeur !". Pensait-il au suicide ? Rien n'est moins sûr, car ce mode d'auto-destruction ne semble pas avoir eu beaucoup d'adeptes. On le conseillait parfois à certains hauts dignitaires condamnés à mort pour rébellion, mais c'était là une forme de charité entre gens du monde ... Les autres mentions du suicide sont littéraires, comme dans l'admirable "Poème du Désespéré" : "A qui parler aujourd'hui ? - quand je suis chargé de misère et sans ami. N'y aurait-il pas d'issue ? Aujourd'hui la mort

se présente à moi comme la guérison pour le malade, comme une promenade après un accident. Aujourd'hui la mort se présente à moi, comme le parfum d'oliban ..."

Pas plus que le suicide, la "drogue" n'aurait pu tenter Satni ; en effet, si la culture du pavot était connue depuis les temps anciens, seuls les médecins et les artistes s'intéressaient au papaver somniferum. Les premiers prescrivaient les graines de pavot pour apaiser les cris d'un enfant : "Remède pour supprimer les cris : graines de pavot provenant des pavots ; chiures de mouches se trouvant au mur ; à mélanger en un tout, à filtrer, à prendre pendant quatre jours. Les cris cesseront aussitôt" (Eb. n° 782).

Quant aux artistes, ils s'inspiraient de la plante dans leurs créations : Davis a découvert dans une tombe de la XVIIIème dynastie des boucles d'oreilles appartenant à la reine Taousrit, boucles dont les pendeloques représentaient des têtes de pavots identifiables à leur striation longitudinale.

Si Saber Gabra rapporte l'existence de la morphine, trouvée dans un vase d'huile funéraire de même époque, il n'en demeure pas moins que les toxicomanies étaient inconnues dans l'Egypte ancienne, comme le remarque Leca.

Les moyens de distraction n'auraient pas manqué pour tirer Satni de sa langueur. En effet, le choix était large entre une partie de pêche ou de chasse au boomerang dans les marais, la participation à une fête, égayée par une troupe de danseuses et de musiciennes ou encore une baignade dans le plus proche bassin ; mais peut-être aurait-il opté pour un jeu d'intérieur, jeu du "serpent", ou jeu de la "zenet" à trente cases, qui était le jeu de hasard préféré des Egyptiens, au point que certains en exigeaient un exemplaire pour leur tombe.

D) L'hygiène "religieuse"

L'écriture hiéroglyphique ne connait qu'un seul et même mot (ouêb) pour désigner ce qui est propre et ce qui est pur.

C'est ainsi que les soins de l'hygiène individuelle n'ont jamais eu pour but unique de rendre plus propres hommes et choses (et donc plus sains et salubres dans notre optique) mais aussi et surtout de les purifier et donc de les rendre plus agréables aux divinités qui seront plus propices.

Blackman rapporte qu'on insiste beaucoup, dans les anciens textes magiques, sur la propreté indispensable au magicien. Toutefois, cette hygiène "intéressée" trouve son expression la plus complète et la plus rigoureuse dans les milieux sacerdotaux.

Les prêtres, seules personnes admises dans les temples de l'ancienne Egypte, devaient satisfaire à plusieurs conditions de pureté physique.

Ceux qui tenaient propres le temple et les objets cultuels s'intitulaient les "purifiés" (ouêbou). Avant de remplir leurs fonctions, les officiants devaient procéder à des ablutions destinées à les laver de toute souillure : "Ils se lavent deux fois chaque jour à l'eau froide et deux fois chaque nuit" (Hérodote II, 37). Ces purifications se faisaient habituellement dans les lacs sacrés voisins des temples ; là, les prêtres descendaient jusqu'à l'eau et s'aspergeaient copieusement.

Ils ne pouvaient non plus pénétrer dans le lieu saint sans s'être au préalable purifié la bouche par un lavage au moyen de natron délayé dans l'eau.

Autre obligation rigoureuse : dépouiller son corps de tout poil et de tout cheveu. "Leurs prêtres se rasent le corps entier tous les deux jours, nous dit Hérodote, afin que ni pou ni aucune autre vermine ne s'attache à leur personne pendant qu'ils servent les dieux". Négliger ces soins semble avoir été une faute grave puisqu'une amende de 1 000 drachmes, à la Basse Epoque, frappait ceux qui se seraient dispensés de cette mesure. On sait aussi que les prêtres devaient se raser jusqu'aux cils et aux sourcils de leur visage ! Sauneron, citant Diogène Laërce, rapporte que le voyageur grec Eudoxe de Cnide, qui cherchait auprès des prêtres d'Egypte à s'initier à des sciences nouvelles, ne fut admis par eux que lorsqu'il se fut rasé les cheveux et les sourcils.

La circoncision leur était également imposée, de façon plus systématique qu'aux autres classes de la population. Si les prêtres étaient mariés, ils n'avaient droit qu'à une seule épouse, à l'opposé des gens extérieurs aux temples qui pouvaient avoir des concubines. Ils devaient cependant observer une certaine continence :"L'interdiction de s'unir aux femmes dans les lieux sacrés ou d'y pénétrer au sortir des bras d'une femme sans s'être lavé, vient encore d'Egypte" nous explique Hérodote (II, 64).

L'aspect extérieur des prêtres était aussi sévèrement réglementé. Certains tissus leur étaient interdits, surtout la laine, matière provenant d'êtres vivants, souillant qui la porte et offensant la sainteté des lieux où leur office les appelait. Le cuir, de même, était prohibé.

L'habit sacerdotal devait être tissé de fin lin et correspondre à une coupe invariable ; seul un détail de leur habillement permettait de préciser la fonction exacte qu'ils remplissaient. Enfin, le port de sandales de palmier semble avoir été l'un de leurs privilèges, au milieu d'un peuple qui marchait volontiers pieds nus.

Le culte divin lui-même comportait de multiples rites qui tous visaient à protéger le dieu et son sanctuaire de toute atteinte extérieure et de toute impureté qui auraient pu réduire son efficience terrestre.

On procédait ainsi à des aspersions (purifications) quotidiennes pour faire du sanctuaire un lieu immaculé dont l'air, assaini par des fumigations, ne pouvait pas même être souillé par l'haleine des prêtres, soumis à un régime alimentaire sévère (cf. Chapitre suivant).

Les Egyptiens s'étaient fait des dieux aux besoins identiques aux leurs : le service solennel du matin comportait la toilette de la statue principale du dieu, enfouie dans son naos au fond du temple. Un personnel spécialisé était chargé de cette "hygiène divine". Ces stolistes, comme les nommaient les Grecs, procédaient quotidiennement au lavage, à l'habillement et à la parure du dieu ; la cérémonie se terminait par une onction du visage divin au moyen de l'huile cosmétique "medjet".

C'est ainsi que les prêtres égyptiens, en appliquant des principes d'hygiène très rigoureux, parvenaient à maintenir constamment purs, temple et effigie des dieux, grâce à quoi ceux-ci consentaient au maintien de l'équilibre universel, au renouvellement de la création et à la permanence des phénomènes cosmiques (saisons, crue du Nil) par lesquels la vie subsiste et tout ne retourne pas au chaos primitif. Du moins, le croyaient-ils ...

CHAPITRE III

HYGIENE ALIMENTAIRE

P L A N

- Introduction

A) Les denrées

I Aliments solides
II Boissons

B) La préparation des aliments

I Les locaux
II La conservation des aliments
III Les modes de préparation
a) le pain et la bière
b) le lait
c) les viandes et les poissons
d) les oeufs
e) les légumes et les fruits

C) Les repas

I Modalités pratiques
II Aspect qualitatif et quantitatif
a) les classes laborieuses
b) les classes aisées
c) les excès
d) la famine
III Cas particuliers
a) l'alimentation infantile

b) l'alimentation des prêtres

D) L'eau de boisson

E) Incidence de l'alimentation sur la santé

HYGIENE ALIMENTAIRE

C'est par l'étude de la décoration des tombeaux et des temples, ainsi qu'à la lumière de certains textes littéraires populaires et sapientiaux que nous pouvons nous faire une idée assez précise de ce qu'était l'alimentation des anciens Egyptiens.

Après un bref aperçu des éléments essentiels des menus antiques nous passerons en revue les locaux et les modes de préparation, nous verrons comment se prenaient ces repas, leur importance suivant les classes de la société et enfin nous dirons un mot de l'incidence sur la santé d'un tel régime.

A) Les denrées

I - Les aliments solides

Le pain et les nombreuses préparations à base de farine occupaient la place essentielle dans l'alimentation quotidienne des Egyptiens.

Dans les tombes, la formule funéraire en propose la jouissance au mort et c'est la pension alimentaire que reçoivent ceux que le roi honore de son hospitalité. Il en existait une grande variété et un répertoire du Nouvel Empire n'énumère pas moins de 40 espèces différentes.

Diverses farines entraient dans leur préparation : orge, amidonnier ou froment, parfois même on utilisait le lotus.

Outre les céréales panifiables, l'agriculture fournit dès l'Ancien Empire de nombreux légumes : laitue, courgette, concombre, oignons, fèves, lentilles, pois chiche. On mangeait aussi la partie inférieure de la tige des papyrus comme l'a remarqué Hérodote.

Quant aux arbres fruitiers, ils ne manquaient pas : palmier dattier, jujubier, sycomore, figuier à partir du Moyen Empire. Au temps des Hyksos, grenadier, olivier, pommier furent ramenés de Syrie et introduits dans les vergers jusqu'en Haute Egypte.

La viande n'était pas absente des menus. A la haute époque, c'était la chasse qui procurait onyx, bubales, gazelles, qu'on engraissait ensuite ; les oiseaux étaient capturés dans les marais. Des méthodes d'élevage intensif étaient utilisées depuis l'Ancien Empire et l'on pratiquait de façon générale la suralimentation forcée des animaux : chèvres, oies, grues et même hyènes étaient l'objet de soins spécialisés des bouviers. Des scènes les représentent assis devant la bête dont les pattes sont liées et qu'on force à ingurgiter ce qu'on pense être des boulettes réalisées à partir de diverses céréales. A l'époque classique, un vaste corps d'indigènes et de captifs barbares donnait ses soins à un cheptel, surtout bovin, qu'on dénombrait par myriades de têtes. Les moutons et les chèvres tenaient une place moins importante que la volaille : oies, canards, pigeons, cailles grasses qu'on attrapait en grand nombre au moment des moissons.

Enfin les poissons de toutes espèces constituaient pour le petit peuple un mets fort apprécié. Leur abondance per-

mettait même d'en exporter comme en témoigne le récit des aventures de Ounamon.

Les produits laitiers pouvaient compléter ou remplacer la viande de boucherie. Il est vraisemblable que les Egyptiens savaient déjà fabriquer du fromage. En tout cas, à la période ptolémaïque, il est de consommation courante.

Différents végétaux produisaient de l'huile en particulier le moringa et le carthame. Quant au sésame, il fournissait une huile épaisse qui jouait le rôle de notre beurre.

On servait aussi aux repas des "douceurs" à base de miel et de grains de caroubier qui étaient utilisés pour sucrer.

II - Les boissons

La bière était la boisson nationale et constituait avec le pain la base de l'alimentation.

L'expression pain-bière dans la langue égyptienne équivaut à ce qui est chez nous "le pain et le vin". Dans une prière à Thot, son patron, un scribe demande au dieu son pain quotidien en ces termes :

> "O Thot, place-moi dans Hermopolis ta ville où il est doux de vivre !
> Donne moi mon nécessaire en pain-bière"

Le vin était aussi très prisé en Egypte. Réservé à la classe aisée sous l'Ancien Empire, sa consommation se démocratisa ensuite grâce au développement de la culture viticole dans toute l'Egypte, à partir du Nouvel Empire.

Parfois, comme le Pharaon de la Genèse (Chap. 40) on se rafraichissait de simple jus de raisins.

Enfin le lait était consommé couramment, provenant

surtout de la vache, mais aussi des chèvres et des brebis.

Bien entendu, l'eau du Nil était d'un usage général.

Cette rapide énumération montre que le régime des Egyptiens était mixte et même varié à l'occasion, condition première d'une bonne hygiène alimentaire.

B) Préparation des aliments

Les décorations des tombes nous montrent à profusion des scènes d'abattage d'animaux, de préparation des volailles. La fabrication du pain et de la bière y est également détaillée à un point tel qu'on a pu reconstituer la manière exacte de procéder.

Nous examinerons ces différentes scènes en essayant de voir dans quelles conditions d'hygiène elles se déroulaient.

Avant l'abattage d'un bovin, un prêtre-médecin vérifiait qu'il s'agissait d'une bête saine. Puis est souvent figuré un épisode de lutte entre les bouchers et l'animal qui ne veut pas se laisser immobiliser ; le maître boucher saigne ensuite la bête et un fonctionnaire du service de santé procède alors à un nouvel examen. Le boucher lui présente sa main trempée de sang en disant : "Vois ce sang!" "Il est pur" répond le fonctionnaire qui s'est penché pour mieux se rendre compte. Le dépeçage se fait à partir de ce moment avec rapidité et les morceaux sont emportés vers la cuisine (mastaba de Ti à Saqquara, Ve dynastie).

I - Les locaux

Dans les maisons "bourgeoises", la cuisine était

toujours nettement séparée des pièces d'habitation proprement dites, ce qui évitait au maître de la demeure d'être incommodé par la fumée et les odeurs.

Les peintures des tombeaux nous montrent souvent des cuisiniers travaillant soit en plein air, soit à l'intérieur des constructions légères constituées d'une sorte de portique dont le chassis est recouvert d'une étoffe qui mettait les cuisiniers et les provisions à l'abri du soleil et de la poussière (tombe d'Antefoker).

Les domestiques travaillant en plein air disposaient d'un portique servant à suspendre les quartiers de viande mis en réserve. Il était imprudent en effet de laisser traîner les aliments dans la poussière et à la portée des animaux errants.

Un dispositif perfectionné est illustré dans la tombe de Ramsès III. Deux anneaux sont solidement enfoncés dans le sol et deux autres un peu plus rapprochés sont fixés au plafond. Un câble est d'abord attaché à un des anneaux du sol, puis passe dans les deux anneaux du plafond et enfin est fixé au 2ème anneau du sol. De cette façon, il était facile de faire descendre le dispositif au niveau voulu pour suspendre les aliments ou les détacher.

Nous avons donc vu ici deux dispositions hygiéniques très importantes : l'une constituée par le contrôle sanitaire des animaux effectué par un fonctionnaire du service de santé à l'abattoir même, l'autre par un mode de stockage des viandes qui leur évitaient les souillures les plus graves.

II - La conservation des aliments

Ce problème se posait surtout pour la viande qui ne supporte pas un séjour prolongé à la chaleur.

La solution simple consistait à n'abattre un animal qu'en des circonstances précises, c'est-à-dire lorsqu'un nombre suffisant de convives était réuni. C'était le cas lors des fêtes qui étaient très nombreuses comme on le verra au chapitre suivant.

Néanmoins, il semble qu'on ait parfois entreposé des aliments périssables ainsi que l'eau, dans "une salle fraîche" qui protégeait les denrées contre la chaleur et les mouches. Sinouhé, héros d'un des contes les plus célèbres de l'Egypte ancienne, découvre une telle "salle fraîche" dans "une maison de fils royal" qu'on a mis à sa disposition après son retour d'exil au pays des Bédouins.

III - Les modes de préparation

a) Le pain et la bière

Le pain n'était pas fait dans la cuisine car sa fabrication allait toujours de pair avec celle de la bière.

En effet, la bière étant faite à partir d'un pain d'orge, les travaux de préparation étaient les mêmes et la boulangerie ainsi que la brasserie occupaient un local spécial et indépendant.

Sans entrer ici dans les détails de fabrication, on peut néanmoins mentionner la méthode assez peu hygiénique que les Egyptiens utilisaient pour pétrir la pâte.

Il la faisait en effet piétiner par un homme debout dans une grande jarre. Quoique d'autres procédés eussent été connus, les Egyptiens continuaient à appliquer cette méthode par pure fidélité à une tradition qui remontait à la préhistoire. C'est là un des nombreux exemples de l'influence du respect des coutumes ancestrales, caractéristique de la civilisation égyptienne.

Ajoutons que le même procédé était utilisé pour fabriquer la "liqueur de dattes" qui servait à la préparation de la bière.

b) Le lait

Les renseignements sont pauvres en ce qui concerne le lait. Il est probable que celui-ci était souvent absorbé à l'état naturel mais nous savons par "l'Histoire de Sinouhé" que l'Egyptien considérait comme normal de faire bouillir le lait à l'occasion. Sinouhé, fuyant l'Egypte arrive dans un campement de bédouins, et il semble beaucoup apprécier la réception que lui font ses hôtes : "Un cheikh qui se trouvait là, et qui avait été autrefois en Egypte, me reconnut. Aussitôt il me donna de l'eau, puis il me fit cuire du lait ; j'allais avec lui dans sa tribu, et ils me traitèrent bien".

D'autre part, on sait que le lait était recueilli dans des vases de forme ovoïde que l'on bouchait avec une touffe d'herbe pour le garantir des insectes, en évitant de fermer complètement l'ouverture.

c) Les viandes et les poissons

Si l'on en juge par les représentations figurées dans les tombes, les habitants de la vallée du Nil, pour cuire leurs mets, connaissaient deux procédés : ils les faisaient bouillir ou rôtir, ce dernier procédé étant surtout appliqué aux volailles, parfois aussi à un quartier de viande ou de poisson. Ce dernier pouvait d'ailleurs être consommé seulement séché et salé. Voici ce qu'écrit Hérodote (II, 77) au sujet des poissons et de la volaille :

"Ils mangent certains poissons séchés au soleil et crus, d'autres à l'état de salaison qu'ils sortent de la saumure ; parmi les oiseaux ils mangent crus les cailles, les

canards et les menus oiseaux qu'ils ont salés au préalable ; tout ce qu'il y a chez eux en fait d'autres oiseaux ou de poissons est mangé rôti ou bouilli".

En conclusion, la majorité des aliments carnés étaient cuits en Egypte et cette pratique n'a pu que jouer un rôle favorable pour la santé publique.

d) Les oeufs

Chaque famille avait sa basse-cour, petite ou grande, dont l'essentiel était constitué d'oies, de canards et de pigeons.

Les oeufs étaient de consommation courante et parfois incorporés dans le pain, les gâteaux.

Ce n'est qu'à l'époque grecque que les oeufs de poule cessèrent d'être des curiosités ; au Nouvel Empire, Thoutmosis III pouvait se flatter d'avoir reçu de Syrie deux paires d'oiseaux d'une espèce inconnue "laquelle pond chaque jour" !

e) Les légumes et les fruits

Les légumes étaient lavés à l'eau du Nil le plus souvent et lorsqu'ils étaient consommés crus, comme c'était le cas pour les oignons, poireaux, salades, ils devaient être une des causes fréquentes d'infestation bilharzienne.

Si les fruits et les cucurbitacées étaient également mangés crus, d'autres aliments tels que fèves, lentilles, pois chiches étaient certainement cuits.

C) Les repas

I - Modalités pratiques

Pour les repas ordinaires, les Egyptiens s'accroupissaient directement sur le sol ou bien s'asseyaient dans un fauteuil d'osier très bas. Les aliments étaient disposés sur des nattes devant les convives ou encore sur des guéridons assez bas.

Une vaisselle aussi variée qu'abondante a été retrouvée par les archéologues et laisse supposer que chaque plat était disposé dans un récipient différent.

Emery, dans une tombe de la IIème dynastie, dont le caveau était inviolé, a trouvé à Saqqara un repas tout servi comprenant 11 mets différents disposés chacun dans un plat, une assiette ou un vase. Ce repas évoque bien, écrit Emery, celui que les Egyptiens prenaient de leur vivant.

Bien que des couteaux, cuillères et fourchettes figurent dans les collections archéologiques, il est certain que les Egyptiens mangeaient avec leurs doigts en prenant à même le plateau posé sur un guéridon. Ceci est vrai non seulement pour les paysans mais la Cour elle-même n'agissait pas autrement.

Une peinture de Tell el Amarna nous montre le roi Akhenaton à table avec sa famille. Lui-même porte à sa bouche un quartier de viande tandis que la reine Nefertiti tient à pleine main une volaille entière.

Le caractère peu hygiénique de cette pratique nous semble toutefois atténué par l'habitude que les Egyptiens avaient de se laver les mains avant et après le repas. L'ai-

guière destinée à cet usage, placée dans une cuvette servant à recueillir l'eau de l'aspersion est très souvent représentée dans les bas-reliefs funéraires, à côté des tables à manger.

Un exemple de cette habitude si salutaire est encore fournie par le "Conte des deux frères", où l'on voit la maîtresse de maison rentrer des champs le soir, allumer les lampes, puis laver les mains de son mari avant de servir le repas du soir.

En général à la campagne on faisait deux repas par jour : le matin au lever et le soir à la tombée de la nuit tandis qu'on grignotait du pain et des gâteaux dans la journée. Dans la haute bourgeoisie, on était moins frugal et le noble Sinouhé venu finir ses jours dans la maison "d'un fils royal" déclare : "On m'apportait des repas du palais trois ou quatre fois par jour".

II - Aspect qualitatif et quantitatif

a) Les classes laborieuses

A contempler l'impressionnant menu rituel que les Egyptiens de l'Ancien Empire faisaient figurer dans leurs mastabas, à voir les tables surchargées de victuailles qui semblent dans les tombes thébaines nous inviter à quelque repas pantagruélique, on concluerait volontiers que les Egyptiens avaient l'appétit solide, ce qui est peut être vrai et qu'ils trouvaient aisément de quoi le satisfaire, ce qui est beaucoup moins certain.

Une liste des mets réclamée pour le défunt dans son tombeau comprend 10 espèces différentes de viandes, 5 espèces de volailles, 16 espèces de pains et de gâteaux, 6 espèces de

vins, 4 espèces de bières et 11 espèces de fruits sans compter "des douceurs de toutes sortes".

En réalité, tout porte à croire que les choses se passaient plus modestement et que le paysan de jadis vivait de fort peu de choses et s'estimait encore heureux de pouvoir trouver chaque jour les quelques pains, le cruchon de bière et les oignons qui lui permettraient de subsister jusqu'au lendemain.

Parfois le menu était amélioré et on faisait griller une oie au-dessus d'un feu de braise, ou on profitait d'une pêche fructueuse dans le Nil ou les lacs.

D'ailleurs, la littérature nous montre aussi la modestie des rations journalières : le paysan du "Conte de l'Oasien" récompensé par le Roi, reçoit quotidiennement 4 pains et 2 cruches de bière et le sage Douaouf demande aussi pour lui 2 cruches de bière et 3 pains par jour.

Les ouvriers de la nécropole royale sous Ramsès III se mirent en grève car leur salaire n'avait pas été versé. Leurs exigences nous paraissent modestes : "nous n'avons pas d'huile, nous n'avons pas de poissons, nous n'avons pas de légumes verts. Envoyez-le dire à Pharaon, notre Seigneur parfait".

b) Les classes aisées

Par contre, les propriétaires, les scribes des grandes administrations, les prêtres qui participaient au repas des dieux, les nobles et les dignitaires mangeaient abondamment. Il suffit de parcourir les scènes de la vie courante reproduites par les tombes pour s'en rendre compte.

Une scène de festin est illustrée dans la tombe de

Néferhotep. Le banquet a lieu dans une salle précédée d'un jardin dans lequel des hommes cueillent des fruits. Des serviteurs portant de gros sacs et d'énormes jarres à vin arrivent devant la porte gardée par un homme armé d'un bâton. Ils sont accompagnés d'un scribe, chargé de mettre par écrit les éléments du menu qu'on apporte ainsi à la salle de réjouissance où sont réunis les invités. Les hommes sont assis sur des tabourets, les femmes sur des nattes ou sur de petits bancs. Les hommes tiennent une fleur de lotus dont ils respirent le parfum. L'un d'eux s'apprête à boire dans une coupe. Des danseuses, des chanteuses ainsi qu'un orchestre égayent le festin. Les femmes dont les cheveux s'ornent de fleurs et qui portent sur leur perruque le cône de parfum, s'apprêtent à boire. La dernière du registre qui manifestement a fait un trop grand honneur aux aliments et aux boissons, se retourne discrètement pour restituer ce qu'elle a absorbé en excès. Dans cette pénible situation, elle est charitablement assistée par son voisin et par une servante.

Une telle fin de banquet n'est certes pas une exagération de la caricature. En d'autres pays aussi et en d'autres temps, il peut arriver qu'une dame boive plus qu'à sa soif, mais dans l'Egypte du Nouvel Empire où l'on perpétue le souvenir d'une pareille scène sur le mur du tombeau, elle était sans doute considérée comme une bonne plaisanterie qui se renouvelait à chaque festin et ne choquait personne.

De même pour les soldats de la XVIIIème dynastie, il n'y avait rien de plus beau en pays étranger, après un dur combat, que de pouvoir célébrer une fête où ils "sont énivrés et oints d'huile comme à une fête en Egypte".

Un dernier exemple nous est fourni par la Genèse (ch. 43, v. 34) où l'on voit Joseph accueillir à la Cour de Pharaon ses frères qui ne le reconnaissent pas et leur offrir

un repas de fête. "Joseph leur fit porter des mets de sa propre table ... Ils burent et s'énivrèrent avec lui" (traduction littérale). Il apparaît donc qu'un état d'ivresse devait clore naturellement tout festin digne de ce nom, aussi bien pour de simples soldats que pour un haut dignitaire de la Cour du roi.

A la fin des banquets, raconte Hérodote, "un homme promène parmi les convives une figurine de bois qui représente un mort dans son cercueil .., Il l'exhibe à chacun des convives en lui disant : Regarde-le et maintenant bois et réjouis-toi, car tu seras comme lui quand tu seras mort".

c) Les excès

Il ne faudrait pas cependant croire que l'alcoolisme constituait déjà un péril social dans l'Egypte ancienne.

Si le vin était de consommation courante dans la classe aisée, comme la bière chez les travailleurs, on en usait toutefois modérément en dehors des fêtes et des occasions exceptionnelles.

L'enseignement du sage Ani n'est pas tendre pour les jeunes scribes qui se laissaient aller à une vie dissipée : "On me dit que tu délaisses l'écriture et que tu t'abandonnes aux plaisirs, tu traînes de rue en rue, empestant la bière ... La bière t'enlève tout respect humain, elle égare ton esprit et te voici comme un gouvernail brisé, qui ne sert plus à rien... On t'a trouvé faisant de l'acrobatie sur un mur, les gens fuyant devant tes coups ... Ah si tu voulais bien savoir que le vin est une abomination, si tu voulais bien maudire les liqueurs et avoir au coeur autre chose que des chopines de bière".

Les tavernes de la vallée du Nil, les "maisons de

bière", avaient mauvaise réputation et étaient synonymes de "maison de débauche".

Nous retrouvons encore une fois ici cet esprit de mesure et parfois de rigueur qui permet aux anciens Egyptiens d'échapper à plus d'un péril que notre société contemporaine n'a pu éviter.

L'alcoolisme n'apparaîtra finalement en Egypte qu'à la Basse Epoque, correspondant à une période de décadence, où le pays était devenu une simple province de l'Empire Romain.

d) La famine

Si l'alimentation de l'Egyptien paraît donc le plus souvent équilibrée, on ne peut ici passer sous silence, l'existence d'années de "vaches maigres" suivant l'expression employée dans l'histoire du songe de Pharaon expliqué par Joseph (Genèse ch. 41).

Lors des époques d'anarchie (fin de l'Ancien Empire par exemple) où le pouvoir central était inexistant, les digues et les canaux étaient laissés à l'abandon, des bandes armées désolaient la campagne et la famine sévissait. Parfois c'était une crue insuffisante ou au contraire un flux excessif qui causaient de mauvaises récoltes. Des pluies de sauterelles aggravaient encore la situation. C'est pourquoi dès les premiers temps, les Egyptiens tenaient un compte exact des récoltes effectuées chaque année et se constituaient des réserves de blé en prévision d'une mauvaise récolte. Tout un corps de fonctionnaires s'occupait à comptabiliser les grains et à les distribuer aux régions défavorisées le cas échéant.

On devine que lorsque ces précautions n'avaient pas

été prises, ce qui arrivait pendant les époques de troubles, une mauvaise récolte constituait une catastrophe nationale. Ainsi parle la stèle de la famine à Séhel "le grain était peu abondant, les graines étaient desséchées, tout ce qu'on avait à manger était en maigre quantité, chacun était frustré de son revenu. On en venait à ne plus pouvoir marcher ; l'enfant était en larmes ; le jeune homme était abattu ; les vieillards, leur coeur était triste, leurs jambes étaient repliées, tandis qu'ils étaient assis par terre leurs mains en eux. Même les courtisans étaient dans le besoin et les temples étaient fermés, les sanctuaires étaient sous la poussière. Bref tout ce qui existe était dans l'affliction".

Pendant ces terribles épisodes de famine, on en vint parfois aux dernières extrémités et un prêtre nommé Heqa-Nekhti, écrivait à sa famille : "Je suis arrivé dans le Sud et j'ai amassé pour vous le plus possible de victuailles ... Le Nil n'est-il pas très bas ? Ici on a commencé à manger les hommes et les femmes. Nulle part ailleurs il n'existe des gens à qui soit donnée pareille nourriture".

Fort heureusement, ces témoignages d'anthropophagie, même de nécessité, sont très rares et le plus souvent la population parvenait à se procurer de quoi subsister en attendant une récolte plus profitable.

En conclusion, pour l'immense majorité de la population, il semble que, même en période de stabilité politique, la frugalité fût certainement une nécessité inéluctable.

Quant au régime, Ruffer conclut : "L'attrition des dents, le contenu des amas de détritus, le contenu intestinal, les offrandes d'aliments des tombeaux, décorations murales, et témoignages écrits, tout indique un régime mixte dont le pain grossier et les légumes constituent les principaux éléments".

Ajoutons que les qualités naturelles de pondération de l'Egyptien lui évitaient d'ailleurs une suralimentation néfaste de même que l'excès systématique des boissons alcoolisées.

III - Cas particuliers

a) L'alimentation infantile

La femme égyptienne, "les mois de grossesse accomplis" s'installait sur la "brique" des parturientes pour y accoucher, assistée de sages-femmes.

Le nouveau-né, lavé, après section du cordon ombilical était alors présenté à sa mère qui le nourrissait.

L'allaitement maternel était en grand honneur chez les Egyptiens et cette pratique que la médecine moderne juge si recommandable, devait souvent permettre à l'enfant d'échapper à certaines maladies infantiles et à la malnutrition.

L'iconographie nous offre non seulement des images d'allaitement maternel "populaire" mais aussi dans le milieu des Cours (reine Néfertiti). Dans la plupart des cas toutefois, les enfants royaux sont élevés par une nourrice dont le rôle est très apprécié puisque ses propres filles pouvaient s'enorgueillir du titre de "Soeur du roi", soeur de lait du royal nourrisson.

L'allaitement se prolongeait trois années durant. La phrase topique se trouve dans les "Maximes du scribe Ani" qui donne des préceptes à son fils au sujet de sa mère : "quand tu fus né, après tes mois de gestation, elle se remit à te porter sur son dos, et trois ans durant, son sein fut dans ta bouche".

Pendant cette période, la femme n'est pas à l'abri

d'incidents ou d'accidents que les formules des papyrus Ebers et celui de Berlin ont prévues : "Pour apporter du lait à une nourrice qui allaite un enfant" (n° 836) "Protection d'une femme pour le lait", "Pour reconnaître du bon lait", etc...

Par ailleurs, le lait de femme, surtout de celle qui a enfanté un garçon est un ingrédient souvent nommé dans les recettes du papyrus Ebers.

Lorsque la secrétion lactée était arrêtée prématurément on avait recours au lait de vache, de chèvre ou de brebis ("le lait de petit bétail").

Comment ce lait était-il administré ? Certains monuments figurent une vache et un personnage buvant directement à ses trayons. Quoique ce mode peu hygiénique d'alimentation soit possible (des cas sont décrits en France au XIXème siècle; revue Ciba n° 75 janv. 1950) les égyptologues inclinent à penser qu'il s'agit là de représentations symboliques (la vache représentant la déesse Hathor).

L'allaitement artificiel se serait fait d'après le Dr. Jonckheere au moyen d'une corne de bovidé dont l'extrémité effilée a été aménagée en forme de biseau émoussé.

De telles cornes à bout travaillé figurent dans plusieurs collections archéologiques et leur destination a été diversement interprétée. Cependant le Dr. Jonckheere apporte des arguments pertinents pour identifier cet objet au biberon égyptien.

En conclusion, les bienfaits de l'allaitement étaient appréciés à juste titre des Egyptiens qui continuèrent d'ailleurs à administrer du lait aux enfants plus âgés puisqu'une tombe de la XVIIIème dynastie porte le texte suivant : "Régime d'un enfant : pain de duna, lait, huile".

b) L'alimentation des Prêtres

A en croire les auteurs grecs et latins, l'hygiène alimentaire des prêtres était régie par des lois extrêmement sévères.

Si Hérodote trace de leur menu un tableau relativement attrayant, les voyageurs qui lui succédèrent ne sont pas de son avis ; ils nous apprennent en effet que les prêtres devaient s'abstenir à peu près de tout ; des animaux abattus il fallait éviter tantôt la tête, tantôt les pieds, tantôt les membres antérieurs (Origène) : on ne mangeait pas de vache (Chaeremon) ni bien sûr de porc (Flavius Josèphe, Plutarque, Hérodote) ; les brebis étaient proscrites (Aristagoras) comme les pigeons (Chaeremon), le pélican (Horapollon) et les poissons, surtout les poissons de mer, les légumes (Plutarque), les fèves (Hérodote II, 37), l'ail (Origène) étaient en horreur, le vin ne devait se boire qu'à petite dose quand on ne s'en abstenait pas complètement (Plutarque).

Les raisons de cette hygiène singulière sont multiples. Des raisons religieuses d'abord : les interdits alimentaires étaient en effet liés à la religion du nome (c'est-à-dire de la province) ; le dieu de chaque métropole religieuse avait en horreur un animal donné et c'était le devoir des prêtres de s'abstenir de sa chair. D'autre part, l'animal sacré du dieu était évidemment tout aussi proscrit des menus, alors que la ville voisine en faisait une consommation normale d'où résultait d'ailleurs parfois des batailles de bourgade à bourgade (Plutarque. Isis et Osiris. 72).

D'autres raisons sont plus prosaïques et s'expliquent par l'action réelle ou supposée de certains aliments sur l'organisme : Porphyre (De Abstinentia, IV, 6-8) écrit : "Quant au vin, les uns n'en prennent point, les autres fort peu, car

disent-ils (les prêtres), le vin nuit aux veines et, en embarrassant la tête, il détourne de la spéculation".

La salade aurait été taboue à cause de ses vertus aphrodisiaques (le légume est associé au Dieu Ptah ityphallique), les fèves pour leurs propriétés carminatives, l'ail pour des raisons évidentes et l'oignon parce qu'il excite la soif (A propos de fèves, notons qu'au XVIIIème siècle de notre ère, le Coadjuteur de l'évêque de Nice interdit qu'on les servît dans les couvents "parce qu'elles produisent des effets incompatibles avec la vie monastique).

Mais l'Histoire montre aussi des Prêtres se pliant mal à cette discipline tel le célèbre Pchérenptah de Memphis, compagnon de plaisirs de Ptolémée Aulète.

D) L'eau de boisson

Des trois origines habituelles de l'eau (pluviale, souterraine, fluviale) seule la troisième eut une importance fondamentale pour les Egyptiens. En effet, pour les populations vivant près du Nil, c'est au fleuve qu'on s'alimentait en eau potable. Cette consommation d'eau du Nil était si naturelle aux habitants du pays que,d'après Hérodote (II, 18),un oracle d'Amon avait défini ainsi les habitants de la vallée du Nil : "Sont Egyptiens ceux qui, habitant au-dessous de la ville d'Eléphantine, boivent de l'eau de ce fleuve".

On se doute que cette habitude n'alla pas sans de très grands dommages pour la santé. Nous étudierons plus loin les conséquences sur l'organisme de l'infestation continuelle par les agents microbiens et parasitaires qui souillaient l'eau du Nil.

Dans les villes entourées d'enceintes, on construi-

sait des puits maçonnés dans lesquels on descendait par des escaliers souvent couverts. Les marches continuaient sous la nappe d'eau, afin de l'atteindre même au moment des plus basses eaux. Il s'agissait néanmoins de nappes en liaison avec l'eau du fleuve et donc d'une eau tout aussi dangereuse puisque contaminée au même degré. Plus à l'écart, dans les campagnes, sur les pistes caravanières et les routes menant aux mines, on avait creusé des puits artésiens dont l'eau était peut-être un peu plus saine.

Enfin, quant à l'eau de pluie, elle n'était pas totalement inexistante comme le croyait Hérodote, mais cependant fort rare. En Basse Egypte, la pluie tombe en quantité restreinte de novembre à mars par courtes ondées violentes. On a retrouvé dans les temples funéraires de l'Ancien Empire situés dans la région memphite, des rigoles creusées à la surface des dallages pour permettre l'évacuation des eaux vers un canal collecteur. Peut-être en récoltait-on pour s'en servir d'eau de boisson. De toutes façons, les quantités recueillies étaient très faibles et n'auraient pu suffire que très peu de temps aux besoins des habitants. Cette eau plus pure était même si rare en Haute Egypte qu'on y tenait la pluie pour un prodige annonçant des événements funestes, comme ce fut le cas en 525 AC quand les Perses envahirent le pays. On se servait donc essentiellement de l'eau du fleuve. Celle-ci était élevée à hauteur d'un bassin à l'aide du chadouf puis on la recueillait dans des cruches. On ne connaissait donc pas en Egypte de constructions semblables à des aqueducs pour conduire l'eau dans les habitations.

On buvait dans des sortes de gobelets de différentes matières parfois de bronze. On connaissait aussi l'absorption des liquides par succion au moyen d'un roseau ou de tubes flexibles. Au sujet des récipients, Hérodote raconte avec admiration

que les Egyptiens nettoyaient les gobelets de bronze à fond tous les jours. "Tous le font, et non pas tel ou tel (II, 37)". Cette louable habitude de veiller à la propreté de la vaisselle ne suffit pas cependant à les préserver des maladies d'origine hydrique.

Plusieurs auteurs, (Moussa, Guiart) ont tenté de montrer que les Egyptiens avaient imaginé la stérilisation de l'eau. Ils s'appuient sur l'histoire du roi Cyrus qui (en 55 AC) ne partait jamais en campagne sans emporter de grandes quantités de l'eau d'une rivière qui lui était réservée. On faisait bouillir cette eau avant de la conserver dans des flacons d'argent. Hérodote nous apprend que cette pratique avait été conseillée au roi par ses deux médecins, sortis tous deux des Ecoles d'Egypte.

D'autres auteurs, d'origine égyptienne (Ghallab, Riad) prêtent à leurs "ancêtres" pharaoniques des coutumes à l'honneur chez le fellah d'aujourd'hui. Ils décrivent ainsi un mode d'assainissement de l'eau par filtration au travers de poteries poreuses et à charge de corroborer cette hypothèse, ils mettent en évidence la pérennité des formes et des matières constituant les poteries en Egypte, de l'époque pharaonique à nos jours. De fait, nous n'avons eu connaissance d'aucun document attestant cette pratique chez les anciens Egyptiens. Et même si ce filtre avait effectivement été utilisé, on peut douter qu'il ait suffi à rendre inoffensive une eau contaminée.

E) Incidence de l'alimentation sur la santé

La nourriture a constitué pour l'Egyptien ancien un souci constant, dont le principal était tout simplement celui de disposer d'une ration suffisante. Très souvent ce n'était

pas le cas, et malgré les soins dispensés aux canaux d'irrigation, malgré la constitution de réserves de blé, la famine ou la sous-alimentation étaient toujours à craindre, favorisée par une mauvaise crue du Nil, une pluie de sauterelles ou des désordres administratifs aux époques d'anarchie.

De fait, plusieurs auteurs ont pensé avoir trouvé des indices de syndromes carentiels tels le scorbut et le rachitisme.

Le Papyrus Ebers énumère sept recettes destinées à "raffermir les gencives". L'une d'elles propose : "Autre remède pour faire disparaître un ulcère dans les dents et raffermir les gencives : lait de vache 1, dattes fraîches 1, caroubes séchées 1. Laisser exposer la nuit à la rosée, puis mâcher, pendant neuf jours". (Eb. n° 746). N'est-ce pas là un traitement possible de la gingivite scorbutique ? Les dattes fraîches de même que "les fruits entaillés du sycomore" d'une autre recette (Eb. n° 554) sont ici une bonne thérapeutique.

Quant au rachitisme, Ruffer a publié des relevés de peintures d'une tombe de Beni-Hassan où l'on voit un sujet atteint de déformations rachitiques probables. Leca fait cependant observer qu'on n'a pas retrouvé de squelettes d'enfants présentant des déformations caractéristiques.

Même en dehors des périodes de disette, et les jours de fête mis à part, la majorité des Egyptiens devaient se contenter d'une nourriture assez frugale à base de pain, de poisson et de bière. S'il fallait en croire les auteurs grecs et surtout Hérodote, les habitants de la vallée du Nil auraient encore accru la sévérité de leur régime habituel par des jeûnes les jours précédant les grandes fêtes et par des purgations répétées : "Voici quel régime de vie ils observent : ils se purgent 3 jours de suite chaque mois et s'appliquent à s'assu-

rer la santé à l'aide de vomitifs et de lavements, dans la pensée que toutes les maladies des hommes leur viennent des aliments qui servent à leur nourriture". (Hérodote II, 77).

Ces purgations n'étaient pas sans raison car il semble que le régime habituel des Egyptiens ait favorisé la constipation ; c'est ce que montrent certaines études de Ruffer sur les momies et surtout la multiplicité des prescriptions destinées à "libérer le ventre" : "Autre (remède pour) libérer le ventre et faire disparaître la maladie dans le ventre d'un individu graines de ricin. A mâcher et à avaler avec de la bière, jusqu'à ce que tout ce qui est dans son ventre en sorte" (Eb. n°25). Notons cet emploi très rationnel du ricin comme purgatif.

Il y avait par ailleurs des médecins spécialistes des affections anales et l'un d'eux est appelé "gardien de l'orifice intestinal royal". Il devait prescrire une des nombreuses recettes préconisées pour "rafraîchir l'anus" contenues dans le Papyrus Chester Beattey n° VI, entièrement consacré à l'anus, ou dans les 33 paragraphes du Papyrus Ebers traitant de cette question. La fréquence des hémorroïdes est en outre attestée par la paléopathologie.

Les bas-reliefs et les peintures nous montrent presque toujours des individus idéalement sveltes ; cependant les représentations des personnages obèses ne sont pas rares.

L'une des plus frappante est celle du harpiste aveugle du Musée de Leyde. D'autres exemples sont fournis par la statue de Iner, gardien du temple d'Hathor à El-Qûsiya qui devait sans doute sa surcharge adipeuse à sa sinécure, ou encore par l'effigie du scribe Mentouhotep (musée du Louvre), dont un triple bourrelet barre l'abdomen. Les pharaons eux-mêmes n'étaient pas épargnés comme le montre l'étude des momies

de Thoutmosis II et Ramsès III.

Une autre affection souvent en rapport avec des excès alimentaires a été reconnue par Smith sur une momie de la Basse Epoque : la goutte. "Les pieds et surtout les gros orteils étaient le siège de grosses masses de concrétions blanchâtres sur les métatarsiens et les articulations métatarso-phalangiennes. Les articulations des mains et des poignets montraient les mêmes dépôts crayeux mais plus petits que ceux des pieds. La substance étudiée par le Docteur W.A. Schmidt donnait bien les réactions de l'acide urique".

Le mode d'alimentation des anciens Egyptiens pourrait enfin être incriminé dans la genèse de deux affections très fréquemment rencontrées en paléopathologie ; l'artériosclérose et la carie dentaire.

Pour ce qui est de l'artériosclérose, elle a été retrouvée sur des momies de toutes les époques de l'histoire égyptienne. L'aorte du pharaon Merenptah (XIXème dynastie) fut examinée à Londres par Shattock. L'examen histologique révéla des lésions de mediacalcose très accentuées avec de larges plaques, "semblables à de l'os" ; l'intima était intacte. Sandison a mis au point une technique de restauration des tissus momifiés, ce qui lui a permis d'effectuer des études histologiques très fines ; il a prouvé que toutes les variantes de l'artériosclérose existaient déjà à cette lointaine époque. De plus, Moodie, et surtout Gray, par la radiographie de nombreuses momies, ont montré la fréquence des calcifications artérielles.

Quant à la carie dentaire, très rare à la Haute Epoque, on la rencontre dès la IVème dynastie parmi les membres de l'aristocratie alors que le peuple est toujours épargné.

Puis, petit à petit, elle devient plus fréquente et finit par gagner, à la décadence, toutes les couches de la population. Notons ici, qu'en dehors de la carie, les dents montrent toujours une forte usure des surfaces triturantes, et ceci dans toutes les catégories sociales. La raison en est simple : elle est due à la mastication de pains faits avec une farine grossière et contenant souvent des poussières minérales.

La cause de l'artériosclérose des anciens Egyptiens est difficile à déterminer : on peut rejeter l'influence du tabac, plante américaine alors ignorée en Egypte, celle de la syphilis inconnue à cette époque dans cette partie du monde, et celle de l'alcool.

Buccheim retient le rôle de l'hérédité et des foyers infectieux latents qui étaient nombreux. Quant à nous, nous hasardons l'hypothèse d'une origine alimentaire, parmi les divers facteurs possibles, pour expliquer la pathologie de cette maladie vasculaire et peut-être aussi de la carie dentaire, en incriminant le miel, produit très largement consommé en Egypte dès l'Ancien Empire.

En effet, dans ce pays qui ne connut le sucre qu'à l'époque gréco-romaine, le miel était d'un usage très répandu. Les peintures des tombes thébaines, à partir de la XVIIIème dynastie, nous décrivent en détail ce qu'étaient l'élevage des abeilles, la récolte du miel et sa mise en pot. Le miel servait non seulement dans la nourriture mais on en faisait grand cas aussi dans les temples pour confectionner des onguents. Certains dieux avaient même leurs ruchers. Enfin, il entrait dans la composition des recettes pharmaceutiques ; c'est ainsi qu'un des amalgames cités dans le Papyrus Ebers se présente ainsi : "Eclats de meule 1 ; terre de Nubie 1 ; miel 1. On en obturera la dent" (Eb. n° 740). Si cette obturation "bouchait"

bien la dent cariée, plaignons cependant le patient dont la carie devait être "raffermie" par le miel, comme dit une autre recette (Eb. n° 739).

En conclusion, le régime alimentaire des Egyptiens, leur manière de préparer les repas et de les prendre était certainement très hygiénique et donc salutaire par rapport aux habitudes alimentaires des peuples qui les entouraient et même de certaines civilisations beaucoup plus récentes.

Il semble d'ailleurs que les Egyptiens avaient conscience de leur supériorité en cette matière, eux qui parfois distinguaient les peuples par leur manière de faire la cuisine, nous dit Daumas, et pour qui s'attabler avec des étrangers représentait "une abomination" comme le rappelle l'épisode de Joseph recevant ses frères à la cour de Pharaon et les faisant servir à part, séparés de ses convives égyptiens et de lui-même (Genèse ch. 43, v. 32).

CHAPITRE IV

HYGIENE DU TRAVAIL

P L A N

A) Généralités

B) Préoccupations médicosociales

I Les congés
II Mesures hygiéniques liées au climat
III Entretien des ateliers
IV Equipement vestimentaire
V Logement et ravitaillement
VI Répartition équitable du travail
VII Médecine du Travail

HYGIENE DU TRAVAIL

A) Généralités

L'économie égyptienne ne connaissait guère d'autre source d'énergie que la force humaine. C'est dire le volume considérable de travail souvent non spécialisé que la société demandait à l'homme. Des milliers d'ouvriers étaient nécessaires pour l'aménagement des canaux et des digues, la construction des temples et des pyramides, l'exploitation des carrières et des mines. Une grande partie des travailleurs provenait de la corvée à laquelle tous les sujets étaient assujettis en principe ; dans la pratique, le fellah en faisait les frais.

Les prisonniers de guerre et les condamnés de droit commun fournissaient à bon compte des ouvriers permanents, à quoi s'ajoutait un nombre élevé d'hommes de peine dont la condition était plus ou moins servile. D'autre part, la légendaire fertilité du sol égyptien due au limon noir déposé lors des crues du Nil permettaient des récoltes abondantes et fréquentes qui n'étaient possibles que grâce au travail de tout un peuple de paysans occupé à moissonner et à arracher le lin.

En plus de la production de blé et de tissus fins, l'Egypte a connu une agriculture maraîchère importante ainsi qu'une production viticole très développée. Enfin, n'oublions pas la masse des artisans sculpteurs, tisserands, etc... qui

constituait une sorte de classe moyenne dès la fin de l'Ancien Empire.

La majorité des ouvriers travaillait pour l'Etat ou faisait partie de la domesticité des maisons riches ou des temples. Certains d'entre eux pouvaient passer une partie de leur temps à travailler pour leur compte. A côté de ces professions manuelles, on trouve la corporation des scribes, des fonctionnaires bureaucrates. Ces derniers avaient une très haute estime de leurs fonctions et l'un d'eux dans une "Satire des métiers" ironise sur la vie difficile de ceux qui ne sont pas scribes. A propos du tailleur de pierre, il remarque qu'il "fore au moyen de ciseau dans toute espèce de pierre dure. Lorsqu'il a achevé son travail, ses bras sont brisés et il est épuisé. Quand il s'assied au crépuscule, ses cuisses et son dos sont courbaturés", Quant au tisserand "il est enfermé à l'atelier. Il est plus mal en point qu'une femme en couches : ses genoux compriment son estomac. Il n'a pas d'air et soudoie le portier pour que celui-ci lui permette d'aller au dehors". On pourrait multiplier les citations du potier "plus sale qu'un cochon", du boulanger "qui dégringole jusqu'au fond du four", etc...

Pour instructives qu'elles soient, ces descriptions nous paraissent tendencieuses car elles soulignent les inconvénients sans jamais noter les avantages des professions manuelles dont le côté insalubre ou la face déplaisante, voire dangereuse ne sont exaltés ici que pour mieux faire ressortir l'excellence de l'état de scribe.

Nous montrerons maintenant que les pharaons, loin d'être des dictateurs faisant peu de cas de leurs sujets, ont eu au contraire des préoccupations médico-sociales tout à fait remarquables pour leur temps.

Les documents pour cette étude ont été pris aux sour-

ces les plus diverses : feuillets comptables, mémentos de chef d'entreprises, fragments de textes écrits sur ostraca (tessons de poterie), stèles tombales, bref tous les legs scripturaires de l'ancienne Egypte. Les traductions sont celles du Dr. F. Jonckheere, le grand initiateur de ces études.

B) Préoccupations médico-sociales

Un certain nombre d'ouvrages et parfois non des moindres, tel "L'Histoire générale de la Médecine" de Laignel-Lavastine, rapportent des faits surprenants, tendant à prouver l'existence d'une hygiène du travail dès la IVème dynastie, sous le roi Chéops, bâtisseur de la grande pyramide. On y apprend que "les ouvriers occupés à la construction des pyramides de Guizeh prennent plusieurs bains quotidiens dans le Nil", "les malades, séparés de leurs camarades, sont conduits dans un camp spécial, au bon air sur les falaises arabiques". Chaque année les ouvriers sont tenus d'incendier leurs cabanes et d'en édifier de nouvelles. Enfin, "les exonérations sont interdites sur le chantier, elles doivent s'effectuer dans des feuillées établies en sens contraire des vents dominants".

Ces assertions, transmises de traité à traité, sont en fait mal établies et aucun document d'origine égyptienne n'apporte confirmation de ces pratiques. C'est pourquoi nous ne présenterons ci-après que des faits admis avec certitude et pour lesquels existent des documents précis et publiés.

I - Les congés

Le souci des Pharaons d'assurer aux masses laborieuses des jours de congé et des heures de détente est une première constatation.

Des calendriers conservés sur ostraca nous apprennent que le nombre de jours ouvrables était réduit à 23 par mois de 30 jours. Mais il y a plus : outre ces congés réguliers, les ouvriers chômaient les jours de fête et ceux-ci n'étaient pas rares à en croire les listes gravées dans les temples. Un éclat nous fait connaître que les ouvriers célébraient la fête "buvant avec leurs enfants et avec leurs femmes quatre jours pleins".

Notons enfin que des congés étaient octroyés pour convenance personnelle et notamment à l'occasion de la maladie d'un membre de la famille ou tout simplement parce que la femme ou la fille de l'ouvrier avait ses règles.

Avec une législation aussi libérale on se demande si, au total, le nombre de jours où le travail était suspendu ne l'emportait pas sur les jours d'activité normale, un peu comme dans la Rome impériale où l'on comptait, parait-il, 182 jours chômés par an.

II - Mesures hygiéniques liées au climat

Des textes établissent qu'on tint compte des conditions atmosphériques susceptibles d'affecter les travailleurs en plein air, spécialement en été où la chaleur est excessive. Dans un contrat on lit : "Au cas où les six jours de corvée seraient des jours chauds" il y aurait lieu de prévoir "une compensation". Il est évident que le mot compensation implique l'idée que le travail prévu pourrait ne pas être exécuté.

Par ailleurs, on connaît les représentations se rapportant à la moisson où l'on voit les ouvriers agricoles faisant la sieste aux heures torrides de midi. Un texte dira "A l'heure de midi, quand les blés sont brûlants, tous les ou-

vriers qui coupent les blés se mettent à l'écart".

Mais lorsque l'ouvrier devait rester au travail pendant les fortes chaleurs, des dispositions étaient prises pour pallier la soif : des outres accrochées aux branches et des jarres renfermant de l'eau ou de la bière, déposées sous les arbres pour les maintenir au frais.

C'est Ramsès II qui promettait à sa main-d'oeuvre : "j'engagerai beaucoup d'hommes pour vous approvisionner, d'autres ouvriers pour vous fabriquer des cruches, afin que vous rafraîchissiez votre eau en la saison chaude".

III - Entretien des ateliers

Une autre préoccupation d'hygiène sociale consistait à fournir des locaux salubres aux artisans travaillant en atelier.

Un document du Nouvel Empire décrit les réparations qu'un grand prêtre du complexe des temples de Karnak fit effectuer à un atelier trouvé en mauvais état"... J'en fis un atelier confortable pour les boulangers et les brasseurs qui y sont. Je fis cela en travail meilleur qu'auparavant pour la protection du personnel". Nous sommes donc loin de la "Satire des Métiers" évoquée au début de ce chapitre car dans l'installation décrite ci-dessus, où l'on insiste sur les dimensions spacieuses et le confort, il n'est assurément pas question d'atmosphère rare et viciée.

D'autres documents attestent le souci d'aération et d'assainissement des locaux.

Nous décrirons au chapitre de l'hygiène de l'habitat les "manches à air" qu'on a retourvées sur certains toits de maisons, destinées à capter l'air et à l'envoyer dans les éta-

ges inférieurs.

Signalons qu'en dehors de ce système d'aération, les Egyptiens pratiquaient la désinfection des locaux soit par application d'un produit à base de natron sur les murs (cf. chapitre VI), soit par des fumigations à base de myrrhe, d'essence de térébinthe, de bois odoriférants broyés dont la fumée de combustion devait "adoucir l'odeur de la maison", selon l'expression consacrée.

IV - Equipement vestimentaire

Malgré la "Satire des Métiers" qui affirme que "le pagne du potier est toujours en loques", que "le paysan est toujours en guenilles", nous avons de bonsarguments pour penser que l'équipement vestimentaire des travailleurs incombait officiellement au pouvoir central et que ce dernier y pourvoyait régulièrement ...

Sur une stèle datant de Ramsès II, on lit ces mots "j'ai rempli pour vous - à l'intention des carriers de la Montagne Rouge - des magasins de toutes sortes de choses ... des sandales et des vêtements pour que vous soyez habillés toute l'année et que vous ayez de bonnes chaussures aux pieds chaque jour". Cet équipement était bien nécessaire contre le soleil et la fraîcheur de la nuit alors que les sandales protégeaient contre les morsures de serpents et les piqûres de scorpion.

Une lettre de la VIème dynastie adressée à un contremaître fait état du voyage périodique d'une équipe d'ouvriers à la capitale pour recevoir un rééquipement vestimentaire.

Enfin, une scène évoquant cette question décore les parois du tombeau du vizir Rekhmirê de la XVIIIème dynastie.

V - Logement et ravitaillement

Bien que le chapitre V soit entièrement consacré à l'hygiène de l'habitat, il n'est pas inutile de rapporter ici quelques précisions sur l'hygiène des logements d'ouvriers.

On a retrouvé dans les sites de mines et de carrières les arasements de cabanes de pierre qui abritèrent à l'époque les travailleurs. Il faut reconnaître que la superficie en est fort exigüe, surtout si l'on considère que certains ouvriers y séjournaient avec leur famille.

Nous ne pouvons non plus passer sous silence la description évocatrice que donne Diodore (III, 12-13) du sort affreux qui était celui des ouvriers des mines d'or. Remarquons toutefois qu'il ne s'agissait dans tous ces cas que de campements temporaires, occupés épisodiquement à chaque campagne d'exploitation.

Nous verrons au chapitre suivant que l'état du logement ouvrier dans les villes était bien différent et que chaque logement comprenait au moins 4 pièces avec une terrasse.

La question des habitations ouvrières nous permet de signaler un texte qui pour certains attesterait déjà l'existence d' une politique du logement ouvrier".

Il s'agit d'une inscription gravée sur la statue-bloc d'Amenhetep, ministre d'Aménophis III qui aurait, lors du recensement des maisons établi en vue de fixer l'imposition, décidé d'exempter de charges fiscales le logis des travailleurs. Une telle initiative ne pouvait que les encourager à construire, et opérer une décongestion des habitations existantes, conditions primordiales d'une hygiène collective bien comprise.

Un autre facteur indispensable pour maintenir les

ouvriers en bonne forme était la nourriture. Nous avons déjà vu de quoi étaient faits les repas de l'égyptien moyen. Pour le travailleur, le problème était de recevoir une nourriture régulièrement ce qui était parfois difficile à cause de l'éloignement de certains campements.

Maintes citations prouvent que l'assurance d'un bon service d'intendance fut effectivement le souci de l'autorité. Une "lettre modèle" dira "Je donne chaque jour des pains à tous les hommes qui sont occupés à la maison. Je fais préparer leur huile trois fois par mois",

Le journal-comptable du Ramesseum (temple funéraire de Ramsès II) enregistre la livraison de "cruches de lait" à certains travailleurs, tandis que de nombreuses représentations tombales illustrent la distribution de vivres aux hommes.

Parfois des difficultés surgissaient dans le déroulement normal des opérations de répartition collective et une distribution vainement attendue provoquera les doléances des ouvriers sous Ramsès II : "les ouvriers de la nécropole chomèrent parce qu'ils avaient faim et qu'ils étaient affaiblis à cause de leurs rations insuffisantes". L'approvisionnement des ouvriers travaillant au désert posait des problèmes ardus, surtout quant à la boisson qu'on transportait dans des jarres ou qui provenait de puits creusés le long des pistes caravanières ou de citernes établies aux endroits névralgiques de la route menant aux exploitations.

VI - Répartition équitable du travail

Elle se réduisait en pratique à veiller à ce que dans une équipe au travail, tout le monde soit également actif.

Voici une inscription démonstrative à cet égard : "je

t'abandonne la direction des hommes et des soldats, mais ne fais pas que certains reposent, tandis que d'autres travaillent. Car sache que le nombre d'hommes qui se trouve là, s'il est divisé convenablement, la force est multipliée".

D'où une surveillance sévère où le bâton avait son rôle pour stimuler l'indolence des oisifs.

D'autres données plaident pour une limitation des prestations journalières. L'ouvrier avait une besogne déterminée à fournir. On sait par exemple que les mouleurs de briques devaient livrer journellement un nombre fixé de briques. On ne pouvait exiger au-delà. Une sentence fameuse du Livre des Morts (chap. 125) se lit "Jamais je n'ai, comme chef des hommes, fait travailler au-delà de la tâche". De plus, il était interdit d'imposer un travail à un homme malade. Les listes de chantier qui ont été conservées, témoignent que cela se passait bien ainsi. On apprend qu'un tel qui a été "absent car piqué par un scorpion" ou encore "malade, à cause de ses oreilles".

On connaît même un cas d'incapacité permanente d'un individu dont il est dit : "Je ne puis le laisser au nombre de mon personnel ; qu'on lui serve ses rations de blé et qu'il reste en non activité ..." N'est-ce pas là une sorte de mise à la retraite pour infirmités avec octroi d'une pension ?

VII - Médecine du travail

Les pharaons se sont intéressés d'une façon positive au sort des victimes professionnelles en mettant à leur portée un dispositif sanitaire propre à leur venir en aide. On trouve en effet un médecin associé à la vie de toutes les collectivités ouvrières égyptiennes, que ce soit dans les mines,

les carrières, les nécropoles. Le cadastre qui donne la liste de 182 maisons de la nécropole ouvrière de Thèbes porte entre autres mentions celle-ci : "La maison du médecin". De même sur le décompte mensuel de la ration de vivre allouée à une équipe d'ouvriers, on voit ce qui est accordé à un "médecin".

En outre, il existait une sorte de corps d'auxiliaires médicaux et de médecins plus ou moins magiciens dont le rôle moral et même thérapeutique étaient loin d'être négligeable.

Tous les praticiens étaient d'ailleurs soumis, chacun dans sa catégorie, à une instance supérieure chargée de les contrôler.

En somme, c'était un véritable état-major médical et paramédical qui était chargé de surveiller la santé des travailleurs (cf. chap. VI).

Un point intéressant est de savoir s'il existait déjà un système d'assurance-maladie. Il semble bien que la réponse soit négative si l'on en croit Malinine qui se base sur un texte tardif daté de l'an 20 de Ptolémée II Philadelphe. Un portier du temple d'Amon à Karnak était devenu aveugle soit du fait de son grand âge, soit par suite d'un accident survenu à l'occasion de son travail ; il présente une requête au dieu, destinée en fait à être lue par son supérieur hiérarchique. Il demande instamment le remboursement des frais occasionnés par sa maladie : "O Amon, je suis un homme très pauvre, je suis ton serviteur, ne me laisse pas périr, ne permets pas que l'on me congédie. Je suis depuis trente ans au service d'Amon sans que l'on ait jamais trouvé de reproche à me faire... J'ai prié devant Amon, disant : que la Maison paie le traitement médical qui m'a été fait".

La façon dont est présentée cette requête semblerait

prouver que le remboursement des frais médicaux n'était pas "automatique" mais cependant possible sur demande. Notons qu'il ne s'agit que des dépenses liées au traitement lui-même et non pas des honoraires médicaux qui n'existaient pas, puisque, comme nous le verrons, les médecins étaient des fonctionnaires payés par l'Etat.

Voici maintenant quelques exemples de prestations médicales fournies aux ouvriers. D'abord l'évacuation loin des lieux du travail d'hommes devenus malades. On nous dit : "Nekht-Seti est tombé dans le marasme ; il est inerte comme du bois, il est comme un homme frappé du Dieu Ptah". Le scribe ajoute "J'emmènerai cet homme, je me concerterai avec toi, je verrai ce qu'il est nécessaire de faire et on le lui fera",

On a retrouvé sur une momie de la Vème dynastie un dispositif de contention de fracture, accidents fréquents sur les chantiers, et que nous montrent certaines représentations gravées.

Les incidents oculaires étaient monnaie courante chez les tailleurs de pierre, sculpteur, carriers. On sait que les Egyptiens étaient maîtres dans l'art ophtalmologique auquel est consacré un chapitre entier du papyrus Ebers. Une scène de la tombe d'Ipouy (fin XVIIIème dynastie) nous montre un personnage muni de ses accessoires. D'une main il immobilise la tête de l'ouvrier, tandis que de l'autre, maniant un bâtonnet, il dispense le médicament dans l'oeil du malade, à moins qu'il ne procède à l'extraction d'un corps étranger.

C'est sur cette figuration que nous terminerons cette revue des divers aspects de l'hygiène et de l'organisation médico-sociale du travail sous les Pharaons qui tendait à démontrer que les Maîtres de l'Egypte surent, bien avant nos employeurs modernes, apprécier à sa juste valeur et gérer en

le ménageant le capital que représentent la vie et la force de l'ouvrier.

On pourrait penser que cette prévoyance médico-sociale n'était dictée que par l'intérêt pur et simple. Cela est possible, voire probable. Mais les Pharaons surent aussi à l'occasion faire preuve d'une grande humanité. Hérodote (II, 175) rapporte qu'Amasis (roi de la XXVIème dynastie), renonça à l'érection d'un monolithe déjà transporté, presque en place, à la suite de la mort d'un ouvrier écrasé sous la pierre.

CHAPITRE V

HYGIENE DE L'HABITAT

P L A N

Introduction

A) Hygiène de la maison - Domisme

I Les différents types de maisons
- a) Les maisons d'ouvriers et d'artisans
- b) Les maisons des fonctionnaires et des nobles
- c) Les maisons des cités anciennes disparues

II Salubrité des habitations
- a) La climatisation
- b) L'aménagement
- c) L'éclairage
- d) L'entretien
- e) Les problèmes sanitaires

III Les jardins

B) Urbanisme

I Le plan des villes

II L'aménagement des villes
- a) L'eau
- b) La végétation
- c) Autres éléments de salubrité.

HYGIENE DE L'HABITAT

Des milliers de villes et de villages que comptait l'Egypte ancienne, il ne reste pratiquement rien. La raison en est simple : toutes les constructions civiles, palais et maisons particulières, étaient de brique sèche, matériel essentiellement périssable. De plus, les cités en Egypte n'ont cessé de se superposer en un même lieu, de sorte que les restes de briques anciennes sont, soit partie intégrante des fondations des bâtiments modernes, soit réduits à leur limon originel, tant est vrai le mot fameux de Diodore (I, 51) selon lequel les Egyptiens appelaient "auberges" leurs demeures particulières construites pour être occupées très peu de temps, et "demeures d'éternité" leurs tombeaux de pierre faits pour durer "des millions d'années".

C'est grâce à quelques villes et villages fondés de toutes pièces au bord du désert, occupés temporairement puis abandonnés sans retour que nous pouvons reconstituer en partie l'aspect que pouvaient présenter maisons et villes dans la vallée du Nil.

A ces sources il faut ajouter quelques maquettes de maisons en terre cuite (les "maisons d'âmes") que l'on disposait sur les superstructures des tombes jusqu'à la fin de la XIIème dynastie, enfin quelques représentations de maisons dans les tombes elles-mêmes.

A) Hygiène de la maison - Domisme

I - Les différents types de maisons

Les maisons égyptiennes ont notablement varié, selon les époques, les régions, et les classes de la société. Plutôt que de donner une vue d'ensemble, il nous semble préférable de donner quelques exemples.

a) Les maisons d'ouvriers et d'artisans

A Kahoun, près de l'oasis du Fayoum, on construisit une ville artificielle destinée à abriter le personnel nécessaire à l'édification de la pyramide de Sésostris II (Moyen Empire). Le quartier ouvrier situé à l'extrémité ouest de la ville comprend environ 200 habitations dont il ne reste que les soubassements. Ces maisons étaient groupées par deux, leurs murs postérieurs étant mitoyens. La plupart comptent six à sept pièces et dépassent largement les 100 m2, leur façade s'étirant sur une longueur de 7 à 11 mètres. Une terrasse permettait sans doute aux habitants de chercher la fraîcheur les nuits d'été.

A Tell el-Amarna, l'éphémère capitale du pharaon "hérétique" Akhenaton (XVIIIème dynastie) se trouvent les ruines du village d'ouvriers qui construisirent la ville. Il est composé de maisons mitoyennes à plan uniforme ; chacune comprend quatre pièces : une salle d'entrée où l'on pouvait attacher une bête de somme et exercer un métier et qui servait aussi de pièce de réception, puis une salle de séjour dont le toit est supporté par une colonne, enfin deux pièces plus petites : une cuisine et une chambre à coucher ; un escalier menait à la terrasse.

On retrouve cette même disposition à Deir-el-Medineh, village-baraquement édifié pour les ouvriers travaillant à la

nécropole royale de Thèbes (XIXème dynastie). La maison-type est faite de quatre pièces disposées en enfilade. La salle de séjour comportait une sorte de divan de brique, un brasero où l'on brûlait des parfums et un escalier conduisant à une cave. Dans la cuisine, d'où partait l'accès à la terrasse, se trouvaient provisions d'eau, four à pain, pétrin.

b) Les maisons des fonctionnaires et des nobles

Les maisons plus importantes sont connues essentiellement par les fouilles de Kahoun et d'El Amarna. Dans cette première ville, le quartier Nord était occupé par les demeures des hauts fonctionnaires. C'étaient de vastes métairies dont la superficie atteignait 2 400 m2 (40 x 60 m) et qui comptaient jusqu'à 70 salles et galeries.

Par une demeure dont le plan a été bien conservé, on peut voir combien ces maisons étaient habilement aménagées. Après une entrée en chicane, qui empêchait de voir à l'intérieur, on trouve deux chambres constituant l'habitation du gardien et guide bien nécessaire dans un tel labyrinthe. Un couloir de 30 mètres de long donne accès à la cour dont la face exposée au sud est ombragée par un portique. Dans cette cour, s'ouvrent les appartements du maître et le harem réservé aux femmes et aux enfants. Le plafond de la salle de réception est soutenu par quatre colonnes de bois peint, reposant sur des bases en calcaire. Des communs, des cuisines, des chambres de domestiques communiquant par un jeu complexe de couloirs sont distribués autour de deux autres cours à préaux où l'on trouve des citernes. Il s'agit donc d'une demeure très vaste qui abritait la famille du fonctionnaire et sa domesticité au sens large (brasseurs, boulangers, bouchers, servantes ...).

C'est à Tell el-Amarna qu'on trouve les résidences les plus évoluées et les plus intéressantes, témoignant d'une étonnante recherche du confort et parfois même du luxe. Nous

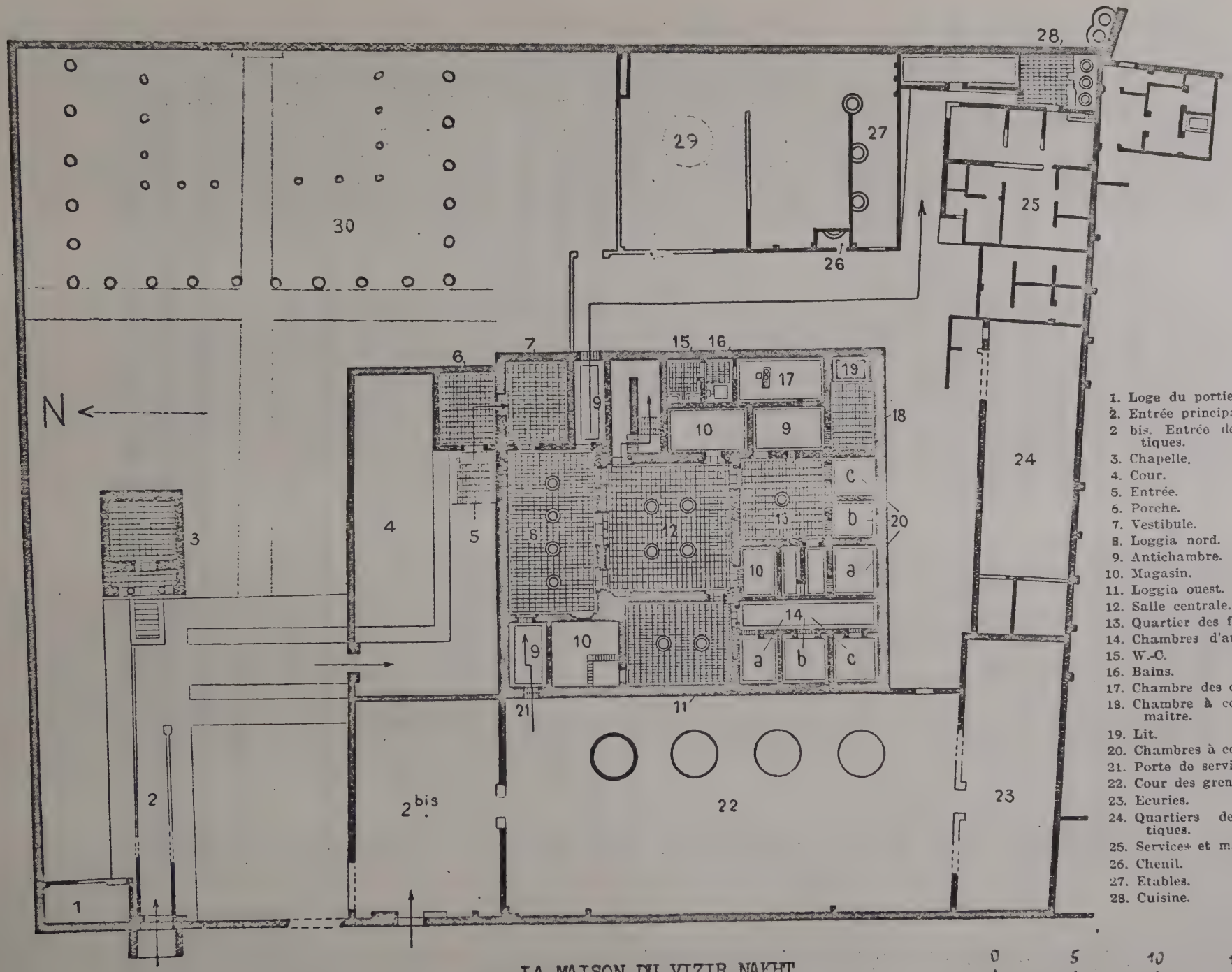

1. Loge du portier.
2. Entrée principale.
2 bis. Entrée des domestiques.
3. Chapelle.
4. Cour.
5. Entrée.
6. Porche.
7. Vestibule.
8. Loggia nord.
9. Antichambre.
10. Magasin.
11. Loggia ouest.
12. Salle centrale.
13. Quartier des femmes.
14. Chambres d'amis.
15. W.-C.
16. Bains.
17. Chambre des onctions.
18. Chambre à coucher du maitre.
19. Lit.
20. Chambres à coucher.
21. Porte de service.
22. Cour des greniers.
23. Ecuries.
24. Quartiers des domestiques.
25. Services et magasins.
26. Chenil.
27. Etables.
28. Cuisine.

LA MAISON DU VIZIR NAKHT

Tell el-Amarna 1350 A.C.

décrirons la maison du Vizir Nakht avec quelque détail pour donner une idée du raffinement de ces demeures construites en 1350 A.C. (voir plan, d'après Pendlebury, les Fouilles de Tell el-Amarna).

La maison était sise sur un vaste terrain couvrant une superficie d'environ 65 x 50 m et entouré d'un mur en briques haut de trois mètres. L'entrée principale, près de l'angle nord-ouest est flanquée de deux petites tours ; la porte franchie, on trouve à gauche la loge du gardien (1) formée d'une pièce unique où figurent un banc et un brasier. On suit alors un sentier bordé d'arbres (2) qui aboutit à une chapelle (3). Cet édifice est particulier à l'époque amarnienne, où les fidèles du dieu Aton rendaient un culte personnel à cette divinité, à l'instar de leur souverain. Un escalier d'une dizaine de marches conduit à cette chapelle, petit temple in antis à ciel ouvert. Derrière, à l'angle nord-est du domaine, s'étend le jardin (30) avec ses rangées d'arbres et d'arbustes, chacun dans sa petite mare de limon - car rien ne pouvait prospérer dans le sable - et l'indispensable étang au bord duquel le maître aimait venir goûter la fraîcheur du soir.

Un sentier quittant le premier à angle droit nous amène dans la cour intérieure (4). C'est là que se trouve l'escalier menant à la porte d'entrée (5) ; sa présence s'explique par le fait qu'on construisait les maisons sur un solide podium de briques, servant très certainement à l'origine à offrir aux murs une base ferme et à remédier aux inégalités du sol, mais élevé plus tard par pure ostentation. La porte d'entrée bénéficiait d'un encadrement de pierre, matière très rarement utilisée pour les habitations particulières. Le linteau, peint et sculpté, portait le nom et les titres du propriétaire ainsi qu'une représentation de ce dernier adorant les noms royaux et divins. L'ouverture de la porte est estimée à 1,80 m de

hauteur, d'après des exemples mieux conservés dans des demeures voisines. Sur cet encadrement de pierre était fixée la porte de bois, pivotant dans des gonds que nous représente un exemplaire conservé au musée de Berlin. Elle ne descend pas tout à fait jusqu'au seuil pour faciliter l'aération. Du porche (6) on pénètre dans le vestibule (7) et enfin le visiteur atteint la première salle de réception (8) toujours située au nord ou à l'ouest de manière à éviter la chaleur du soleil de midi. C'est une salle à quatre colonnades de bois en enfilade peintes en rouge, reposant sur des bases en pierre ; elle s'ouvre sur la pièce centrale (12) par une porte surmontée d'un linteau en pierre sculptée. Le plafond de cette salle de séjour repose sur quatre colonnes disposées en carré. A une paroi est adossée une estrade et à une autre une dalle où l'on parfumait les mains et les pieds ; on y trouve également un support de jarres d'eau fraîche. Il y a enfin, pour assurer le chauffage de la pièce, un foyer mobile ou construit en briques, avec une petite grille orientée du côté de l'estrade. Cette pièce servait également de salle à manger. De là, on passe dans une autre salle de réception plus petite (11), orientée à l'ouest et qui servait parfois de salle de séjour comme l'atteste la présence d'un foyer. Dans le mur est de la salle centrale, une porte donne accès à l'escalier et à la resserre ménagée sous ce dernier. La salle centrale, entourée de toutes parts d'autres pièces, était plus haute que celles-ci, et dans la partie supérieure des murs étaient percées des "claustra" permettant de l'éclairer. Par l'escalier on gagnait le toit et les loggias construites au-dessus des salles nord et ouest (8 et 11). Erman pense que cet étage était entièrement construit en bois et que ces galeries pouvaient abriter des appartements pour les femmes. Le reste du toit constituait une terrasse bordée d'un parapet.

Au sud de toutes ces pièces se trouvent les pièces

réservées à l'usage familial. Communiquant avec la salle centrale, un arrière-salon (13) devait être occupé la majeure partie du jour par les femmes dont les chambres à coucher étaient voisines (20, a, b, c). De l'arrière-salon on pénètre dans une antichambre (9) où une porte donne accès à la chambre à coucher du maître (18) qui occupe souvent l'angle sud-est des maisons et qu'on reconnaît aisément à la présence d'une niche (19) où était placé le lit, juché sur une petite estrade. Les murs de cette niche, plus épais qu'ailleurs, la maintenaient au frais.

C'est aussi par l'antichambre qu'on gagne la salle de bain (16) et le cabinet d'aisances(15). Le bain lui-même est formé d'une dalle placée dans un angle et entouré d'un écran de maçonnerie par dessus lequel un serviteur versait de l'eau sur son maître. L'eau s'écoulait soit dans un vase que l'on pouvait vider soit par une rigole aboutissant hors de la maison. Les murs portaient un revêtement de pierre pour éviter leur usure par l'eau. Une pièce plus grande (17) jouxtait le bain ; on y a trouvé une dalle de pierre fixée sur un socle de briques et creusée de trois concavités. A côté se trouvait un siège de pierre où le maître de maison se faisait oindre avec des préparations dont il subsistait encore des résidus et des cristaux dans les creux de la dalle.

Le cabinet d'aisances (15) était pourvu d'un siège percé en calcaire, en creux pour augmenter le confort ; ce siège reposait sur deux caissons de briques contenant du sable. Un vase était placé sous le siège.

Les trois pièces occupant l'angle sud-ouest (14, a, b, c) communiquent par un couloir avec la partie publique de la maison seulement ; on pense qu'il s'agit de chambres d'amis.

Les domestiques étaient nombreux. Ils avaient leur

"entrée de service" (2 bis) donnant dans une cour d'où ils gagnaient soit la maison (21) soit leurs quartiers (24) en contournant l'angle sud-ouest de la demeure du maître. Ce faisant, ils traversaient la cour des greniers (22) où trônaient quatre silos à grain en forme de pain de sucre auxquels on accédait par un escalier. Divers communs entouraient la résidence, d'autant plus nécessaires que le commerce de détail n'était pas organisé dans ces cités ; ils abritaient pressoir et cellier, basse-cour, boucherie, ateliers, écuries (23) pavées de galets, où les chevaux étaient attachés à des pierres encastrées dans le sol. Derrière les mangeoires carrées en maçonnerie est réservé un passage d'où l'on remplissait celles-ci de fourrage. Un des angles de l'écurie est clos d'un mur semi-circulaire ; ce compartiment servait au dépôt du fumier.

Le puits (29) constituait l'un des éléments essentiels du domaine. El-Amarna étant construit au bord du Nil, l'eau du puits venait indirectement du fleuve; à son voisinage étaient cantonnés les quartiers des bestiaux, pourvus de mangeoires circulaires (27) et le chenil (26) ; à proximité on trouve aussi une fosse à fumier et à immondices.

Les cuisines (28) étaient situées au sud-est de la maison de même que la boulangerie. Les mets étant cuits, des serviteurs les transportaient des cuisines aux appartements du maître en passant par une antichambre (9) s'ouvrant dans la paroi est de la maison (flèche sur le plan).

Tel était le domaine aménagé pour le vizir Nakht, dont la haute charge impliquait un train de vie fastueux certes, mais non exceptionnel, car on trouve à el Amarna plusieurs autres demeures aménagées avec autant de raffinement, telle la maison du "directeur des troupeaux de boeufs du temple d'Aton".

En conclusion, on peut admettre que si les riches demeures d'el-Amarna ne constituent pas le prototype des maisons égyptiennes, elles nous offrent cependant l'expression de l'idéal des Egyptiens en architecture domestique lorsqu'ils disposaient d'un champ libre, c'est-à-dire lorsque nulle construction antérieure ne les gênait dans l'établissement de leurs plans.

c) Les maisons des cités anciennes disparues

Dans les vieilles cités de la vallée habitées de tout temps et réduites aujourd'hui à l'état de kôms dégradés, comme Memphis et Thèbes, la place était plus mesurée que dans les villes neuves en plein désert et les maisons, d'un type différent, comportaient des étages. Des modèles en argile et des représentations sur les murs des tombes nous en donnent l'image.

Le rez-de-chaussée ou même peut-être le sous-sol abritait les artisans, tisserands, boulangers, brasseurs, cuisiniers. Le premier étage était réservé à la vie sociale du maître et le second à sa vie familiale. Des escaliers de briques y donnaient accès et se terminaient sur le toit en terrasse où l'on trouvait des silos à grains et des loggias qui servaient peut-être de chambres aux domestiques.

Peu à peu ces constructions se multiplièrent dans les cités surpeuplées et, à l'époque tardive, certains immeubles de ce genre furent transformés en maisons de rapport par leurs propriétaires qui les louaient par étage.

II - Salubrité des habitations

a) La climatisation

Endurant presque toute l'année une chaleur très for-

te, les Egyptiens attendaient d'abord de leurs maisons ombre et fraîcheur. Ils les construisirent de briques, de bois et de joncs, matériaux légers et donc adaptés au climat car, tout en protégeant contre l'ardeur du soleil, ils permettaient partout l'accès de l'air.

L'orientation des éléments de l'habitation et la disposition des pièces étaient étudiées en fonction du vent et du soleil, du moins lorsque les lieux s'y prêtaient, comme c'était le cas à el-Amarna. Le vent soufflait surtout du Nord-Ouest : aussi le jardin du vizir Nakht et celui de ses voisins était-il aménagé au nord de la propriété afin qu'aucun bâtiment ne l'abrite du vent et n'empêche son propriétaire d'y goûter l'agrément de la brise fraîche du soir ; c'est aussi la raison de la situation des loggias, au nord et à l'ouest de la demeure du vizir ; les terrasses des maisons ouvrières sont de même orientées au nord ; les cuisines et la boulangerie toujours séparées des pièces d'habitation chez les gens de qualité, étaient installées au sud de celles-ci : de cette façon odeurs et fumée ne pouvaient importuner le propriétaire.

Le soleil se levant à l'est et se couchant à l'ouest après être passé au sud, le vizir Nakht avait placé au nord sa pièce de réception principale, à l'est les installations sanitaires et sa propre chambre, car il se levait avec le soleil comme tous les Egyptiens, au sud, des chambres à coucher qui n'étaient pas utilisées dans la journée, à l'ouest sa salle de réception secondaire qui servait de salle de séjour l'hiver car elle était chauffée par le soleil de l'après-midi ; enfin la salle de séjour principale occupait une position centrale, entourée de toutes parts d'autres pièces afin qu'elle restât toujours fraîche.

Une aération était établie grâce à de petites fenêtres placées au haut des façades blanchies à la chaux. Ces

baies étaient disposées de manière à permettre l'établissement de courants d'air. Il existait aussi un système de ventilation très ingénieux et qu'on trouve encore aujourd'hui dans certains villages d'Egypte sous le nom de "moulkouf". Le médecin Nebamon en avait installé un sur son toit ; il s'agit d'une sorte de manche à air, ayant la forme d'un triangle rectangle dressé sur les terrasses et orienté au Nord. Il devait capter le vent pour le redistribuer ensuite à toute la maison dont l'air était ainsi rafraîchi. Ce dispositif se voit aussi sur certains modèles en argile de maisons à étage du Moyen Empire.

Il apparaît donc que l'architecture domestique était bien adaptée au climat, permettant de maintenir une certaine fraîcheur dans les maisons, élément important du confort.

Des moyens de chauffage étaient parfois nécessaires, surtout en hiver, aux heures froides du matin et du soir. On se groupait alors autour de brasiers posés à terre, dans lesquels on brûlait soit du charbon de bois qui était rare, car contingenté par l'administration, soit du fumier sec obtenu à partir d'excréments de brebis et de bouse de vache que l'on ramassait à la main pour en faire ensuite des provisions, comme l'avait noté avec étonnement Hérodote (II, 36).

Pour allumer ces feux, on disposait de charbons incandescents dont on veillait à entretenir la combustion. A défaut, le feu était obtenu grâce à un "briquet" décrit par Capart et trouvé dans la tombe de Toutankhamon. Il consistait en un bâtonnet dont la rotation rapide dans un trou, creusé dans une pièce de bois dur et enduit de résine, enflammait des copeaux mis à son contact.

b) L'aménagement

Nous avons vu que la superficie des maisons, même

celles des ouvriers, était assez importante. A Kahoun, les habitations les plus modestes disposent de 3 à 4 pièces, mais plus souvent de 6 à 7 pièces dont la superficie totale dépasse largement 100 m2. Les occupants étaient cependant moins au large qu'on ne pourrait le croire car souvent ils réservaient un espace important pour le bétail ainsi que l'a noté Hérodote: "Les autres hommes vivent séparés des animaux ; les Egyptiens avec les animaux" (II, 36). Les enfants, les réserves alimentaires, parfois un local professionnel occupaient aussi une surface non négligeable.

L'ameublement variait en importance et en qualité selon la richesse des maisons. Il consistait surtout en coffres et coffrets de bois de toutes tailles où l'on serrait le linge, les objets de toilette et divers autres objets d'usage courant, en tablettes, en supports de jarres, lesquelles servaient de garde manger et en matériel de cuisine. Les sièges, réservés d'abord aux classes aisées, devinrent d'usage général au Nouvel Empire, et comme le dit Noerdlinger de façon un peu simpliste, "le fait que toute la nation égyptienne, il y a 3 000 ans, se soit soulevée du sol pour s'asseoir sur des chaises, revêt une valeur de symbole". Les riches maisons étaient pourvues de "divans" et de plusieurs types de sièges, certains très confortables et magnifiquement décorés. On posait un tabouret sous les pieds des personnages qu'on voulait honorer comme on le voit faire d'un fils à son père dans le conte "Vérité et Mensonge".

La pièce principale du mobilier cependant était le lit et cela depuis l'Ancien Empire. Dans une habitation privée de la VIème dynastie un lit "du meilleur bois de pin" est mentionné expressément comme unique pièce d'inventaire et, pour Sinouhé qui a passé la majeure partie de sa vie chez les barbares, c'est une véritable délivrance de pouvoir, dans sa vieillesse se reposer à nouveau "dans un lit" en "laissant le

sable à ceux qui y vivent".

Les lits étaient de deux types différents. Le premier, connu surtout à l'Ancien Empire est appelé "lit de repos" (Vandier) ; son cadre n'est surélevé que d'un seul côté, celui de la tête. Il s'agit donc plutôt d'un simple plan incliné, assez court d'ailleurs. L'utilisateur devait s'asseoir sur le sol et s'étendre sur le matelas qui recouvrait le lit, comme on le voit dans une tombe de Gîza.

Le lit du second type est le plus habituel : c'est un lit à quatre pieds supportant un cadre horizontal ou plus souvent surélevé légèrement du côté de la tête. Les pieds du lit sont toujours traités comme des pattes d'animaux (lions ou taureaux) et ces pieds sont tournés vers la tête du lit ; ils sont parfois décorés de divinités protectrices des dormeurs : Bès et Thouéris. Le motif du lion ressort aussi de la prophylaxie magique car le lion est symbole de résurrection. Le fond du lit est constitué de cordes et de joncs entrelacés, fixés au cadre. Par dessus on trouve un matelas qui dans tous les cas est plus épais du côté de la tête que du côté des pieds, ce qui accentue encore l'inclinaison du dormeur. C'est pourquoi beaucoup de lits présentent, au pied, une planchette verticale empêchant le corps de glisser en bloquant les pieds du dormeur, comme on peut le voir dans le mastaba de Kaiemankh.

Les matelas sont battus puis égalisés par des serviteurs que nous voyons aussi retirer deux longues pièces d'étoffe d'un coffre, étoffes ensuite étendues sur le matelas, lequel était préalablement débarrassé de sa poussière "à la main" comme l'explique la légende gravée au-dessus de la scène.

En guise d'oreiller les Egyptiens utilisaient un chevet ou appui-tête. Celui-ci comprend un socle de bois ou de pierre posé sur le matelas, un support vertical et une par-

tie supérieure concave, destinée à recevoir la tête. Cet objet peut nous paraître inconfortable mais sans doute l'améliorait-on en y posant un coussin, comme le suggère une figure du papyrus d'Any (XIXème dynastie ; le chevet fait partie du mobilier funéraire). Flinders Petrie assure que cet accessoire était confortable et conforme aux données de l'hygiène car il permettait aux épaules et à la tête d'être légèrement dégagées du matelas, ce qui est un élément de bien-être dans un climat très chaud.

Les lits étaient souvent très hauts et il fallait un marchepied à plusieurs degrés pour y monter. Dans une tombe de Deir el-Gebrâwi le matelas arrive à la hauteur des bras des serviteurs qui le préparent. Cette disposition pourrait bien avoir été dictée par le souci qu'avaient les Egyptiens de dormir à l'abri des reptiles et autres animaux dangereux. On s'explique moins bien l'utilité des baldaquins qui surmontaient souvent les lits. Parfois il s'agit d'une véritable tente montée sur des piquets assez rapprochés. Peut-être étaient-ils destinés à protéger le dormeur des piqûres d'insectes. Un chasse-mouches est d'ailleurs prévu dans le mobilier de nombreuses chambres à coucher.

Le confort et la sécurité du dormeur étant assurés, seul lui manque désormais la fraîcheur. Nous avons vu dans la maison du vizir Nakht que les parois de "l'alcôve" étaient renforcées pour en améliorer l'isolation thermique. Cependant la majorité de la population ne disposait pas de tels aménagements, et leur seule possibilité de trouver de l'air frais pour la nuit consistait à coucher sur le toit de leur maison. Cette éventualité était d'ailleurs une quasi obligation pour les enfants, qui n'avaient pas de lits particuliers et qui, faute de place, du moins dans les habitations modestes, allaient dormir sur la terrasse, enroulés dans une natte.

Le maître de maison pouvait faire monter son lit sur le toit pour y dormir au frais. Vandier estime qu'il y faisait parfois installer la "tente" que nous avons évoquée plus haut. Hérodote (II, 95) avait aussi noté cette propention des Egyptiens à dormir à la belle étoile sur des "tours", en fait des constructions légères édifiées sur les toits en terrasse. Ce même maître n'hésitait d'ailleurs pas à exiger un lit dans ses déplacements et l'on connaît une scène (Deir el-Gebrâwi) montrant un lit installé à proximité de l'endroit où son propriétaire est venu pratiquer la pêche au harpon pour quelques jours.

Mentionnons aussi le fameux "lit de camp" de Toutankhamon , pliable en trois à l'aide de charnières de bronze et muni d'un baldaquin démontable ; ce type de lit suivait les souverains d'Egypte en déplacement, d'après Capart.

Les tentures, nattes et étoffes coloriées jouaient un rôle important dans le confort et la décoration des salles intérieures des maisons. Des frises murales représentant fleurs et fruits ornaient les pièces des riches villas. Les maisons plus ordinaires se contentaient de blanchir à la chaux les murs noircis par la fumée des foyers.

c) L'éclairage

Dans les maisons simples des ouvriers de la nécropole de Deir el-Medineh, l'éclairage diurne était réalisé comme suit : la première pièce, celle qui donnait sur la rue, recevait essentiellement sa lumière de la porte d'entrée et parfois d'une étroite ouverture au plafond ; la salle de séjour, au toit surélevé, était éclairée par une fenêtre percée dans la partie du mur qui dépassait la hauteur des autres pièces ; la chambre à coucher était plus sombre car on n'y trouvait

qu'une minuscule lucarne ménagée dans le plafond ; quant à la cuisine, elle présentait un toit fait de cinq poutres horizontales sur lesquelles on posait des panneaux de bois, une fois les opérations de cuisine et de boulangerie terminées.

L'éclairage des villas n'était pas différent ; de petites fenêtres carrées, haut situées tamisaient la lumière aveuglante à travers leurs lacis de pierre. Les maisons opulentes disposaient de rideaux faits de fins éléments de bois pendant verticalement devant l'ouverture des fenêtres situées à l'étage, comme nous le montrent des peintures de tombes du Nouvel Empire.

L'éclairage artificiel était habituellement le fait de lampes à huile, dont Clément d'Alexandrie attribue d'ailleurs l'invention aux Egyptiens. Elles ne constituaient pas un luxe comme le montre le "Conte des deux frères" : lorsque le maître de maison rentre le soir d'une dure journée de travail aux champs, il est dit de sa femme infidèle : "elle n'avait allumé aucune lumière, sa maison était dans l'obscurité complète". Il est donc admis comme allant de soi que, même dans un ménage de paysans, les chambres habitées étaient éclairées artificiellement le soir.

Les lampes courantes avaient la forme d'une coupe plate, généralement en terre cuite ; elles contenaient de l'huile dans laquelle trempait une mèche de corde ou de tissu grossier. Nous lisons dans Hérodote (II, 62) qu'on ajoutait du sel à l'huile ; peut-être était-ce en vue de ralentir la combustion pour économiser l'huile. Très souvent, afin de mieux répartir la lumière, ces lampes étaient posées sur des supports élevés en forme de colonne, ce sont là les premiers exemples de lampes sur pied. On connaissait d'ailleurs aussi la lampe d'étude car parmi les "instructions" que reçoit l'élève-scribe, on trouve cet avis : "lis aussi pendant la nuit".

Ce type de lampe,outre qu'il procure une lumière assez pâle, présente en général un autre inconvénient : le dégagement d'une fumée noirâtre très salissante. Or les tombes de la nécropole de Thèbes où les décorateurs travaillaient à la lumière artificielle ne présentent pas trace de fumée. On ne connaît pas le moyen qu'utilisaient les Egyptiens pour empêcher cette formation de fumée.

d) L'entretien

La poussière et le sable soulevés par le vent s'infiltraient dans les maisons, malgré la petitesse des fenêtres grillagées et qu'on fermait parfois au moyen de rideaux de toile colorées ou de fibres de bois. Flinders Petrie nous apprend qu'on nettoyait les maisons au moyen de balais ayant la forme d'un éventail, fait de roseaux tressés ; dans le même temps, on répandait de l'eau sur le sol en terre battue ; cet éventail servait aussi à attiser les feux de charbon de bois à la cuisine, comme le montre une peinture du Moyen Empire.

Les mauvaises odeurs étaient chassées par des fumigations ; celles du papyrus Ebers n'étaient pas à la portée de toutes les bourses : "Fumigation que l'on doit préparer pour rendre agréable l'odeur de la maison : oliban sec ; graines de pin-pignon ; résine de térébinthe ; souchet odorant ; écorce de cinnamone ; melon ; roseau de Phénicie. A broyer fin, à réduire en une masse, puis on en mettra sur le feu" (Eb. n° 852).

Les hôtes indésirables dans les habitations ne manquaient pas : insectes, rongeurs, serpents, oiseaux voleurs. Contre les mouches, moustiques, puces et poux qui étaient nombreux et dangereux parce que transmetteurs de maladies, on avait imaginé diverses méthodes de protection dont nous parlerons au chapitre suivant.

Les souris et les mulots étaient redoutés car ils s'attaquaient aux provisions. Pour les éloigner, on disposait de recettes à caractère magique : "Autre (remède) pour empêcher les souris d'approcher des choses : graisse de chat. A mettre sur toutes choses" (Eb. n° 847), la graisse de chat devant éloigner les souris comme le ferait le chat lui-même. Dans les greniers à grains menacés par les mulots, on conseillait de brûler des excréments de gazelle et de badigeonner les murs avec une solution préparée à partir du résidu de combustion (Eb. n° 849).

e) Les problèmes sanitaires

L'eau de boisson provenait du Nil, d'un puits ou de canaux pour les villages situés à distance du fleuve. Le chadouf était utilisé pour élever l'eau jusqu'à un bassin où l'on pouvait plus commodément la recueillir dans des cruches. Puis l'eau était mise à rafraîchir dans des "zirs" posés sur des dressoirs de bois. Aucun système d'adduction d'eau n'a été découvert dans les habitations. L'évacuation des eaux souillées a pu en de rares occasions bénéficier de canalisations en poterie, mais le plus souvent l'eau s'écoulait des maisons par un simple trou ménagé au bas du mur.

Dans certains cas un dépôt de fumier se trouvait non loin du puits, comme on l'a vu pour la propriété du vizir Nakht. Nous ignorons si cette pratique dangereuse était répandue ; quoiqu'il en soit, elle constituait une menace de plus vis-à-vis de la pureté de l'eau.

Soucieux de propreté corporelle, l'Egyptien aisé, nous dit Rachet, possédait dans sa maison, dès le Moyen Empire, une pièce réservée à la toilette. Nous avons décrit plus haut la salle de bain du vizir Nakht. Ce local sanitaire se retrouve dans plusieurs demeures moins luxueuses, et même un sur-

veillant pouvait prendre sa douche le soir, la journée de travail achevée, comme le note Erman.

Le mur en briques de ces "cabines de douche" était souvent doublé par des dalles de pierre qui le protégeait des éclaboussures.

La présence de latrines est attestée par les fouilles ; les exemples les mieux conservés sont ceux d'El Amarna (Nouvel Empire) ; le caractère d'avant-garde de cette installation frappait encore Hérodote à la Basse Epoque : "Les Egyptiens ont adopté des coutumes à l'inverse des autres hommes... ils font leurs besoins dans les maisons et mangent dans les rues, donnant pour raison qu'il faut faire en secret les choses nécessaires qui sont indécentes et publiquement celles qui ne le sont pas".(II, 35).

III - Les jardins

Le goût des anciens Egyptiens pour les jardins, les fleurs et la verdure en général, est une donnée que l'on retrouve tout au long de leur Histoire.

Dès la IVème dynastie, un certain Meten se vantait d'avoir acheté une propriété de 200 coudées carrées (environ 10 000 m2) qui, en sus de la maison d'habitation, se composait principalement d'un ensemble de jardins. Ils étaient plantés de "bons arbres" parmi lesquels des "figuiers et des vignes" sont expressément mentionnés, et "un très grand étang y avait été creusé". Un millénaire plus tard environ, au Moyen Empire, Sinouhé, rentré de son exil au désert, est gratifié par le Roi d'une maison de campagne, littéralement d'une "maison de propriétaire de jardin" dont il précise avec fierté que "tous ses arbres étaient plantés à nouveau".

Mais c'est surtout au Nouvel Empire que nous connaissons les jardins qui étaient alors très répandus. Les peintures des tombes nous révèlent leur richesse et leur beauté. Un tableau de la XVIIIème dynastie représente une propriété dans laquelle la maison d'habitation disparaît complètement derrière un immense jardin, divisé par des allées en parterres rectangulaires comportant chacun une seule espèce d'arbres et agrémenté de quatre pièces d'eau.

Dans une autre tombe de même époque, le propriétaire s'est fait représenter avec son épouse dans le kiosque bâti au milieu de son jardin ; sans doute aimait-il de son vivant y goûter la fraîcheur et s'attarder à l'ombre des sycomores, des palmiers doums, des dattiers, des figuiers, des grenadiers, des perséas, des tamaris et d'autres espèces encore qu'il y avait plantés, cinq cents arbres au total.

Tout jardin de quelque importance avait sa pièce d'eau carrée ou rectangulaire, bordée de fourrés de papyrus, couverte de nénuphars, où s'ébattaient poissons et oiseaux aquatiques. L'Egyptien prisait particulièrement cet "étang frais" au bord duquel une barque était souvent amarrée et où parfois il pèchait à la ligne nous dit Erman, et même se baignait à l'occasion comme le suggère un Conte du "Papyrus Westcar" mettant en scène la femme d'un chef-lecteur qui, en l'absence de son mari, attire chez elle un "bourgeois" lequel se baigne le soir dans la pièce d'eau, après avoir "fait un jour heureux".

Flinders Petrie a soulevé le problème du danger de ces eaux stagnantes à côté des habitations. Il n'est pas impossible en effet qu'elles aient été un point d'appel par les moustiques et un éventuel foyer de propagation du paludisme, maladie qui frappait déjà les anciens Egyptiens, comme on le verra au chapitre suivant.

Quoiqu'il en soit, le jardin et son bassin constituaient pour l'Egyptien ancien un réel besoin. Les vivants venaient s'y reposer le soir après une journée torride et sur les parois des tombes on souhaite au mort qu'il puisse toujours venir "se rafraîchir à l'ombre de ses sycomores" et "se désaltérer comme il lui plaira avec l'eau du bassin creusé dans la terre éternelle".

B) Urbanisme

I - Le plan des villes

Grâce aux soubassements de quelques rares villes et villages qui sont parvenus jusqu'à nous, il est possible de se représenter comment les architectes égyptiens concevaient le plan d'une ville.

Dans les cités de Kahoun et d'el-Amarna édifiées de toutes pièces pour des besoins nouveaux, ils ont su créer un urbanisme fondé sur la géométrie.

La ville artificielle de Kahoun a été érigée d'après un plan d'ensemble. Elle formait un carré d'environ 350 m de côté et était entièrement entourée d'une large muraille de briques. Une autre muraille séparait la ville en deux : à l'ouest le quartier ouvrier, de beaucoup le moins étendu, comprend 200 à 250 maisons sur une superficie de 240 x 105 mètres. Une rue principale de 9 m de largeur traverse ce quartier du nord au sud ; de celles-ci bifurquent, à angle droit vers l'est et l'ouest, des ruelles de 4 m de large au nombre de 10 environ et bordées de maisons strictement alignées.

Tout autre se présente le quartier oriental qui occupe les trois quarts de la ville et qui paraît avoir été réservé,

au moins dans sa partie nord, à l'usage du roi et des hauts fonctionnaires de la cour.

Une dizaine de domaines sont situés des deux côtés de la rue principale de ce quartier, rue allant d'est en ouest et longue de 280 mètres.

A ce type de cité à plan orthogonal appartient aussi le village des ouvriers de Tell el-Amarna. Cinq rues parallèles dirigées du Nord au Sud débouchent à angle droit sur la place située au sud. Ces rues délimitent des ilôts réguliers composés de maisons construites sur des plans presque identiques. L'agglomération est protégée par un mur d'enceinte à peu près carré percé d'une seule porte, au sud.

Là où se révèle, dans toute sa relativité, l'urbanisme égyptien c'est dans la cité d'el-Amarna, qui fut capitale pendant 25 ans seulement, sous le règne d'Akhenaton (1350 A.C.). La ville est située à mi-chemin entre Le Caire et Louxor ; elle s'étire le long de la rive droite du Nil sur une longueur de 10 km environ.

Trois rues principales, à peu près parallèles, relient trois quartiers bien différenciés. Ces voies sont orientées selon l'axe du fleuve ; la première appelée "Route du Roi" dessert tous les édifices les plus marquants de la ville. A son extrémité sud se trouve Marou-Aton, palais de plaisance agrémenté d'un lac et de beaux jardins, puis la route traverse la ville principale et passe entre le Palais Royal à l'ouest et la Maison privée du Roi à l'Est. A cet endroit, un pont reliait ces deux bâtiments, pont sur lequel était construite une sorte de loggia où le roi se montrait à la foule et distribuait des récompenses sous forme de colliers d'or à ses fidèles partisans ; puis la route dessert le grand temple et atteint tout au Nord le Palais et la Ville Septentrionale. Plus

à l'Est est située la deuxième voie importante : la "Rue du Grand Prêtre". Elle donnait accès aux domaines de nombreux nobles et hauts fonctionnaires et se prolongeait au Nord vers des faubourgs. Tout à l'Est se trouve la "Route Orientale". Ces trois grandes voies de communication, dont la largeur atteint parfois 60 mètres sont reliées par des routes transversales dont la largeur va de 2 à 10 mètres. Ainsi se trouvent différenciés trois quartiers essentiels : le faubourg des affaires, la zone du palais et du temple et le quartier résidentiel.

Ce n'est que dans la partie officielle qu'on peut parler d'un véritable plan d'urbanisme : des rues droites où s'alignent les édifices publics. Dans le quartier résidentiel, les grands domaines paraissent avoir été construits au bord de la route principale de façon ordonnée mais entre ces propriétés les classes moins aisées ont bâti leurs maisons selon un plan fantaisiste ; contrairement à ce que l'on a vu pour Kahoun, riches et pauvres sont donc mêlés à el-Amarna donnant au paysage urbain un aspect plus bigarré.

Et c'est là une préfiguration de l'aspect que devaient présenter la plupart des vieilles villes égyptiennes car ce serait une illusion que de se les représenter toutes conçues selon un plan bien précis, avec des maisons alignées et des rues toujours droites. La réalité dans ces vieilles cités, édifiées lentement au cours des millénaires, devait être beaucoup plus capricieuse et l'on peut s'imaginer les villes égyptiennes comme toutes les cités d'Orient, avec leurs masures qui s'écrasent dans les quartiers pauvres et envahissent les quartiers résidentiels ; leurs rues tortueuses et poussiéreuses où l'on trébuche dans les ordures que se disputent des chiens errants ; leurs marchés bruyants et les obscures échoppes des artisans ; enfin les grandes demeures des riches per-

dues au fond des jardins, le tout dominé par l'immense architecture de pierre des temples et les palais des gouverneurs et du souverain.

Si tel était sans doute l'aspect de nombreux bourgs, il n'en demeure pas moins que, dans la construction des cités temporaires, établies sur un emplacement vierge, le génie planificateur de la civilisation égyptienne s'est nettement manifesté.

II - L'aménagement des villes

a) L'eau

Les besoins en eau étaient importants, pour la maison, les élevages et l'irrigation des plantations. Nous avons vu précédemment les diverses méthodes d'approvisionnement, variables selon les lieux et les époques ; l'eau venait soit directement du Nil où on allait la puiser, soit d'un canal, d'un puits ou d'un bassin de pierre, que l'on trouvait dans les villes entourées d'une enceinte comme Tanis, ville du delta. Le chadouf qui permettait de puiser l'eau de façon moins fatigante et plus rapide constitua un grand progrès. Ces points d'eau étaient spécialement précieux aux habitants des bourgs situés à distance du fleuve et lorsqu' à Deir el-Medineh l'administration avait fait creuser un puits à 52 m de profondeur, elle plaçait un gardien à côté du point d'eau pour en assurer la surveillance.

Des canalisations d'eau ont rarement été trouvées par les archéologues ; cependant Montet signale qu'à Tanis, il a découvert des conduites d'eau en poterie de différents modèles, profondément enterrées. Certaines étaient constituées de vases sans fond emboîtés les uns dans les autres, et soi-

gneusement cimentés. Le même auteur déclare ignorer si ces canalisations servaient à amener l'eau potable ou à évacuer les eaux usées, mais il signale leur existence "qui prouve que l'administration pharaonique n'était indifférente ni au bien-être des habitants, ni à la santé publique".

Le système d'écoulement des eaux usées dans les villes est mal connu ; les fouilles de Kahoun ont cependant révélé un dispositif d'évacuation des eaux consistant en une rigole large de 65 cm, creusée au centre des rues principales.

b) La végétation

Nous avons étudié plus haut les jardins entretenus par les particuliers. Il est intéressant de constater que plusieurs pharaons se sont souciés de créer des espaces verts en pleine ville.

A el-Amarna, de vastes espaces étaient réservés pour les plantations d'arbres et de jardins. Son goût de la nature poussa même Akhenaton à créer un parc zoologique dans son palais sptentrional, sans doute le premier de l'Histoire.

Sur une paroi de la "salle des Annales" de Thoutmosis III (XVIIIème dynastie) un jardin a été jugé digne d'être représenté car il était composé de plantes et d'arbres que ce souverain avait importés de Syrie.

Mais c'est surtout Ramsès III (XXème dynastie) qui se distingua dans la création d'espaces verts urbains, si nécessaires dans un pays chaud et poussiéreux. "J'ai fait fructifier, disait-il, la terre entière avec les arbres et les plantes. J'ai fait que les humains puissent s'asseoir sous leur ombre".

A Tanis, capitale de son illustre aïeul Ramsès II,

il a créé d'immenses jardins, aménagé des promenades dans la campagne, planté des vignes et des oliviers, bordé la route sacrée de fleurs éclatantes.

De la ville d'Héliopolis il dit : "J'y ai fait verdir les papyrus à l'instar des marais d'Akh-bit ... J'ai fait prospérer le bois sacré de ton temple. Je l'ai mis à sa place exacte qui était rasée. Je l'ai pourvu de jardiniers pour le faire prospérer ..."

Plus tard, c'est Hérodote qui nous révèle ce qui est sans doute le premier exemple connu d'une rue de ville ombragée par des arbres. Parlant de la ville de Bubastis (située dans le Delta) et de ses édifices sacrés, il écrit : "Le sanctuaire est situé au milieu de la ville ... En face de l'entrée, une voie dallée en pierres se développe sur une longueur de trois stades environ (500 mètres) ; elle traverse la place du marché, allant vers le Levant ; sa largeur peut être de quatre pléthres (120 m) ; de part et d'autres de cette voie, des arbres ont poussé qui montent jusqu'au ciel",(II, 138).

c) Autres éléments de salubrité

Force est d'avouer qu'on sait très peu de choses sur l'entretien des villes et cela ne doit pas nous étonner car les Egyptiens, dans ce qu'ils nous ont légué, ont surtout cherché à faire survivre des faits dignes de passer à la postérité, à leurs yeux du moins ; on conçoit donc que le problème des ordures ménagères par exemple ne soit évoqué nulle part et c'est tout juste si on devine que les citadins parfois se débarrassaient de leurs détritus de façon peu orthodoxe, lorsqu'on apprend que dans la cité d'Héliopolis, Ramsès III a fait nettoyer les lacs sacrés des temples "enlevant toutes les ordures qui s'y étaient accumulées depuis que la terre existe".

A el-Amarna, Pendlebury signale l'existence de "fosses à décombres, auxquelles on avait quelquefois mis le feu pour les désinfecter".

Les habitants des villes de l'Antique Egypte ne souffraient pas des mêmes nuisances que nous. Cherchant surtout à s'abriter du soleil, de la poussière et des animaux dangereux, ils écoutaient en souriant le Conte mettant aux prises les gens d'Avaris (au Nord) qui se plaignaient des hippopotames d'un étang de Thèbes (au Sud) dont les bruits nocturnes étaient si intenses qu'ils les empêchaient de dormir.

CHAPITRE VI

LES MALADIES ENDEMIQUES

P L A N

A) Généralités

- I Les sources
  - a) Les papyrus médicaux
  - b) Les momies
- II Le corps médical

B) Les maladies contagieuses

- I La tuberculose
- II La lèpre
- III La peste et le typhus
- IV La variole
- V Le tétanos
- VI La poliomyélite
- VII Les maladies vénériennes
- VIII Le trachome
- IX Le coryza

C) Les maladies parasitaires

- I Les Helminthiases
  - 1) La bilharziose vésicale
  - 2) Les vers intestinaux et les filaires

a) Les cestodes
b) Les nématodes
   α) ankylostome
   β) ascaris
   γ) filaires
      . lymphatiques
      . cutanées

II Les Protozooses
   1) La dysenterie
   2) Le paludisme

D) Les agents transmetteurs de maladies

I Rôle de l'eau
II Rôle de l'air
III Rôle de l'homme
IV Rôle des animaux familiers
V Rôle des insectes
   a) les mouches
   b) les moustiques
   c) les poux
   d) les puces

LES MALADIES ENDEMIQUES

A) Généralités

Avant de passer en revue les principales affections dont on a pu soupçonner l'existence dans l'Egypte antique nous évoquerons brièvement les sources de notre connaissance des problèmes médicaux égyptiens ainsi que les principales caractéristiques du vaste corps médical établi dans la vallée du Nil.

I - Les sources

A côté des sources habituelles et constamment évoquées dans cette étude, récits des auteurs grecs, textes bibliques, documents littéraires et artistiques égyptiens, il faut mentionner ici deux autres catégories de sources très importantes : d'une part les documents écrits médicaux, papyrus surtout, d'autre part les restes squelettiques et les momies.

a) Les Papyrus médicaux

Ils forment la base la plus importante de notre connaissance de l'art médical dans l'Egypte ancienne. Le plus anciennement découvert est le Papyrus Ebers, publié pour la première fois en 1875 ; c'est aussi le plus volumineux : 20 mètres de long sur 30 cm de large, 110 pages, 877 paragraphes.

C'est surtout un recueil de recettes où la clinique tient peu de place ; il est néanmoins d'une importance fondamentale et on y trouve un traité de cardiologie, un traité des maladies de l'estomac, un traité de gynécologie, des prescriptions pour plus de 80 affections au total. Il est daté de la XVIIIème dynastie mais a été copié en fait sur des textes plus anciens : à certains endroits le scribe a laissé des blancs et porté la mention, à l'encre rouge : "trouvé détruit".

La Papyrus Edwin Smith est le plus "scientifique" de tous les textes médicaux égyptiens ; il traite presque exclusivement de chirurgie traumatique et ne fait appel à la magie que dans un cas, d'ailleurs désespéré. Les autres principaux papyrus sont le Papyrus Hearst, le Papyrus de Berlin qui traite entre autres de contraception, le Papyrus de Londres, le Papyrus de Kahoun, le Papyrus Carlsberg n° VIII et le Papyrus Chester Beatty n° VI, véritable traité de proctologie.

Ces papyrus sont tous des copies de documents plus anciens ; on les reproduisait fidèlement d'âge en âge, comme des livres saints. Cela tient au fait que les Egyptiens étaient le peuple le plus conservateur qu'on puisse imaginer, conservateur en religion, en art, en écriture et, si étrange que cela nous paraisse, en médecine. Diodore de Sicile (I, 82) l'avait bien observé, il écrit : "Les médecins égyptiens établissent le traitement des maladies d'après des préceptes écrits, rédigés et transmis par un grand nombre d'anciens médecins célèbres. Si en suivant les préceptes du livre sacré, ils ne parviennent pas à sauver le malade, ils sont déclarés innocents et exempts de tout reproche. Si au contraire, ils agissent contrairement aux préceptes écrits, ils peuvent être accusés et condamnés à mort, le législateur ayant pensé que peu de gens trouveraient une méthode curative meilleure que celle observée depuis si longtemps et établie par les meilleurs hommes de

l'art".

La valeur des prescriptions contenues dans les Papyrus est très inégale ; en général, le Papyrus Smith mis à part, une large place est faite à la magie et beaucoup de recettes sont composées d'ingrédients dont on voit mal l'intérêt, quand ils ne sont pas franchement répugnants ; cependant il s'en faut que tous ressortent d'un type de "pharmacopée excrémentielle" et nous aurons l'occasion d'indiquer plusieurs prescriptions rationnelles et administrées à bon escient.

Les deux auteurs qui ont fait le plus pour l'étude de ces documents sont Lefebvre en France et Grapow en Allemagne. "L'essai sur la médecine égyptienne de l'époque pharaonique" (1956) du premier auteur a été à la base de notre étude. Quant à Grapow, il a publié de 1954 à 1962 un "Grundriss der Medizin der alten Aegypter" en 8 volumes où il passe en revue tout ce que l'on peut connaître de la médecine égyptienne.

b) Les restes squelettiques et les momies

Leur étude a été entreprise au début du XXème siècle et s'est révélée très instructive à la fois pour l'anthropologiste et le médecin intéressé par cette "paléopathologie".

Aux examens macroscopiques de Ruffer, Smith, Dawson, ont fait suite des techniques plus fines : histologiques avec Sandison, sérologiques avec Boyd et Connoly qui étudièrent les groupes sanguins des momies et purent ainsi résoudre certains délicats problèmes de filiations royales, jusque là insolubles, enfin radiographiques avec Smith, Moodie, Jonckheere et surtout Gray qui fit une véritable tournée des musées, radiographiant toutes les momies.

Pour chaque maladie nommée dans notre étude, nous avons tenté de réunir les données fournies par les Papyrus et celles provenant des examens de momies.

II - Le corps médical

La remarque d'Hérodote sur l'Egypte du Vème siècle A.C. : "Tout est plein de médecins" peut s'appliquer à toutes les époques de l'Histoire égyptienne car la médecine fut toujours en grand honneur dans la vallée du Nil. Le poète de l'Odyssée avait déjà proclamé, avant Hérodote : "L'Egypte ... pays de médecins, les plus savants du monde (IV, 230). "De fait, ces lointains confrères avaient bonne réputation, et on venait de l'étranger pour les consulter, tel ce prince syrien qui, sous Aménophis II, vint en compagnie de sa femme et de serviteurs chargés de présents, chez Nebamon, médecin du Roi, à Thèbes. Médecin se disait "sounou" et les hiéroglyphes représentant ce mot s'écrivent sous la forme d'une flèche surmontant un pot arrondi et suivi d'une figure d'homme assis. Les deux premiers hiéroglyphes ont une valeur purement phonétique, le troisième (appelé "déterminatif") indique la catégorie à laquelle appartient le mot. Une lecture purement idéographique de ce mot est parfois encore signalée, du type : "l'homme à la lancette et au mortier" ; cette interprétation est purement fantaisiste. A côté des médecins généralistes, on trouve des praticiens spécialisés dans une ou plusieurs disciplines, comme l'avait remarqué Hérodote : "les uns sont médecins pour les yeux, d'autres pour la tête, pour les dents, pour la région abdominale, pour les maladies de localisation incertaine" (II, 84).

Les médecins étaient des fonctionnaires "entretenus aux frais de la société" comme nous l'apprend Diodore de Sicile (I, 82). Etant serviteurs de l'Etat, ils entraient dans

un cadre administratif hiérarchisé, d'où la multiplicité des titres qui nous sont parvenus : "médecin en chef", "médecin inspecteur" etc... Il existait aussi une instance sanitaire supérieure, ayant à sa tête le "chef des médecins de Basse et de Haute Egypte" comme l'a montré le Dr Jonckheere, égyptologue et médecin, qui a particulièrement étudié tout ce qui concerne la profession médicale dans l'Egypte ancienne.

L'administration centrale se préoccupait entre autres des questions d'hygiène. F. Petrie a révélé l'existence d'inspecteurs royaux s'occupant des problèmes de désinfection générale au moyen de fumigations d'encens et Ameline, dans un article déjà ancien de "La Presse Médicale" où il analysait un procès rendu à Thèbes sous Ptolémée VIII (117 A.C.) a révélé qu'au cours de ce procès un plaignant avait étayé ses revendications d'un motif touchant l'hygiène publique, à savoir l'existence de dépôts mortuaires en pleine ville, que les réglements sanitaires auraient interdit ; Ameline écrit que les Egyptiens du IIème siècle A.C. possédaient une administration sanitaire centralisée que les Ptolémées tenaient des anciens Pharaons, ce qui paraît vraisemblable.

L'étendue des connaissances médicales des "sounou" est difficile à apprécier. Ce qui est certain c'est l'intrication des éléments magiques, religieux et rationnels dans leur thérapeutique.

Car s'il existait en Egypte de nombreux magiciens à vocation médicale ainsi que des prêtres-médecins (les prêtres de Sekhmet), on trouve aussi des fonctionnaires dont le titre ne laisse pas de doute sur le caractère "polyvalent" des médecins de l'époque ; c'est ainsi que l'on connaît des personnages à la fois prêtre et médecin tel Onnophris "prêtre de Sekhmet et médecin inspecteur" et même un certain Hérychefnekht "chef des prêtres de Sekhmet, chef des magiciens, médecin en chef du roi".

La raison de cet état de choses s'explique par la conception qu'avaient les Egyptiens de l'irigine des maladies. Lorsqu'un facteur extérieur comme un traumatisme était la cause du mal, point n'était besoin d'avoir recours à une explication magique : les symptômes étaient la conséquence directe de l'agent extérieur ; c'est ce qui explique le caractère plus rationnel des prescriptions du Papyrus Smith qui ne traite que des traumatismes.

Par contre, l'étiologie des affections purement médicales ne pouvait que rester mystérieuse pour des esprits primitifs, sans expérience suffisante et donc tout disposés à voir dans ces maladies l'oeuvre d'agents surnaturels. Ces agents maléfiques, sur qui l'homme n'avait pas de prise, c'étaient, comme le disent souvent les textes magiques "un dieu ou une déesse, un mort ou une morte, un ennemi ou une ennemie", qui avaient réussi à se glisser dans le corps d'un être humain. Pour les en chasser, des procédés, eux-mêmes surnaturels paraissaient donc indispensables et on comprend mieux alors pourquoi magie et médecine étaient inséparables.

Concluons avec Dawson (Magician and Leech p. 15) qui écrit : "le magicien avec ses formules, le médecin avec ses médicaments, le prêtre avec ses prières et son rituel ont travaillé pendant des siècles sans nombre à protéger et prolonger la vie, à renforcer la vitalité et à s'opposer aux puissances qui menacent l'existence".

B) Les maladies contagieuses

Des épidémies ravageaient parfois l'Egypte ; la peste et la variole devaient être les plus graves. On trouve mention, dans les textes médicaux et non médicaux de nombreuses maladies

peut-être contagieuses. Nous n'évoquerons que celles pour lesquelles l'incertitude diagnostique n'est pas trop grande.

La fréquence de ces maladies ne peut être appréciée ; certaines ne sont connues que par quelques exemples et ont peut-être été répandues ; d'autres, non identifiées, comme les maladies infectieuses bénignes de l'enfance, ont pu cependant exister.

La fièvre était un symptôme bien connu ; elle s'accompagnait parfois de frissons : "Tu appliqueras la main sur lui ; habile des doigts, tu constateras, sur lui, que sa maladie est tremblante" (Eb. n° 193).

I - La tuberculose

L'existence de la tuberculose osseuse est certaine. Morse et Coll. ont publié 31 cas de maux de Pott sur des squelettes ou momies. Smith, sur 10 squelettes découverts dans un cimetière de Nubie, a trouvé 4 corps porteurs de lésions pottiques. Les descriptions ne laissent pas de doute quant au diagnostic : "D8, D9 et D10 sont fusionnés et enclos dans une cavité d'abcès. Le corps de D9 a complètement disparu et D8 est au contact de D10, produisant une cyphose angulaire".

Watermann a rapporté un autre cas avec destruction vertébrale à deux niveaux : dorsal et lombaire, et double cyphose angulaire.

Smith et Ruffer ont décrit un cas très évocateur trouvé sur la momie d'un prêtre d'Amon de la XXIème dynastie (1 000 A.C.) qui présentait une lésion dorsale basse accompagnée d'un volumineux abcès dans la gaine du psoas.

L'art égyptien ancien a souvent représenté des in-

dividus bossus. Certains voient dans toutes ces cyphoses des maux de Pott guéris ; comme le remarque Leca, cette interprétation a besoin d'être nuancée ; néanmoins certaines figurations sont assez évocatrices, telle la statuette en bois de l'époque prédynastique publiée par Jonckheere, révélant une double déformation : cypho-scoliose haute et thorax en carène ; le jardinier de la tombe d'Ipouy à Thèbes (XIXème dynastie) est porteur lui aussi d'une cyphose dorsale haute importante peut-être d'origine pottique et qui n'est pas due à une maladresse du dessin car près de lui se tient un de ses collègues manoeuvrant également un chadouf et représenté de même en profil vrai, mais sans scoliose. On ne peut en dire autant du prêtre Ankh-Oudjès figuré sur un bas relief de la Ny Carlsberg Glyptothèque de Copenhague. L'aspect de cyphose dorsale haute semble pouvoir être attribué à la maladresse du sculpteur qui a voulu figurer un profil vrai, plutôt qu'à une déformation rachidienne.

Quant au harpiste du Nouvel Empire, dont la silhouette bossue est esquissée sur un ostracon de Deir el-Medineh, il paraît vraissemblable d"évoquer une origine professionnelle à sa cyphose.

Puisque la tuberculose osseuse était fréquente, il est permis de supposer que la tuberculose pulmonaire n'était pas inconnue. En fait, l'état des poumons de momies vieilles de 3 000 ans ne permet pas d'établir de constatations probantes. Bien entendu, aucun BK n'a été découvert, ces bacilles disparaîssent rapidement après la mort. Cependant, le grand nombre de prescriptions contre la toux préconisées par le Papyrus Ebers et celui de Berlin fait penser que parmi toutes les affections d'origine pulmonaire dont souffraient les Egyptiens, figurait la tuberculose.

II - La lèpre

Cette terrible maladie semble avoir été connue en Egypte dès la haute antiquité. Elle y aurait été apportée par les Hébreux et les Phéniciens.

Des témoignages matériels et scripturaux nous apportent la preuve de son existence. Ce sont d'abord les autopsies de momies réalisées par Ruffer et Smith. Ces derniers ont en effet découvert des lésions sur certains squelettes, à type de déformations osseuses, telles qu'amputation des orteils et doigts fixés en flexion évoquant la griffe cubitale d'origine hansénienne.

D'autre part, le papyrus Ebers consacre tout un chapitre à diverses maladies qui portent toutes le nom de "tumeurs" (âat) (Eb. 106, 2 - 110, 9 = n° 863 - 877).

Sous cette appellation sont également rangées les manifestations cutanées de la lèpre. L'anesthésie qui frappe les taches érythémateuses était déjà connue. Le traitement proposé est le plus souvent l'excision des lépromes, les instruments utilisés étant le scalpel et la lancette chauffée au feu. Mais parfois, on recommandait l'abstention : c'est ainsi qu'au paragraphe 874, pour certaines manifestations de la lèpre, on trouve, au lieu d'un traitement, ces mots : "Tu ne feras rien pour cela".

Henry, s'appuyant sur des textes du Lévitique et des Nombres où Moïse formule les lois concernant la purification des lépreux et des "maisons lépreuses", affirme que les Egyptiens procédaient comme les Hébreux en cette matière. Cela n'est pas impossible puisque l'Exode nous apprend que Moïse avait été instruit "dans toute la science des Egyptiens". Il a donc pu, en édictant ses règles d'hygiène, s'inspirer

des enseignements reçus alors qu'il vivait à la cour du Pharaon et faire revivre des doctrines et des méthodes mises au point par des médecins égyptiens.

Ces mesures, très énergiques, devaient être d'une certaine efficacité puisqu'elles consistaient en la destruction par le feu des vêtements du sujet atteint et de la "maison lépreuse" et surtout, on reléguait les malades hors des villes dans des lieux qui leur étaient destinés et qui étaient de véritables lazarets. La loi devait régler les formalités et la conduite à suivre pour la purification des lépreux en vue de leur réintégration dans la société.

Le Livre des Nombres (V, 1-3) rapporte cette phrase : "L'Eternel parla à Moïse et dit : Ordonne aux enfants d'Israël de renvoyer du camp tout lépreux et quiconque a une gonorrhée ou est souillé par un mort. Hommes ou femmes, vous les renverrez hors du camp".

Enfin, mentionnons l'histoire rapportée par Manéthon selon laquelle Minéptah, fils de Ramsès II (XIXème dynastie) aurait relégué 80 000 Israélites lépreux dans les carrières de Tourah, puis les aurait autorisés à habiter la ville d'Avaris, ancienne capitale des rois Hyksos dans le nord-est du Delta, restée inhabitée après l'expulsion de ces derniers.

S'il est vrai que les Egyptiens ont donc pratiqué l'isolement des lépreux, ce fut la mesure la plus salutaire possible pour la santé publique, mesure encore à l'honneur de nos jours en de nombreux pays.

III - La peste et le typhus

L'existence de la peste est controversée. Au verso du Papyrus (chirurgical) Smith sont inscrites huit incantations

contre la "peste" ("iadet"). Dans d'autres textes, il est question de "l'année des grandes pestilences". Cette notion de "iadet" recouvre en fait des calamités dont la nature exacte nous échappe et sa traduction par"peste" est trop incertaine.

Ruffer a observé dans le poumon d'une momie de Basse Epoque l'association de nodules inflammatoires à la partie supérieure et de lésions cicatricielles à la partie inférieure. Dans le poumon comme dans le foie, il a vu des bacilles ressemblant à des bacilles pesteux. L'auteur regrette de n'avoir pas trouvé de bubon qui lui aurait permis de porter plus formellement le diagnostic de peste.

Signalons ici que le rôle des rats dans la transmission de la peste semble avoir été connu dans l'Antiquité car un récit de l'Ancien Testament nous apprend que des rats avaient été envoyés dans les champs des Philistins pour les détruire et "les gens qui ne mourraient pas étaient affligés de tumeurs", celles-ci étant vraisemblablement les bubons dont souffraient les rares survivants.

Par ailleurs, Legrand écrit que le rat était, pour les Phéniciens, le symbole de la peste.

Nous étudierons plus loin les puces de ce rongeur, qui sont les véritables transmetteurs de la maladie.

La 10ème plaie dont Moïse frappa les Egyptiens consistait en épizooties à la suite desquelles les hommes eux-mêmes furent frappés d'ulcères qui n'étaient pas mortels et donc ne peuvent avoir un lien avec la peste. Peut-être s'agissait-il de typhus exanthématique, transmis par les poux qui étaient nombreux, comme on le verra plus loin.

La même épidémie pourrait avoir causé la défaite de l'armée assyrienne de Sennachérib marchant contre l'Egypte, défaite qu'Hérodote (II, 141) explique par la destruction des arcs assyriens rongés par des rats et que la Bible (II Rois 19, 35 - 36) attribue à l'intervention d'un ange. La peste n'apparaîtra de façon certaine en Egypte que vers 500 A.C., sous la domination perse.

IV - La variole

Ebbell identifie la 6ème plaie infligée par Moïse aux Egyptiens avec la variole. "L'Eternel dit à Moïse et à Aaron : remplissez vos mains de cendres de fournaise et que Moïse la jette vers le ciel sous les yeux de Pharaon. Elle deviendra une poussière qui couvrira tout le pays d'Egypte, et elle produira, dans tout le pays d'Egypte, sur les hommes et sur les animaux une éruption pustuleuse d'ulcères". (Ex. IX, 8-11).

L'Egypte restera toujours aux yeux des Hébreux le pays des maladies épidémiques graves et l'Ancien Testament désigne l'Egypte comme le foyer d'origine de certaines d'entre elles : "Je ne jetterai sur toi aucune de ces maladies que je tiens des Egyptiens (Ex. XV, 26) ou encore : "et le Seigneur éloignera de toi toute maladie et ne te donnera aucune de ces mauvaises maladies d'Egypte que tu connais", (Deut. VII, 15); enfin : "l'éternel te frappera de l'ulcère d'Egypte ... dont tu ne pourras guérir" (Deut. XXVIII, 27).

Ruffer a découvert, sur une momie de la XVIIIème dynastie, les traces d'une éruption dont l'aspect et la topographie peuvent évoquer la variole. Le corps de Ramsès V portait aussi les stigmates d'une éruption papuleuse, dont les caractères sont compatibles avec le diagnostic de variole.

V - Le tétanos

Le Papyrus Smith contient une belle observation de fracture du crâne compliquée de tétanos ; l'évolution, défavorable d'abord, est ensuite moins inquiétante : "... Après avoir trouvé que la corde du maxillaire inférieur de cet homme est contractée, tu lui feras préparer quelque chose de chaud, jusqu'à ce qu'il se trouve bien (et alors sa bouche s'ouvrira). Puis tu lui banderas (le maxillaire) avec de l'huile, du miel, un tampon, jusqu'à ce que tu constates qu'il est arrivé à un point décisif. Si (ensuite) tu trouves que le corps de cet homme est fiévreux, sous l'influence de cette blessure qui est dans les sutures de son crâne, tandis que cet homme est en proie à des convulsions, ... tu placeras ta main sur lui. Si tu trouves son visage moite de sueur, les ligaments de son cou tendus, sa face cyanosée, ses dents et son dos (-), l'odeur de sa boîte cranienne comme (celle de) l'urine des moutons, sa bouche liée, ses sourcils distordus, tandis que sa face est comme s'il pleurait - alors tu diras à son sujet : un (homme) qui a une blessure béante à la tête, pénétrant jusqu'à l'os, et perforant les sutures de son crâne ; il est en proie à des convulsions ; il a la bouche liée ; il souffre de raideur dans le cou. Une maladie pour laquelle on ne peut rien". "Mais si tu trouves que cet homme est devenu pâle et qu'il a déjà donné des signes de détente - tu lui feras faire un tube en bois, garni d'étoffe, qu'on lui mettra dans la bouche. Puis tu lui feras préparer une boisson de caroubes. Le traitement à lui appliquer c'est de rester assis étant placé entre deux supports de brique, jusqu'à ce que tu constates qu'il est arrivé à un point décisif". (Papyrus Smith n°7)

Le tétanos est ici bien décrit avec ses signes caractéristiques : fièvres, sueurs, spasmes, trismus et facies sardonique. Le pronostic est moins sombre lorsque la contrac-

ture des machoires se relache et que le malade peut s'alimenter légèrement au moyen d'un "tube".

VI - La poliomyélite

Dans tous les manuels retraçant l'Histoire de la Médecine, on trouve l'image d'une stèle de la XVIIIème dynastie représentant le portier Ruma, d'origine syrienne et employé au temple de la déesse Ishtar à laquelle il offre un sacrifice. Son membre inférieur droit est atrophié, et le pied est en varus équin. Une longue canne, qu'Hamburger a tendance à considérer comme une béquille, est appuyée contre son aisselle gauche.

Il s'agit vraisemblablement d'une séquelle de poliomyélite, bien que Vandier signale d'autres figurations où l'homme observe la même position : un talon soulevé et l'aisselle appuyée sur un bâton ; mais dans ces cas les proportions des jambes sont identiques ce qui n'est pas le cas du portier Ruma dont le membre inférieur droit est nettement atrophié.

Mitchell a publié un autre cas de raccourcissement d'une jambe chez une momie ; mais celui-ci est dû à une importante inégalité de longueur des diaphyses fémorales (8 cm) et le diagnostic de poliomyélite est moins évident car le défaut de croissance d'un segment de membre n'est pas habituel dans cette affection.

VII - Les maladies vénériennes

L'existence ou non de la vérole dans l'ancienne Egypte constitue un sujet de controverse pour les historiens syphiligraphes.

Les partisans d'une si haute antiquité de la maladie font valoir des arguments variés, mais dont aucun ne paraît probant.

Le professeur Lortet, cité par Guiart, a trouvé en 1908 dans la nécropole préhistorique de Roda, le crâne d'une jeune femme dont le pariétal gauche était rongé par "une ulcération serpigineuse, ayant fait disparaître la table externe de l'os, en laissant des perforations complètes de place en place". Il l'a publié comme étant un crâne syphilitique.

Son diagnostic rétrospectif n'a pas été accepté par d'autres auteurs qui ont fait valoir l'absence d'exostoses périphériques habituellement rencontrées dans les ostéites syphilitiques de la voûte crânienne et qui ont conclu à une destruction post mortem de l'os par des insectes nécrophages.

Bariéty, citant Proksch rapporte la ressemblance étymologique observée par ce dernier entre la maladie "uchedu", fréquemment citée dans les textes égyptiens, et le nom propre assyro-babylonien d'un personnage de récit légendaire à qui ses aventures apportent une maladie vénérienne. Mais ce genre de rapprochement étymologique constitue un argument bien faible.

Enfin l'Ancien Testament fournirait un dernier indice en faveur de l'ancienneté de la maladie à ceux qui verraient dans la 6ème plaie de Moïse une manifestation de la syphilis. Nous avons vu qu'en réalité la 6ème plaie correspondait plutôt à la variole.

Ruffer et Smith après examen de milliers de momies n'ont jamais eu l'occasion d'évoquer ce diagnostic, même de loin. De plus, aucun papyrus médical n'y fait allusion. Il nous paraît donc raisonnable de conclure qu'en fait aucune preuve réelle de l'existence de la syphilis n'a été trouvée

jusqu'ici et les anciens Egyptiens paraissent bien avoir totalement ignoré cette maladie.

Il n'en va pas de même de la blénnoragie dont on soupçonne qu'elle sévissait déjà à cette époque puisque Oefele a trouvé trace dans un papyrus médical d'une maladie avec écoulement uréthral et érections douloureuses qu'il considère avec une certaine vraisemblance, comme étant la blénnoragie. De plus, Lefèbvre admet que parmi les prescriptions du papyrus de Berlin, cinq sont peut-être destinées à traiter cette maladie (n° 143-147).

Le Dr. Dollfus, qui a particulièrement étudié l'ophtalmologie dans l'Egypte ancienne, a même décelé dans les textes médicaux la mention de deux complications de la gonococcie.

Le Papyrus Kahoun contient entre autres cette prescription : "Instructions à suivre (quand une femme a les yeux) malades au point qu'elle n'y voit pas, et qui éprouve (aussi) des douleurs dans la nuque. Tu diras à ce sujet : ce sont des (sécrétions) de l'utérus dans ses yeux. Et voici ce que tu feras pour cela : fais-lui une fumigation avec de la résine de térébinthe et de l'huile de qualité supérieure, et fumige-lui le vagin avec cela. Fumige (en outre) ses yeux avec des pattes de loriot. Puis tu lui fera manger le foie cru d'un âne" (Papyrus Kahoun n°1).

Le Dr. Dollfus voit dans cette observation une iritis gonococcique "qui fait souffrir très violemment avec des douleurs irradiées vers la nuque et un important trouble visuel. Le vieil auteur avait bien attaché à son étiologie l'affection oculaire et si la thérapeutique peut paraître bizarre, il n'en reste pas moins que tout en traitant la complication, il insiste sur la thérapeutique étiologique qui vise à la suppression des sécrétions".

On a pu de même voir dans la prescription n° 6 du Papyrus Kahoun un traitement du rhumatisme gonococcique puisqu'elle s'adresse à une femme atteinte d'une maladie de l'utérus et qui souffre en même temps des yeux et de douleurs dans tous les membres.

La prostitution n'était pas inconnue en Egypte mais n'atteignit jamais les proportions qu'elle prit à Babylone où les maladies vénériennes étaient très fréquentes.

Hérodote rapporte la prostitution de filles de Pharaons ; celle de Khéops prit pension dans un lupanar pour aider au financement de la pyramide royale tandis que celle de Rhampsinite (Ramsès III ?) fit de même pour démasquer un brigand recherché par son père. Ces racontars grecs ne sont pas à prendre à la lettre et les vieux scribes préchaient la tempérance à leurs élèves dont le comportement parfois leur faisait honte : "... Te voici installé à demeure, au milieu des filles de joie, en train de gambader ... Te voici en face d'une jolie fille, inondé de parfum, une guirlande de fleurs autour du cou, tambourinant sur ton ventre, vacillant, basculant sur le sol, et tout couvert de saletés".

VIII - Le trachome

La chaleur, la lumière, la poussière, les mouches ont été de tous temps à l'origine de nombreuses maladies oculaires en Egypte.

Parmi celles-ci, le trachome ou conjonctivite granuleuse est une des plus répandues et aussi des plus graves, car elle peut aboutir à la cécité.

Cette affection se nommait "néhat" ce qui signifie granulation.

Les anciens Egyptiens la soignaient par des remèdes qui étaient soit introduits dans les yeux, soit appliqués en emplâtre sur la paupière ; en général c'étaient des produits naturels : "Autre (remède) pour faire disparaître le trachome dans les yeux : bile de tortue 1, laudanum 1. A mettre dans les yeux" (Eb. n° 350). On trouve ensuite la galène, l'ocre jaune, la terre de Nubie, le natron rouge (Ebers n° 346 et 407), la feuille d'acacia, la farine de coloquinte et le granit (Eb. n° 383).

Le trichiasis, complication fréquente du trachome était bien connu. Le Papyrus Ebers consacre six paragraphes à son traitement : "Autre (remède) pour faire disparaître la torsion des cils dans l'oeil : oliban 1 ; sang de lézard 1 ; sang de chauve-souris 1 ; on étirera les cils puis on placera (cette pommade) sur lui (l'oeil) jusqu'à ce qu'il soit guéri" (Ebers n° 424).

Ce traitement agglutinait les cils et évitait qu'ils ne viennent irriter la cornée. Une autre thérapeutique consistait à arracher les cils, après quoi on appliquait une pâte de composition complexe pour les empêcher de repousser (Ebers n° 425).

Le terme de la maladie était parfois la cécité et nombreux sont les exemples de borgnes ou d'aveugles dans la littérature et l'art. Un père écrira à son fils : "... Ne t'arrête pas de pleurer sur moi car je suis dans les ténèbres. Mon maître Amon s'est éloigné de moi. Apporte-moi donc un peu de miel pour mes yeux et en outre de la graisse de ... et de l'antimoine vraie. Fais-le, fais-le donc. Ne suis-je donc pas ton père ? Je suis cependant souffrant car, quand je veux avoir mes yeux, ils ne sont pas là" (ostracon du Musée de Berlin).

Les remèdes contre la cécité étaient parfois de na-

ture magique, comprenant des yeux de porc qui devaient transférer leurs vertus à ceux du malade.

Les plus heureux devaient être ceux qui exerçaient la profession de harpiste dont les peintures de tombes nous ont laissé le souvenir. Leur chant favori était "... Rejette loin de toi le souci, songe à te réjouir, jusqu'à ce que vienne ce jour d'aborder à la terre qui aime le silence ..."

IX - Le coryza

La différence entre les températures diurnes et nocturnes est souvent très sensible en Egypte et les remèdes contre le rhume étaient déjà à l'honneur. Ils ne devaient pas être beaucoup plus efficaces qu'aujourd'hui car, outre quelques instillations de vin de palme (Ebers n° 761) on faisait surtout appel aux incantations dont certaines sont étonnantes : "Incantation pour un rhume : Ecoule-toi, rhume, fils de rhume, (toi) qui brises les os, qui fracasses le crâne, qui creuses le cerveau, qui rends malades les sept trous de la tête, serviteurs de Rê et adorateurs de Thot. Voici que j'ai apporté un remède spécifique contre toi, une potion spécifique contre toi : du lait d'une (femme) qui a mis au monde un garçon et de la gomme odorante. Qu'il te chasse et qu'il t'expulse, qu'il t'expulse et qu'il te chasse ! A terre, puanteur, puanteur ! A réciter quatre fois sur du lait d'une (femme) qui a mis au monde un garçon et (sur) de la gomme odorante. A mettre dans le nez" (Ebers n° 763).

Contre l'éternuement, dont le nom "nia" faisait onomatopée, on prescrivait la plante "niaia" en même temps que des dattes. Ici encore, le procédé est plus magique que rationnel.

Pour terminer, signalons que Vandier a publié une

scène tirée d'une peinture de tombe, où l'on voit un serviteur apportant un mouchoir à son maître qui va se coucher ; ce raffinement d'hygiène à une époque si lointaine est vraiment remarquable.

C) Les maladies parasitaires

L'Egypte a été et reste encore de nos jours une des grandes zones d'endémie parasitaire.

A une époque où le faible niveau des connaissances anatomiques, l'ignorance du mode de transmission des maladies, et en particulier du rôle de l'eau, et enfin l'interprétation erronée de la pathogénie empêchaient toute prophylaxie vraiment efficace, on ne peut qu'admirer la relative salubrité générale que les Egyptiens des temps pharaoniques ont su maintenir avec des moyens rudimentaires.

I - Les Helminthiases

Ce sont surtout les vers intestinaux qui ont été reconnus par les Egyptiens. Un traitement parfois rationnel s'accompagnait souvent d'une récitation de formules magiques :

> "Que ces paroles chassent la douloureuse marche rampante que trace en mon ventre celui qui serpente ! C'est un Dieu qui a fait cet ennemi. Qu'il l'enchante et qu'il chasse le mal qu'il a fait dans mon ventre".(Papyrus Ebers)

Quant à la bilharziose vésicale, elle était déjà répandue comme en font foi les Papyrus Ebers, le Papyrus Hearst, le Papyrus de Berlin et enfin celui de Londres. C'est par elle que nous commencerons.

1) La bilharziose vésicale

Ce fléau de l'Egypte ancienne et moderne est lié au développement puis à la présence d'un trématode : Schistosoma haematobium et de ses oeufs dans les parois de la vessie. Les oeufs, munis d'un éperon polaire, sont excrétés dans les urines. Un cycle complexe où intervient un mollusque (Bullin) aboutit à la formation d'une larve aquatique qui pénètre dans la peau des personnes qui se baignent dans les eaux infestées et contractent à leur tour la maladie qu'ils pourront propager par leurs déjections.

On conçoit que les Egyptiens, qui vénéraient leur fleuve nourricier, s'y baignaient et buvaient de son eau, n'aient jamais songé à l'origine hydrique de leurs maux et qu'ils payaient un lourd tribut à cette parasitose provoquant une spoliation sanguine chronique compliquée parfois de transformation maligne au niveau de la vessie.

Il est fait mention de la bilharziose dans les paragraphes de papyrus médicaux consacrés aux maladies des voies urinaires, où il est question de "mictions sanglantes" (Ebers n° 49, Berlin 165 et 187). De plus, Ruffer a trouvé des oeufs typiques calcifiés dans les reins de deux momies de la XXème dynastie.

On sait que la maladie était nommée "âaâ". Le hiéroglyphe du phallus à la fin du mot constitue une nette allusion aux urines sanglantes. Ces dernières avaient bien été mises en rapport avec des "vers" (Ebers n° 62) mais au lieu d'en être la conséquence, elles leur en semblaient la cause. De plus, croyant que l'urine arrivait du coeur à la vessie par deux vaisseaux, leurs nombreuses médications visaient "à faire disparaître l'hématurie parasitaire du coeur, à écarter l'ou-

bli de coeur, la fuite de coeur et la piqûre de coeur" (Ebers n° 227).

Il est clair que cette maladie, dont l'origine ne pouvait qu'échapper aux Egyptiens, était attribuée par eux à une puissance maléfique - un dieu irrité ou l'âme errante d'un mort (Ebers n° 229).

Toutefois, d'après Guiart "l'hématurie d'Egypte" n'était pas aussi répandue qu'à présent. Cela tenait peut-être à l'abondance de l'ibis, qui se nourrit en partie de petits mollusques d'eau douce, hôtes intermédiaires du cycle du trématode. Le même auteur propose d'ailleurs la réacclimatation de l'ibis en Egypte comme moyen de prophylaxie de la bilharziose ! Il est donc permis de supposer que cet échassier, par ailleurs très vénéré comme incarnation du Dieu Thot, rendait de grands services à l'hygiène publique.

Ajoutons que d'autres animaux prédateurs, très nombreux à cette époque, les canards et les poissons, jouaient le même rôle.

Pour conclure, il faut signaler qu'une prophylaxie efficace consistant à ne pas uriner ni déféquer dans l'eau, si elle ne pouvait être réalisée autrefois du fait de l'ignorance du mode de contamination, se révèle très difficile à appliquer même de nos jours.

2) Les vers intestinaux et les filaires:

D'innombrables traitements sont proposés dans le Papyrus Ebers pour tuer et éliminer les vers (Eb. § 50-85). L'identification des diverses espèces est souvent difficile mais on a pu en reconnaître certaines avec quelque vraisemblance.

a) Cestodes

Le ver "péned" est sans doute un taenia. Lefèbvre pense qu'il s'agit du taenia solium, mais il est beaucoup plus probable que nous ayons affaire au taenia saginata. En effet, pour le premier, l'hôte infestant est le porc et l'on sait que cet animal, quoique non totalement absent des menus égyptiens, était considéré comme impur (Hérodote, légende de Seth) et donc bien moins consommé que le boeuf, hôte intermédiaire du second taenia. De nombreuses scènes de dépeçage de bovins ornent les parois des tombes, comme celle de Antefoquer à Thèbes (XIIème dynastie).

Au total, on pourrait dire que seuls bénéficiaient d'une prophylaxie involontaire mais valable les Egyptiens amateurs de viande de boeuf bien cuite.

b) Nématodes

α) L'ankylostomose était fréquente au point que plus tard la maladie reçut le nom de "chlorose d'Egypte".

On sait que cette parasitose est provoquée par un nématode : Ankylostoma duodenale qui pond ses oeufs dans l'intestin, oeufs qui gagnent le milieu extérieur mêlés aux selles et se transforment en larves. Celles-ci infestent l'homme par voie transcutanée. Les troubles principaux à la phase d'état, consistent en signes sanguins (anémie) et nerveux.

Ebbell pense avoir identifié la maladie dans le papyrus Ebers où elle serait nommée "betjou" (Eb. § 205). Mais la description des troubles et notamment l'existence d'une forte fièvre ne plaident guère en faveur de cette interprétation.

Une prévention efficace et encore une fois involon-

taire ne fut réalisée qu'à partir du Nouvel Empire, où le port de chaussures devint une pratique courante. Avant cette époque, l'Egyptien allait généralement pieds nus, sauf en certaines occasions, et cette pratique le rendait donc particulièrement vulnérable à l'infestation larvaire.

β) L'ascaridiose, autre helminthiase intestinale, due à Ascaris lumbricoïdes semble avoir été identifiée plus sûrement et de nombreux remèdes se proposent de "tuer un ver - "héfet", expulser un ver héfet" (Eb. § 53). L'infestation devait être fréquente, due à l'ingestion d'aliments (légumes, fruits) ou d'eau de boisson souillés par des oeufs provenant des excreta d'individus atteints.

Parmi les prescriptions thérapeutiques, on trouve la recommandation de frotter le nez du malade avec un jonc "après qu'il aura bu la potion" (Eb. § 64). Voulait-on le faire vomir ? On sait qu'un ascaris adulte est parfois expulsé au cours d'un vomissement.

Certains vermifuges contiennent également un début de thérapeutique rationnelle par l'incorporation de racines de grenadier (Eb. § 50) auxquelles on accorde encore une certaine efficacité.

γ) Filarioses

Comme l'écrit Bariéty dans sa récente "Histoire de la médecine", les filarioses n'étaient pas inconnues en Egypte. Il nous a semblé même pouvoir retrouver les deux principales affections filariennes.

- Filariose lymphatique

Cette parasitose encore endémique en Haute Egypte

de nos jours, est caractérisée par la présence de filaires vivant dans les vaisseaux lymphatiques. Celles-ci pondent des embryons, les microfilaires qui gagnent le sang. Un moustique, Culex fatigans absorbe ces dernières à la faveur d'une piqûre et les transmet à l'homme sain à l'occasion d'une piqûre suivante.

Les sujets vivant en pays d'endémie sont réinfestés de façon continuelle et peuvent développer un éléphantiasis des membres inférieurs. Un cas frappant nous semble être celui du pharaon Mentouhotep I qui vivait à Thèbes en Haute Egypte sous la XIème dynastie. On peut voir sa statue au musée du Caire. Il y est représenté en costume de Jubilé assis sur un socle de pierre, ses membres inférieurs sont énormes, siège d'un volumineux oedème, d'autant plus frappant que les jambes sont nues et que ses bras sont de proportions normales. Les égyptologues considèrent en général que cette statue est d'un style un peu rude, caractéristique des ateliers du sud de l'Egypte. Desroches-Noblecourt reconnaît cependant que "l'ensemble fait une impression assez effrayante".

- Filariose cutanée

Le paragraphe 78 du papyrus Ebers regroupe diverses affections dont des abcès, des productions malignes, des kystes. Parmi celles-ci, Joachim a cru reconnaître la filaire de Médine sous le nom de ver "sa" ou de ver "sed" dans un passage hélas assez obscur.

Ceci est toutefois assez vraisemblable étant donné la répartition géographique actuelle (toute la vallée du Nil) et le mode d'infestation par ingestion d'eau contaminée ; et l'on sait que l'eau du Nil était couramment consommée.

En conclusion, on peut reconnaître à l'Egyptien an-

cien le mérite d'avoir du moins attribué un rôle exact aux "vers" qui n'ont pas été regardés comme de simples curiosités, mais comme étant à l'origine de maladies, même si leur prophylaxie et leur traitement étaient rudimentaires.

II - Les Protozooses

1) La dysenterie

"Le dérangement intestinal" si fréquent en Egypte, n'est pas mentionné clairement dans les papyrus médicaux et l'on y trouve beaucoup plus de remèdes destinés à combattre la constipation que la diarrhée.

Cependant certains auteurs, dont Dawson et Ebbell ont cru reconnaître une allusion à cette maladie dans les Papyrus Ebers et Hearst. De même, G. Sobhy a soutenu que différents troubles intestinaux mentionnés dans ces textes ont trait à la dysenterie chronique.

Son existence à l'époque ancienne est donc probable. Un autre argument en sa faveur est son mode de transmission par l'eau et les aliments crus que les Egyptiens consommaient couramment.

2) Le paludisme

Le paludisme, s'il n'a pas non plus été trouvé mentionné dans les textes médicaux, paraît cependant avoir existé en Egypte.

En effet, les moustiques y étaient très nombreux et l'anophèle femelle, vecteur et transmetteur de la maladie a pu y trouver un terrain de développement très favorable : les

marais étaient nombreux en Basse Egypte, et bien connues sont les scènes figurant "la chasse aux oiseaux dans les marais", où le pharaon, un bois de jet dans une main et un appât animal dans l'autre, se fraie un passage à travers les joncs sur une barque où l'accompagnent des invités.

De plus, l'inondation périodique du Nil transformait momentanément en marécages de vastes superficies.

Une phrase-clé, citée par Guiart, est à notre avis très riche d'enseignement. C'est une inscription trouvée à Dendérah, disant que pour éviter certaine maladie, "il faut avoir soin de ne pas sortir de chez soi après le coucher du soleil, durant les semaines qui suivent la crue du Nil".

Or la parasitologie moderne nous apprend que l'anophèle femelle a une activité nocturne : immobile le jour, elle vole et pique après le coucher du soleil jusqu'à l'aube.

Il est donc vraisemblable que les Egyptiens avaient compris le rôle des marais et de l'inondation dans l'étiologie des fièvres, et même le danger de s'exposer le soir à la piqûre des moustiques.

Contre ces insectes, ils avaient d'ailleurs imaginé plusieurs moyens de protection.

D'abord les canaux d'irrigation et de drainage, s'ils avaient certes un but de fertilisation, contribuaient aussi à l'assainissement des régions marécageuses par l'écoulement des eaux stagnantes hébergeant les larves de moustiques. Aux époques de prospérité de l'histoire égyptienne, ces travaux d'art étaient l'objet de soins constants. Les tombeaux d'Abydos nous montrent à plusieurs reprises le roi en train d'inaugurer des canaux et des digues.

D'autres mesures d'ordre prophylactique nous sont révélées par Hérodote (II, 95) et même si elles ne paraissent pas absolument vraisemblables, elles méritent d'être citées :

> "Contre les moustiques qui abondent, voici ce qu'ont imaginé les Egyptiens. Ceux qui habitent le pays au-dessus des marais tirent parti des tours, où ils montent pour dormir ; les moustiques en effet, contrariés par les vents, ne peuvent voler haut. Ceux qui habitent la région marécageuse substituent aux tours une autre invention : chacun d'eux possède un filet ; dans le jour il s'en sert pour pêcher des poissons et durant la nuit, il en fait cet usage : il le dresse autour du lit où il prend son repos, se glisse ensuite dessous, et se couche. Les moustiques, si vous dormez enveloppé dans un manteau ou un drap, vous piquent à travers ; à travers le filet, ils n'y essaient pas le moins du monde".
>
> (Traduction Legrand).

Au sujet de ces deux derniers procédés, on peut dire qu'en effet les moustiques et l'anophèle spécialement, n'aiment pas se laisser porter par les vents et que leur rayon d'action est relativement court, pas assez cependant pour les empêcher d'atteindre le sommet d'une tour, Celles-ci devaient néanmoins permettre à leurs occupants de dormir au frais et à l'abri des reptiles et des scorpions.

Quant au filet à poisson-moustiquaire, son efficacité nous paraît sujette à caution, même si le principe en était excellent.

Une ultime méthode pour se protéger des piqûres de moustiques est donnée au paragraphe 846 du Papyrus Ebers :

> "Autre (remède) pour empêcher les moustiques de piquer : huile de "ben" fraîche. A employer en onctions".

Ne faudrait-il pas voir là l'ancêtre de nos modernes produits "repellent", à base de phtalate de méthyle ?

En conclusion, le paludisme nous paraît bien avoir sévi dans l'Egypte ancienne, étant donné les conditions d'humidité et de chaleur favorables au développement de l'anophèle et les diverses mesures prophylactiques prises à son encontre, dont certaines sont encore utilisées de nos jours.

D) Les agents transmetteurs de maladies

Il est intéressant de savoir quelles étaient les connaissances des Egyptiens sur le mode de transmission des maladies et comment, parfois, ils tentaient de s'en préserver.

I - Rôle de l'eau

Dans les pages consacrées aux maladies parasitaires, nous avons vu l'immense importance de l'eau comme agent contaminateur. Ce facteur ne paraît jamais avoir été soupçonné. Cela est dû, sans doute, à ce que l'eau du Nil représentait pour eux la source par excellence de toute vie, de toute fécondité, de toute prospérité. Une récolte mauvaise, "un petit Nil", c'est-à-dire une inondation trop faible, et c'était d'immenses superficies non irriguées et une menace directe de famine.

Par ailleurs, le fleuve fournissait une des denrées alimentaires de base : le poisson, consommé surtout par les classes moins favorisées.

Certains auteurs ont écrit que le Nil était un Dieu appelé "Hâpy". On comprendrait encore mieux alors que l'eau, support terrestre de ce dieu, n'ait jamais été incriminée dans la genèse des maladies. Malheureusement cette conception doit être nuancée comme l'a montré A. de Buck (Orientalia Neerlandica, 1948) et si les Egyptiens ont bien rendu un culte au

dieu Hâpy, allant jusqu'à lui consacrer des hymnes, c'était en réalité la puissance dynamique du Nil, l'inondation bienfaisante à laquelle ils rendaient hommage, ce qui est bien plus logique.

Roncière a écrit que "le Nil était pour les Egyptiens un fleuve saint, dans lequel ils se baignaient souvent pour se purifier". Cette assertion nous semble dépourvue de toute vraisemblance. Le Nil n'est pas le Gange et les bains sacrés de Bénarès n'avaient pas d'équivalent en Egypte.

Il y a lieu ici de remarquer que les croyances religieuses de ce peuple, le plus pieux d'entre les hommes d'après Hérodote, ne le poussaient nullement à des pratiques malsaines. La propreté rigoureuse des prêtres, l'abstinence de viande de porc et l'embaumement, dont les motivations étaient d'ordre religieux, ne pouvaient qu'avoir des conséquences bénéfiques pour la salubrité publique.

II - Rôle de l'air

Croyait-on à la possibilité d'une contamination par les "miasmes" de l'air ? On pourrait le supposer. C'est ainsi que pendant les épidémies les Egyptiens auraient allumé des feux de bois, dans le but de purifier l'air (Howard, cité par Riad).

C'est à quoi tendaient également les nombreuses fumigations pratiquées dans les maisons et les temples. Leur effet devait être plus odoriférant que purificateur (cf. chap.V).

III - Rôle de l'homme

Si l'on en croit l'épisode, déjà rapporté, des ou-

vriers travaillant à la grande pyramide, qui, malades, étaient isolés de leurs camarades, il semble bien qu'en certains cas, la notion de contagion interhumaine ait été reconnue par les Egyptiens. L'existence de camps d'isolement pour lépreux plaide également en faveur de cette hypothèse.

Malheureusement, les papyrus médicaux n'y font jamais allusion et d'après ce que nous savons des idées du temps sur l'origine des maladies, il est plus vraisemblable de supposer que la responsabilité de l'homme dans la diffusion des maladies n'a pas été nettement établie par les Egyptiens.

Certains auteurs, dont Ponse, dans sa thèse sur "Les origines de l'embaumement et l'Egypte prédynastique" ont vu dans l'embaumement un acte visant à soustraire les cadavres à la putréfaction, qui dans un pays comme l'Egypte, donne trop souvent naissance à la peste".

En l'état actuel de nos connaissances, cette hypothèse doit être fermement repoussée, et si ce n'est pas ici le lieu de décrire l'embaumement, au sujet duquel Hérodote nous renseigne avec tant de précision, il est toutefois nécessaire de dire que cette opération effectuée pendant des millénaires, avait pour but unique de maintenir le sujet en vie, quand bien même fût-il mort aux yeux des vivants.

La croyance en une survie après la mort est en effet un des fondements de toute la civilisation égyptienne. C'est elle qui a fait construire ces tombeaux magnifiques dont les ornementations sont devenues pour nous une des principales sources de connaissance de ce qu'était la vie quotidienne et les croyances dans l'Egypte ancienne.

Une autre preuve de l'absence de motivation hygiénique de l'embaumement réside dans le fait que les Egyptiens embaumaient certains animaux considérés comme sacrés, tel le

chat ou l'ibis, du moins à certaines périodes, mais qu'au contraire ils en laissaient pourrir d'autres en pleine terre, tels les boeufs qu'on enterrait même à si peu de profondeur qu'on voyait parfois dépasser de terre les cornes de la bête.

En résumé, cette pratique généralisée de l'embaumement a rendu un grand service à l'hygiène publique, même si les Egyptiens en attendaient un autre résultat : "Tu revis, tu revis pour toujours, te voici de nouveau jeune, à jamais" ; tels sont les mots sur lesquels prend fin un des rituels d'embaumement.

IV - Rôle des animaux familiers

Il n'y avait en ancien égyptien qu'un seul terme pour désigner à la fois le médecin et le vétérinaire ("sounou"). Cet extrême intérêt que les Egyptiens portèrent aux animaux est une de leurs caractéristiques les plus connues et le culte qu'ils rendaient à ceux des animaux considérés comme le réceptacle d'une puissance divine les poussa souvent à de regrettables extrémités, surtout à la Basse Epoque où la vie d'un chat valait parfois celle d'un homme.

Mais un autre aspect mérite ici de retenir notre attention : les Egyptiens, non seulement vénéraient des dieux zoomorphes, mais s'entouraient d'animaux familiers tels les chiens, les singes et les chats. Au sujet des chiens, nous savons qu'ils pullulaient littéralement. D'un poste lointain, un fonctionnaire écrivit une lettre pour se plaindre des moustiques et des chiens dont le nombre l'empêchait de sortir de chez lui :

> "Si jamais un pot qui soit plein de bière est débouché et que les gens sortent pour aller boire, il y a 200 grands chiens et 300 chiens-loups. Total 500.

Ils sont quotidiennement apostés à ma porte chaque fois que je sors",

Les chiens sont également présents à la cour du Pharaon et l'on connaît une représentation du roi Antef II flanqué de ses quatre chiens préférés, dont les noms sont inscrits sur sa stèle.

Il y a lieu de penser que cette omniprésence des chiens, dont certains, nous dit Rachet, dormaient dans le lit de leur maître, a pu être un facteur de maladies par l'intermédiaire des parasites habituellement hébergés par ces animaux.

Il en va de même des singes, dont les gens riches aimaient à s'entourer. Déjà sous l'Ancien Empire, les scènes représentées dans les tombeaux nous montrent le maître de céans entouré de ses compagnons favoris : chiens et singes.

Quant aux chats, très nombreux aussi, loin d'avoir été accusés de propager des maladies, ils auraient été adorés des Egyptiens en partie parce qu'ils étaient d'efficaces destructeurs de rats dont les ravages infligés aux récoltes pouvaient provoquer la famine. Cette explication suggérée par certains historiens nous paraît peu vraisemblable.

S'il est vrai que la famine favorise l'apparition de maladies, elle était en fait essentiellement causée par une crue insuffisante du Nil et non par les destructions de récoltes provoquées par les rats. Par ailleurs, ceux-ci, on l'a vu, ont pu jouer un autre rôle : celui d'agent propagateur de la peste.

Enfin, si comme nous, les Egyptiens faisaient confiance aux chats pour se débarrasser des souris (cf. Pap. Ebers § 847), il n'y a pas d'indice pour penser que les chats s'attaquaient aux rats plus qu'ils ne le font aujourd'hui.

V - Rôle des Insectes

Parmi les nombreux insectes qui peuplaient la vallée du Nil, certains nous ont été conservés dans l'écriture hiéroglyphique et ont pu être identifiés. Nous passerons en revue ici ceux qui ont joué un rôle dans la transmission des maladies.

a) Les mouches

Elles constituent encore aujourd'hui un véritable fléau pour l'Egypte par le rôle qu'elles jouent dans le propagation des maladies oculaires et spécialement du trachome.

Une preuve de l'abondance des mouches nous est fournie par le papyrus Ebers qui mentionne au paragraphe 782 que, pour recueillir des excréments de mouches, il suffit de faire des prélèvements sur les murs des maisons.

Une des plaies, la quatrième, dont Dieu frappa les Egyptiens pour les contraindre à laisser partir les Hébreux consistait précisément en une prolifération de "mouches venimeuses".

> "Il surgit des mouches venimeuses en grand nombre dans la maison du Pharaon et dans celle de ses serviteurs et tout le pays d'Egypte fut dévasté par ces mouches". (Exode VIII, 24).

Toutefois, les commentateurs de la Bible discutent encore pour savoir s'il s'agit de la mouche domestique ou d'une autre espèce.

Il était bien difficile de se préserver de ces insectes et pour les éloigner des augustes visages du souverain et des grands, des serviteurs agitaient des plumes d'autruche emmanchées d'une canne.

Outre ces éventails, il est possible qu'on ait utilisé, comme de nos jours, de véritables pièges à mouches consistant en substances visqueuses à base de miel.

Remarquons que si les Egyptiens ont cherché à se débarrasser des mouches, ce n'était probablement que pour éviter le désagrément de leur contact et non pour se préserver de maladies. Bien au contraire, les médecins égyptiens faisaient grand emploi de chiures de mouches dans la fabrication de leurs remèdes. L'alopécie était une des principales indications à l'application de ces excréments (Eb. § 774). Peut-être Dioscoride s'est-il inspiré de ce traitement lorsqu'il recommande de frotter le crâne d'un chauve avec des têtes de mouches . (De Simpl. I, 89).

b) Les moustiques

L'Egypte constituait un terrain favorable au développement des moustiques par l'abondance de ses marais et l'étendue des zones inondées lors de la crue du Nil, c'est ce que nous rappelle la troisième "plaie" (Exode 8, 16) du récit biblique.

Nous avons déjà étudié le rôle probable de ces insectes dans la transmission du paludisme et de la filariose lymphatique ainsi que les divers moyens imaginés pour se préserver de leur piqûre.

c) Les poux

La pullulation de ce parasite est généralement favorisée par le manque d'hygiène et la misère.

Or nous savons que l'hygiène corporelle était un des soucis constants de l'Egyptien qui, de façon variable avec les époques et les modes, se rasait les divers territoires pileux

et parfois même la tête.

Quant à la misère, elle pouvait survenir brutalement à la suite de récoltes insuffisantes et de nombreux documents attestent l'existence d'épisodes de terrible famine et donc de misère. Mais il est vraisemblable que, même pendant ces périodes de disette, les habitudes de propreté ont prévalu.

Nous avons vu, au chapitre traitant de la peste, l'existence probable d'épidémies de typhus exanthématique. Le pou, dont les déjections transmettent cette maladie, a donc pu jouer ici un rôle important.

Un autre facteur assez inattendu a peut-être favorisé leur développement : l'emploi très répandu de perruques dont l'usage était généralisé dès l'Ancien Empire. Celles-ci étaient portées soit à titre de parure par-dessus les cheveux naturels, soit à titre de protection anti-solaire pour les crânes rasés ou pauvres en cheveux. Il est donc possible que, comme au siècle de Louis XIV, ces couvre-chefs aient contribué à entretenir la pullulation de ces insectes. N'a-t-on pas retrouvé des peignes aux dents très fines et serrées dont l'utilité serait ainsi bien compréhensible ? Au sujet des perruques, Guiart écrit que "les Egyptiens les remplaçaient le plus souvent par une pièce d'étoffe enserrant le front et retombant en deux pans de part et d'autre de la tête, coiffure que les sphinx ont rendue populaire". Il ajoute que le port de cette pièce d'étoffe était beaucoup plus hygiénique. Sur ce dernier point, il a certes raison ; malheureusement ce couvre-chef, appelé "némès" n'était pas du tout une coiffure populaire, puisqu'elle était réservée au Roi et aux sphinx, fauves divins à tête de pharaon. Leur usage ne s'est jamais démocratisé et n'a donc pu contribuer à une meilleure hygiène.

Pour conclure, il est permis de penser que les soins de propreté corporelle ont évité le plus souvent aux Egyptiens

les désagréments dus aux poux. Un bas-relief découvert il y a quelques années et publié par Drioton montre un groupe de nomades d'une maigreur effroyable qui en sont réduits à manger leurs poux. Ainsi, les Egyptiens considéraient-ils sans doute cette parasitose comme habituelle chez les Bédouins si différents d'eux par les moeurs et le niveau de vie.

d) Les puces

L'abondance des puces peut s'expliquer par la présence de leurs hôtes spécifiques habituels, des animaux domestiques le plus souvent.

Les chiens étaient les animaux familiers de beaucoup d'Egyptiens et leurs puces parasites qui sont les hôtes intermédiaires de deux taenias, ont pu infester l'homme, quoique cette éventualité paraisse rare.

On sait aussi l'affection que ce peuple portait aux singes qui hébergent fréquemment des puces. Enfin, si la peste a existé dans l'ancienne Egypte, il est vraisemblable que c'est par l'intermédiaire des rongeurs, nombreux à cette époque et dont les puces ont pu véhiculer le germe responsable de la peste. Il est par ailleurs, curieux de constater que la puce du rat noir "moderne" porte "un nom égyptien" puisqu'elle s'appelle Xénopsylla cheopis, d'après le nom du pharaon Chéops, constructeur de la grande pyramide. Aurait-on trouvé de telles puces dans la grande pyramide lors d'une épidémie de peste des temps modernes ?

Quoiqu'il en soit, leur présence est attestée en Egypte par le papyrus Ebers qui les désigne nommément ("pyou") et consacre plusieurs paragraphes à l'exposé de moyens d'extermination. Nous en citerons deux :

"Commencement des remèdes qu'il faut préparer pour faire disparaître les puces dans une maison : Tu les arroseras avec une solution de natron jusqu'à (leur) disparition" (Eb. n° 840)

"Autre(remède) : Conyze. A broyer avec du charbon, puis la maison en sera enduite complètement jusqu'à (leur) disparition" (Eb. n° 841).

Il y avait donc là deux moyens de faire disparaître les puces : soit asperger sol et murs avec une solution de carbonate de sodium, soit les saupoudrer de charbon pulvérulent mêlé à une plante à forte odeur, appelée "bébet" et identifiée par Dawson avec Inula graveolens Desf. qui correspondrait à la conyze de Dioscoride (De mat. med. III, 136) et de Théophraste, réputée pour écarter par son parfum violent les reptiles et les mouches, et pour tuer les puces.

CHAPITRE VII

LE ROLE DU PHARAON DANS LA SANTE PUBLIQUE

Les anciens Egyptiens, s'ils s'en remettaient aux pouvoirs des magiciens et à la science des médecins pour les délivrer de leurs maladies, disposaient de bien d'autres moyens encore pour se prémunir ou se débarrasser de leurs maux ; Frazer et Moret ont montré que les habitants de la vallée du Nil ont suivi en cette matière les coutumes propres à beaucoup de peuples primitifs. C'est ainsi que, confiants en leurs dieux, les Egyptiens leur attribuaient le pouvoir de sauvegarder l'ordre du monde et donc la santé et la prospérité de tous les êtres vivants. C'est pourquoi leurs dieux devaient être maintenus hors de toute atteinte qui puisse les affaiblir, les blesser et diminuer leur pouvoir protecteur. C'est ce qui explique aussi les tabous, très strictement observés, qui entouraient les animaux sacrés. Lorsque l'enveloppe terrestre du dieu manifestait des signes de vieillissement, de baisse de vigueur, de fécondité, on imagina, comme en d'autres pays, de les mettre à mort, de façon rituelle. Cette mise à mort permettait de "renouveler" le dieu avant sa déchéance physique, aux conséquences catastrophiques, en le remplaçant par un successeur jeune, et donc meilleur garant de la santé de ceux qu'il protégeait. C'est ainsi que les taureaux Apis, véritable dynastie d'animaux divins, étaient mis à mort par noyade dans une piscine sacrée lorsqu'ils avaient atteint un certain âge, nous dit Plutarque, afin de transmettre leur pouvoir

à un animal plus jeune et vigoureux.

Parfois on n'attendait pas la date fixée pour la mise à mort : lorsque des épidémies décimaient l'Egypte, les prêtres pouvaient décider un sacrifice exceptionnel d'animaux sacrés, dont on se débarrassait parce que leur pouvoir efficace était surpris en défaut ; c'est ce qu'explique encore Plutarque (De Iside, 73) : "Lorsqu'il survient une chaleur excessive et pernicieuse, qui produit des épidémies ou d'autres calamités extraordinaires, les prêtres choisissent quelques uns des animaux sacrés et, les emmenant avec le plus grand secret dans un lieu obscur, ils cherchent d'abord à les effrayer par des menaces ; si le mal continue, ils les égorgent et les offrent en sacrifice, soit pour punir le mauvais génie, soit pour une des plus grandes expiations qu'ils puissent faire".

A un degré supérieur, on en vint à tenir pour responsable de la santé publique le Pharaon lui-même, d'essence divine, et détenteur d'une puissance surnaturelle qui lui permettait d'assurer la vie et la prospérité du pays et de ses habitants. C'est pourquoi on protégeait la personne du roi par des tabous multiples que Diodore a rapportés ; enfin il semble qu'on en soit arrivé dans les temps prédynastiques à sacrifier la personne du roi lui-même. Moret signale les indices tendant à prouver qu'on procédait à ces meurtres rituels. C'est d'abord Ammien Marcellin qui rapporte la tradition suivante : "En Germanie, le roi, suivant une vieille coutume, doit abandonner le pouvoir et quitter le trône si, pendant son existence, la fortune de la guerre trébuche, si la terre refuse l'abondance des moissons, - comme en pareil cas les Egyptiens en usent avec leurs souverains". Puis Manéthon, qui laissa entendre que les rois Aménophis et Bocchoris furent jugés responsables de la santé publique lors d'une épidémie de peste (Bocchoris fut brûlé vif) ; on en rapproche les récits bibliques qui imputent au Pharaon les sept

années de famine et les dix plaies d'Egypte ; enfin Diodore et Strabon nous disent que ce sacrifice sauvage était encore en usage dans la haute vallée du Nil, au pays de Méroé, aux derniers temps de la civilisation égyptienne ; bien mieux, en 1922, Moret écrit que "chez les Shillouk, tribu du Haut Nil (région de Fachoda) la coutume de tuer rituellement les rois affaiblis par l'âge subsiste toujours.

Si cette coutume barbare et tragique a donc bien existé dans la vallée du Nil, elle n'a toutefois pas persisté chez les Egyptiens des temps dynastiques. Pour tourner l'obligation d'accepter la mort, tout en continuant d'assumer la responsabilité de la santé publique, les Pharaons instituèrent une cérémonie particulière dite Fête du Jubilé, ou fête Sed ; on la célébrait d'ordinaire au bout de 30 années de règne, puis à intervalles plus rapprochés ; cette solennité permettait au roi de renouveler sa force vitale, de rajeunir magiquement et en quelque sorte de se succéder à lui-même. Une fois de plus, nous voyons combien les Egyptiens se sont distingués tôt des peuples primitifs, en abandonnant dès 3.000 A.C. des pratiques indignes d'une société civilisée.

CHAPITRE VIII

DEMOGRAPHIE

P L A N

A) Généralités

B) Mortalité

C) Natalité

D) Le problème des mariages consanguins

DEMOGRAPHIE

Les renseignements concernant la démographie dans l'Egypte ancienne sont peu nombreux et d'interprétation malaisée. Nous tenterons essentiellement de définir quelle était l'importance des principaux facteurs régissant la mortalité et la natalité de la population nilotique.

A) Généralités

Il est très difficile, sinon impossible, de fixer le nombre d'habitants de l'Egypte antique. Aucun document n'atteste l'existence d'un recensement de la population à cette lointaine époque, recensement qu'on serait pourtant en droit d'attendre de l'administration pharaonique qui exerçait un contrôle général sur tout le pays ; en réalité, il y eut des recensements, mais, pratiques comme toujours, les Egyptiens recensèrent les troupeaux et les champs plutôt que le nombre de leurs propriétaires, et nous savons ainsi que dès 2.800 A.C. le fisc recensait les cultures, l'or et vers 2.600 A.C., le bétail mais nous n'avons qu'une idée très approximative de l'importance de la population.

Diodore avance le chiffre de 14 millions d'habitants ; F. Petrie considère ce chiffre comme vraisemblable en se basant sur un fait précis : à l'époque de la XIXème dynastie, il y avait une tradition permettant à tous les enfants nés le même jour que l'héritier royal d'être élevés avec ce dernier à la Cour ; or ce nombre est connu dans un cas ; il est de 1.700 ; avec un taux de natalité de 60 (pour 1.000) et une mortalité infantile de 25%, on retrouve environ ce chiffre de 14 millions d'habitants, selon Petrie.

Pour Vercoutter, l'étude des documents grecs et romains montre que la population égyptienne était en fait moitié moindre, soit 7 millions, encore considère-t-il ce chiffre comme un maximum.

Il semble que cette faiblesse démographique relative soit comparable à celle des autres civilisations de l'antiquité ; elle constitua un handicap très lourd lorsqu'elle se trouva en présence de massives coalitions asiatiques ; il en alla de même pour la Gaule, qui au moment de sa conquête par César, ne comptait que 7 millions d'habitants.

B) Mortalité

La mortalité générale était très élevée, sans aucun doute, et résultait pour une bonne part de la forte mortalité infantile.

Les enfants mouraient souvent en bas âge, comme le rappelle la dernière plaie du récit biblique, ou encore pendant les premières années de la vie ; le Papyrus Ebers contient des formules permettant de porter un pronostic sur la viabilité de l'enfant, selon les premiers sons qu'il produira à sa naissance ; s'il dit "ny", c'est qu'il vivra ; s'il dit "embi",

c'est qu'il mourra (Eb. n° 838). Dans les cas désespérés, il ne restait à la mère qu'à réciter au petit malade une incantation destinée à écarter la mort :

Es-tu venue pour baiser cet enfant ?
Je ne permettrai pas que tu le baises.

Es-tu venue pour l'apaiser ?
Je ne permettrai pas que tu l'apaises.

Es-tu venue pour lui nuire ?
Je ne permettrai pas que tu lui nuises.

Es-tu venue pour l'enlever ?
Je ne permettrai pas que tu me l'enlèves.

Masali, sur 177 squelettes de jeunes Egyptiens de l'époque dynastique âgés de 0 à 20 ans a noté un nombre très faible de nourrissons. Il en conclut qu'ils devaient être ensevelis de façon différente. Une étude démographique faite sur 709 crânes adultes de la collection ostéologique G. Marro de Turin, provenant des sites de Gébélein et Assiout, révèle un âge moyen de 36 ans. La mortalité était plus élevée chez les jeunes femmes et il faut y voir sans doute le rôle de grossesses trop fréquentes.

Cependant nombreux étaient les Egyptiens atteignant un âge plus élevé et plusieurs exemples de longévité nous sont parvenus ; le plus célèbre est celui de Ramsès II qui s'éteignit à 96 ans après un règne ininterrompu de 65 ans pendant lequel il se dépensa sans compter, dans tous les domaines. C'est au même âge que mourut Nebenterou grand prêtre de la XXIIème dynastie, qui laissa ce témoignage, gravé sur sa statue : "J'ai passé ma vie dans la joie, sans soucis ni maladie... et ainsi, j'ai dépassé les années de vie de chacun parmi mes contemporains. Tachez que pareille chose vous arrive".

Mais tous n'atteignaient pas le grand âge sans subir les inconvénients de la vieillesse ; Sinouhé nous en parle

sans illusions : "Ah ! que mon corps redevienne jeune, car la vieillesse est descendue (sur moi), la langueur m'a envahi : mes yeux sont pesants, mes bras sont sans vigueur, mes jambes refusent de servir, mon coeur étant fatigué ; je suis proche du départ, (du jour où l') on me conduira aux demeures éternelles".

Le grand souhait des anciens Egyptiens était d'atteindre l'âge de 110 ans ; Janssen a relevé 27 fois la mention de ce nombre magique (qui est aussi le nombre de pages du Papyrus Ebers). En fait, ils espéraient y parvenir en pleine possession de leurs moyens, et un élève reconnaissant du sage Aménémopé lui écrira : "Que l'Amenti te soit accordé sans que tu aies ressenti la vieillesse, sans que tu aies été malade. Puisses-tu accomplir 110 ans sur terre, tes membres restant vigoureux, ainsi qu'il doit être fait à un béni comme toi quand son dieu le récompense".

En conclusion, on peut estimer que l'espérance moyenne de vie dans l'ancienne Egypte a été satisfaisante eu égard aux conditions de vie et à la pauvreté des moyens médicaux de cette époque. Evaluée à environ 40 ans à l'époque classique, l'espérance de vie a progressivement augmenté ; la moyenne d'âge des Ptolémées au moment de leur décès est de 64 ans (à l'exclusion de ceux qui périrent assassinés). Bien que les chiffres anciens soient conjecturaux, rapprochons- les pourtant de ceux de l'Inde moderne où l'espérance de vie d'un nouveau-né est de 34 ans.

C) Natalité

Tous les éléments se liguaient, ou presque, pour encourager la natalité dans l'Egypte ancienne.

L'amour de la famille est une des caractéristiques de l'âme égyptienne et le désir unanime des habitants de la vallée du Nil était de fonder un foyer. "Si tu es sage, recommande Ptahotep, bâtis une maison, fonde un foyer et chéris ta femme, ainsi qu'il sied. Prends femme tandis que tu es jeune encore, afin qu'elle puisse te donner des fils".

La nuptialité était très forte et on se mariait jeune : les garçons entre 15 et 20 ans, les filles vers 13 ans, dès que "ses jours seront venus" comme il est dit dans un conte où l'on voit un père promettre à un prétendant que sa fille sera nubile à sa prochaine visite.

Le mariage comportait parfois un contrat, surtout à la Basse Epoque et était précédé, nous apprend Drioton, d'une sorte de mariage à l'essai, destiné à éprouver la fécondité de la femme ; cette période probatoire durait un an à la suite de laquelle le mariage pouvait être annulé sans autre formalité que le paiement d'une certaine somme.

Avoir des enfants était en effet considéré comme le suprême bonheur et il n'est aucun aspect de la vie familiale égyptienne qui présente un aussi joli tableau que celui des rapports entre les parents et les enfants. La vénération pour la mère était telle que dans les tombeaux, le défunt se faisait souvent représenter en compagnie de son épouse et de sa mère.

Ne pas avoir d'enfants était tenu pour honteux et une nombreuse descendance étiat un gage de respectabilité, comme l'écrit le sage Ptahotep : "... car un homme est considéré en proportion du nombre de ses enfants".

La natalité était donc encouragée de toutes les manières : nuptialité forte, mariages jeunes, élimination des femmes stériles (et d'un certain nombre d'hommes) par le ma-

riage à l'essai, amour des grandes familles.

Par contre, on ne peut parler d'une influence de la polygamie sur la natalité, car bien que permise, elle restait exceptionnelle. Les rois et quelques grands dignitaires avaient un harem mais la monogamie était de règle chez les particuliers qui pouvaient cependant avoir une ou plusieurs concubines dont ils avaient parfois des enfants.

Les facteurs influençant la baisse de la natalité étaient essentiellement le mauvais état de santé maternel ; le rôle des maternités répétées était souvent funeste et l'on a retrouvé par l'examen des momies maints témoignages de la mort de femmes enceintes ou en couches.

Le divorce avait peu d'influence ; il existait en Egypte depuis l'Ancien Empire mais est toujours resté mal vu. "Si tu épouses une femme qui soit légère ou grossière, ne la répudie pas et entretiens-la convenablement" écrit Ptahotep.

Il en va de même de l'avortement provoqué dont il n'est jamais question semble-t-il dans les textes. Au contraire si on en croit Ebbell, les médecins s'efforçaient de parer aux accidents : le paragraphe 808 du Papyrus Ebers concernerait selon lui un début de fausse couche qu'on arrive à arrêter.

La contraception était cependant connue et officiellement pratiquée par les médecins. Le Papyrus Kahoun a recueilli deux prescriptions (Kah. n° 18 et n° 20), le Papyrus de Berlin (n° 192) en indique une autre : "ne pas concevoir de façon à devenir enceinte", une fumigation de "mimi" (épeautre ?) est conseillée. Mais la recette la plus sérieuse est donnée par le Papyrus Ebers au n° 783 : "Faire qu'une femme cesse de devenir enceinte pendant un an, deux ans ou trois ans : "Qaa" (épines ?) d'acacia, coloquintes, dattes. A broyer fin dans

un "hénou" (vase) de miel. Un tampon en sera imprégné. A placer dans son vagin". On ne sait si une application unique était suffisante ou s'il fallait la renouveler à chaque rapport sexuel ; il est possible que cette méthode ait été efficace : en effet, la gomme d'acacia, au cours de la fermentation donne de l'acide lactique, dont on sait le pouvoir spermaticide, ainsi que le fait remarquer Bardis.

En contrepartie, nous trouvons dans les Papyrus de Berlin et de Carlsberg des recettes pour reconnaître si une femme est stérile. Lefebvre souligne qu'elles devaient être plus utilisées que les autres, étant donné l'horreur qu'inspirait la stérilité aux Egyptiens. L'une d'elles a été conservée intégralement par Hippocrate ; elle consistait à introduire une gousse d'ail dans le vagin le soir et à apprécier l'haleine le lendemain. "Si l'odeur passe dans la bouche, elle enfantera. Si elle n'y passe pas, elle n'enfantera pas" (Papyrus Carl. n°4).

D) Le problème des mariages consanguins

On lit dans maints bons ouvrages que de nombreux égyptiens épousaient leur soeur, à l'image de ce que faisait le Pharaon, leur souverain.

L'origine de cette croyance est à rechercher chez Diodore (I,27) qui écrit : "Il est dit que les Egyptiens, contrairement à la coutume, ont établi une loi qui permettait aux hommes d'épouser leur soeur parce qu'Isis avait réussi dans ce domaine ; elle épousa Osiris, son frère et, quand il mourut, elle ne voulut jamais accepter un autre homme".

A la suite des grecs, des historiens et des égypto-

logues comme Moret ont répandu cette assertion ; ce dernier écrit : "à l'exogamie (des temps primitifs) succède l'endogamie : Osiris épouse sa soeur Isis. D'où le prestige sacré du mariage consanguin, qui restera dans les moeurs chez les Egyptiens". On sait aujourd'hui que cette interprétation a besoin d'être sérieusement nuancée.

En effet, si les mariages consanguins ont bien existé c'est presque uniquement à la Cour et surtout à la période ptolémaïque.

Bardis s'est intéressé au problème des incestes royaux. Il a montré qu'à la XVIIIème dynastie, sept rois avaient épousé leur soeur, qu'à la XIXème tous, sauf trois, avaient fait de même, et qu'à la XXème il n'y eut aucune exception ; quelques unions consanguines royales sont trouvées pour les autres dynasties. L'exemple le plus frappant est celui de Ramsès II qui outre les 96 fils et les 60 filles qu'il eut des 200 femmes de son harem, eut des enfants de ses propres filles et petites-filles. En procédant ainsi on espérait conserver dans toute sa pureté le sang divin du Pharaon et en même temps éviter les intrigues qui ne manquaient pas de se produire lors des successions au palais.

Sous les Ptolémées les mariages frères-soeurs étaient habituels à la Cour. Il est à noter que cette consanguinité n'a jamais eu de résultats désastreux si l'on considère l'âge avancé atteint par les sujets issus de ces unions ; parfois même, des personnages très brillants illustraient ces familles, telle Cléopâtre qui parlait de nombreuses langues étrangères et dont le charme ensorcela Jules César, Mar Antoine et Auguste. Dans le peuple, les mariages frères-soeurs étaient rares, jusqu'à la Basse Epoque.

Cerny, après étude de 358 stèles funéraires de la VIème à la XVIIIème dynastie, n'a trouvé que 2 cas certains

et 2 cas possibles de telles unions. Les termes frères et soeurs reviennent souvent dans la poésie amoureuse de l'Egypte ancienne ; il ne faut pas prendre ces mots à la lettre et le terme soeur désigne le plus souvent la bien aimée, comme l'écrit Erman.

En conclusion, les unions consanguines restèrent exceptionnelles dans l'Egypte pharaonique ; c'est seulement aux époques de décadence (à partir de 300 A.C.) que les mariages incestueux devinrent fréquents, ce qui faisait dire aux romains "On peut aller à mi-chemin à Athènes (mariage avec une demi-soeur) et jusqu'au bout à Alexandrie".

CONCLUSIONS

Dès 2.000 A.C. les habitants de la vallée du Nil avaient atteint un niveau d'hygiène remarquable.

Les ablutions biquotidiennes étaient la règle, suivies d'onctions et d'application de parfum pour lutter contre les désagréments de la transpiration. Les Anciens Egyptiens portaient les cheveux courts et l'usage très répandu de la perruque s'explique par son rôle de protection antisolaire, les couvre-chefs étant presque inexistants. Les vêtements, de lin blanc, très légers et amples, étaient adaptés au climat.

L'hygiène alimentaire était développée et nous faisons remarquer l'existence de deux pratiques : le contrôle sanitaire à l'abattoir par des prêtres-vétérinaires et le lavage des mains avant et après les repas.

L'Ancienne Egypte n'a pas ignoré l'hygiène du travail : des réglements prévoyaient en faveur des travailleurs des congés hebdomadaires, l'attribution de nourriture et de vêtements par l'Etat, ainsi qu'une assistance médicale gratuite sur les lieux mêmes du travail.

Les maisons les plus modestes comprenaient quatre pièces ; celles des notables dénotent un grand raffinement car on y trouve salle d'eau et cabinet d'aisance. Dès la Haute Epoque, les Egyptiens ne dormaient pas à terre, mais dans un lit, muni d'un appui-tête. La chaleur était combattue par la

distribution d'air frais dans les maisons au moyen de ventilateurs primitifs, sortes de manches à air installés sur les toits. Les espaces verts étaient très estimés de ce peuple qui, le premier, a conçu des rues ombragées d'arbres et des cités-jardins.

La médecine égyptienne n'était pas purement magique et certaines prescriptions comportent des éléments rationnels, notamment dans le traitement des affections oculaires et des parasitoses. Si le rôle des insectes dans la transmission des maladies n'a pas été soupçonné, c'est cependant en Egypte qu'on trouve le premier exemple de l'utilisation d'une moustiquaire.

La mortalité infantile était élevée ; toutefois l'espérance moyenne de vie, évaluée à 40 ans, était supérieure à celle du nouveau-né hindou de 1970 qui est de 34 ans. Les mariages entre frères et soeurs n'étaient pas la règle mais l'exception, sauf à la Cour, où la consanguinité n'a d'ailleurs pas entraîné de résultats désastreux.

Vu et approuvé

Le Président de Thèse

Professeur G. BLANCHER

Vu et approuvé

Le Doyen de la Faculté

de Médecine Cochin-Port-Royal

Professeur F. DELBARRE

Vu et permis d'imprimer

Le Recteur de l'Académie de Paris

R. MAILLET

CHRONOLOGIE SUCCINTE

5.000 - 4.000 A.C.	Epoque néolithique
4.000 - 3.200	Epoque prédynastique
3.200 - 2.780	Epoque Thinite Ière et IIème dynasties
2.780 - 2.280	Ancien Empire Memphite IIIème, IVème : Chéops, Chephren, Mykérinos Vème : Ounas ; VIème dynastie
2.280 - 2.080	Première Période Intermédiaire Révolution VIIème à Xème dynasties
2.080 -- 1.780	Moyen Empire Thébain XIème dynastie : les Mentouhotep XIIème dynastie : les Amménémès et les Sésostris
1.780 - 1.580	Deuxième Période Intermédiaire Invasion des Hyksos XIIIème dynastie à XVIIème dynasties
1.580 - 1.085	Nouvel Empire Thébain XVIIIème dynastie : Amosis, les Amenophis et les Thoutmosis, Hatshepsout, Akhenaton Toutankhamon. XIXème dynastie : Seti Ier, Ramsès II, Mineptah XXème dynastie : Ramsès III - Ramsès XI
1.085 - 715	Troisième Période Intermédiaire XXIème dynastie Epoque Libyenne : XXIIème à XXIVème dynasties

715 - 330	Basse Epoque
	Epoque Ethiopienne XXVème dynastie
	Epoque Saïte XXVIème dynastie :
	Psammétique, Amasis
	Domination Perse : XXVIIème dynastie
	Cambyse, Darius, Xerxès.
	Dernière dynastie indigène XXVIII -
	XXXème dynasties
	Seconde domination perse
330 - 30	Epoque grecque
	Les Ptolémées
30 A.C.	Epoque romaine

BIBLIOGRAPHIE

1 - ADLER, C. Akhenaton, le pharaon mystique
Tallandier éd., Paris, 1969.

2 - ALDRED, C. Egypt to the end of the old Kingdom
Thames and Hudson, London, 1965.

3 - AMELINE, M. Un mot sur l'hygiène publique en Egypte ancienne.
Presse Médicale, Paris, 1920.

4 - BARDIS, P. Incest in ancient Egypt.
Indian. J. Hist. of Med., 1967

5 - BARDIS, P. Contraception in ancient Egypt.
Indian. J. Hist. of Med. 1967
Centaurus, 1968.

6 - BARGUET, P. Le livre des morts des anciens Egyptiens
Les Editions du Cerf, Paris, 1967.

7 - BARIETY, P. & COURY, Ch.
Histoire de la Médecine, Paris.

8 - LA BIBLE Alliance Biblique Française, Paris, 1952.

9 - BLACKMAN, W.S. Les fellahs de la Haute Egypte
Payot, Paris, 1947.

10 - BLANKOFF, B. Un peu d'histoire de la tuberculose ostéo-articulaire. Mal de Pott.
Le Scalpel, 1958.

11 - du BOURGUET, P. Histoireset légendes de l'Egypte mystérieuse. Tchou, éd. Paris, 1968.

12 - BOYD, L.G. Les groupes sanguins chez les anciens Egyptiens, Chron. d'Eg., 1937.

13 - BOYER, J. Précis d'hygiène et de médecine préventive. 4ème éd. Baillière et Fils, Paris, 1967.

14 - BROTHWELL, Don R. & MOLLER-CHRISTENSEN, V. A possible case of amputation, dated to C. 2.000 B.C. Man., 1963.

15 - BUCCHEIM, L. Betrachtungen zur Arterioskclerose der alter Agypter. Wissemschl. Zeitsch. der Karl Marx Univ., 1954.

16 - CAPART, J. Hippocrate et la médecine égyptienne. Bull. de la classe des Lettres et des Sciences Morales et Politiques, 1939.

17 - CAPART, J. Tout-Ankh-Amon Ed. Vromant, Bruxelles, 1950.

18 - CASOTTI, L. L'alimentazione nell' antico Egitto. Riv.di Storia della Med., 1951.

19 - CERNY, J. Consanguineous marriages in pharaonic Egypt. J.E.A., 1954

20 - CHAPELAIN-JAURES, R. La pathologie dans l'Egypte ancienne d'après les momies et les manifestations réalistes de l'art. Thèse méd., Paris, 1920.

21 - CONNOLY, R.C. Kingship of Smenkhkare and Tutankhamen demonstrated serologically. Nature (G.B.), 1969.

22 - DANIEL - ROPS Le roi ivre de Dieu Ed. Le Roux, Strasbourg, 1953.

23 - DAUMAS, F. Le sanatorium de Dendera B.I.F.A.O. ; 1957.

24 - DAUMAS, F. La civilisation de l'Egypte pharaonique Arthaud, Paris, 1965.

25 - DAUMAS, F. La vie dans l'Egypte ancienne P.U.F., Paris,1968.

26 - DAUMAS, F. Les dieux de l'Egypte Coll. Que sais-je ? P.U.F. éd., Paris, 1970.

27 - LABORATOIRES DELALANDE Bibliographie des ouvrages sur l'Egypte Paris, 1970.

28 - DESROCHES-NOBLECOURT, C. Pots anthropomorphes et recettes magico-médicales dans l'Egypte ancienne, Rev. d'Egypte, 1952.

29 - DESROCHES-NOBLECOURT, C. L'art égyptien Ed. Ch. Massin, Paris, 1961.

30 - DESROCHES-NOBLECOURT, C. Toutankhamon Hachette, Paris, 1966.

31 - DIODORE DE SICILE Bibliothèque historique
Trad. A.F. MIOT, Paris, 1834-38.

32 - DOLLFUS, M.A. L'ophtalmologie dans l'ancienne Egypte.
Arch. ophtalm., 1937.

33 - DRIOTON, E. L'Egypte in l'Histoire générale des peuples
Larousse, Paris, 1925.

34 - DRIOTON, E. Une représentation de la famine sur un
bas-relief égyptien de la Vème dynastie.
B.I.E., 1942-1943.

35 - DRIOTON, E. La médecine au service des dieux égyptiens
Aesculape, Paris, 1955.

36 - DRIOTON, E. et VANDIER, J.
L'Egypte
Collection Clio. P.U.F. éd., Paris, 1962.

37 - EBBELL, B. La variole dans l'Ancien Testament et
dans le papyrus Ebers.
Nordiskt medicinskt arkiv., 1946.

38 - EBBELL, B. The papyrus Ebers
Copenhagen-London, 1937.

39 - ELGOOD, P.G. Les Ptolémées d'Egypte
Payot, Paris, 1943.

40 - ELLIOT SMITH, G. and DAWSON, W.R.
Egyptian mummies
London, 1924.

41 - EMERY, W.B. Archaic Egypt
Penguin Books, 1961.

42 - ENSELME, J. Observation médicale d'une momie.
Rev. Lyon Méd., 1966.

43 - ERMAN, A. La religion des Egyptiens
Payot éd., Paris, 1952.

44 - ERMAN, A. The Ancient Egyptians
A sourcebook of their writings
Harper and Row, New-York 1966.

45 - ERMAN, A. & RANKE, N.
La civilisation égyptienne
Payot éd., Paris, 1963.

46 - FOURNIER, R. La médecine égyptienne des origines à l'école d'Alexandrie
Th. Bordeaux, 1932-33.

47 - GABRA, S. Papaver species and opium through the ages.
B.I.E., 1956.

48 - GARDINER, A. Egyptian Grammar
Oxford University Press, London, 1957.

49 - GERNEZ-RIEUX, Ch. & GERVOIS, M.
Eléments de médecine préventive, hygiène et médecine sociale.
Ed. Med. Flammarion, Paris, 1966.

50 - GHALIOUNGUI, P. Aperçus sur la Médecine de l'Egypte antique
In Symposium Ciba 9, n°5, Paris, 1961.

51 - GHALIOUNGUI, P. Some body swellings in two tombs of the Ancient Empire and their possible relation to âaâ
Z.A.S., 1962.

52 - GHALIOUNGUI, P. Magic and médical science in ancient Egypt.
Hodder and Stoughton ed., Londres, 1963.

53 - GHALLAB, M. Les survivances de l'Egypte antique dans le folklore égyptien moderne
Thèse de Lyon, 1929.

54 - GRAPOW, H. en coll. avec von DEINES, H. & WESTENDORF, W.
Grundriss der Medizin der alten Agypter.
8 volumes
Akademie-Verlag ed., Berlin, 1954-1962.

55 - GRAY, P.H.K. Radiological aspects of themummies of ancient Egyptians in the Rijksmuseum van Oudheden, Leiden.
Oudheidk. Meded., 1966.

56 - GRAY, P.H.K. Radiography of ancient Egyptian mummies.
Med. radiog. and phot., 1967.

57 - GUIART, J. La médecine aux temps des Pharaons
La Biol. Med., 1922.

58 - HAMBURGER, O. Un cas de paralysie infantile dans l'antiquité
Bull. Soc. Franç. Hist. Méd., 1911.

59 - HANOTAUX, G. Histoire de la nation égyptienne
Paris, en plusieurs dates.

60 - HERODOTE Histoires, Livre II, trad. Legrand
Soc. d'éd. Les Belles Lettres, Paris, 1948.

61 - HOMERE L'Odyssée
Ed. Garnier Frères, Paris, 1959.

62 - HORT, G. The plagus of Egypt.
Zeits. für die Alttestamentlische Wiss., 1957.

63 - JANSSEN, J.M.A. On the ideal lifetime of the Egyptians
O.M.R.O., 1950.

64 - JEQUIER, J. Traces d'anthropophagie dans un texte religieux
Rec. de Trav., 1912.

65 - JEQUIER, G. Histoire de la civilisation égyptienne
Payot, Paris, 1913

66 - JEQUIER, G. Manuel d'archéologie égyptienne
Ed. A. Picard, Paris, 1924.

67 - JONCKHEERE, F. Une maladie égyptienne. L'hématurie parasitaire
Fond. Egypt. Reine Elisabeth, Bruxelles, 1944.

68 - JONCKHEERE, F. Le monde des malades dans les textes non médicaux.
Chr. d'Eg., 1950.

69 - JONCKHEERE, F. La circoncision des anciens Egyptiens.
Centaurus, 1951.

70 - JONCKHEERE, F. La cadre professionnel et administratif des médecins égyptiens
Chr. d'Eg., 1951.

71 - JONCKHEERE, F. Subincision et excision. Mutilations sexuelles pharaoniques.
Hist. de la Méd., 1951.

72 - JONCKHEERE, F. Préoccupations médico-sociales sous les Pharaons
Les conf. du Palais de la Découverte, 1954.

73 - JONCKHEERE, F. Un chapitre de pédiatrie égyptienne : l'allaitement.
Aesculape, 1955.

74 - JONCKHEERE, F. Les médecins de l'Egypte pharaonique
Fond. Egypt. Reine Elisabeth, Bruxelles, 1958.

75 - LAIGNEL-LAVASTINE Histoire générale de la médecine
Paris, 1936.

76 - LECA, A.G. La médecine égyptienne au temps des Pharaons
Ed. Roger Dacosta, Paris, 1971.

77 - LEEK, L.F. The practice of dentistry in Ancient Egypt.
J.E.A., 1967.

78 - LEFEBVRE, G. L'âge de 110 ans et la vieillesse chez les Egyptiens.
C.R. de l'Acad. Inscr. et Belles Lettres, 1944.

79 - LEFEBVRE, G. Romans et Contes de l'Egypte pharaonique.
Maisonneuve A. éd., Paris, 1949.

80 - LEFEBVRE, G. Prêtres de Sekhmet.
Arch. Orientalni., 1951.

81 - LEFEBVRE, G. Essai sur la médecine égyptienne de l'époque pharaonique.
P.U.F., éd., Paris, 1956.

82 - LEXA, F. La magie dans l'Egypte antique. Paul Geuthner éd., Paris, 1925.

83 - LUCAS, A. Ancient Egyptian materials and industries London, 1948.

84 - MALININE, M. Texte démotique relatif à un accident de travail. Acta Orientalia, 1961.

85 - MASALI, M. Dati sulla mortalita infantile nell Egitto dai reperti della collezione "G. Marro". Riv. di Antropol., 1967.

86 - MASPERO, G. Histoire ancienne des peuples de l'Orient classique. Paris, 1876.

87 - MASPERO, G. L'Egypte au temps de Ramsès II Paris, 1890.

88 - MASPERO, G. Les contes populaires de l'Egypte ancienne 4e éd., 1915.

89 - MERRILLEES, R.S. Opium trade in the bronze age Levant. Antiquity., 1962.

90 - MIDDLETON, R. Brother-sister and father-daughter marriage in Ancient Egypt. Amer. Sociol. Rev., 1962.

91 - MILNE, J.G. The sanatorium of Deir-el-Bahri. J.E.A., 1914.

92 - MITCHELL, J.K. Study of a mummy affected with anterior poliomyelitis. Trans. Ass. Am. Phys., 1900.

93 - MONTET, P. Les scènes de la vie privée dans les tombeaux égyptiens de l'ancien Empire. Strasbourg, 1925.

94 - MONTET, P. Tanis, douze années de fouilles dans une capitale oubliée du delta égyptien. Payot, Paris, 1942.

95 - MONTET, P. La vie quotidienne en Egypte au temps des Ramsès
Hachette, Paris, 1946.

96 - MONTET, P. L'Egypte et la Bible.
Delachaux et Niestlé éd., Neuchâtel, 1959.

97 - MORET, A. Le Nil et la civilisation égyptienne
Paris, 1926.

98 - MORET, A. La mise à mort du Dieu en Egypte
Librairie orientaliste Paul Geuthner
Paris, 1927.

99 - MORET, A. & DAVY, G.
Des clans aux empires. L'organisation sociale chez les primitifs et dans l'Orient ancien
La Renaissance du Livre, Paris, 1923.

100 - MORSE, D., BROTHWELL, Don R. & UCKO, P.J.
Tuberculosis in Ancient Egypt.
Am. Rev. of Resp. dis., 1964.

101 - MOUSSA, E. L'hygiène dans l'Egypte pharaonique
Thèse Méd., Bordeaux, 1934.

102 - MUSTAFA-EL-AMIR Monogamy, polygamy, endogamy and consanguinity in Ancient Egypt marriage.
B.I.F.A.O., 1964.

103 - NOERDLINGER, H.S. Moïse et l'Egypte
Ed. Mame, Tours, 1957.

104 - OEFELE Studien über altägyptische
Parasitologie I et II
Arch. de Parasit., Paris, 1901 et 1902.

105 - OLDFATHER, C.H. Diodorus of Sicily.
Harvard Univ. Press., 1946.

106 - PENDLEBURY, J.D.S. Les fouilles de Tell el Amarna et l'époque amarnienne
Payot, Paris; 1936.

107 - PETRIE, F. Social life in ancient Egypt.
London, 1923.

108 - PILLET, M. Les scènes de naissance et de circoncision dans le temple Nord-Est de Mout à Karnak.
A.S.A.E., 1952.

109 - PIRENNE, J. Histoire de la civilisation de l'Egypte ancienne.
Ed. de la Baconnière, Neuchâtel, 1963.

110 - PIRENNE, J. La religion et la morale dans l'Egypte antique.
Ed. Albin Michel, Paris, 1965.

111 - PLUTARQUE Isis et Osiris
Trad. Mario MEUNIER, Paris, 1934.

112 - PONSE,A. Les origines de l'embaumement et l'Egypte prédynastique.
Th. Montpellier, 1910-11.

113 - POSENER G., YOYOTTE, J. & SAUNERON, S.
Dictionnaire de la civilisation égyptienne
Hazan, Paris, 1959.

114 - RACHET, G. & M.F. Dictionnaire de la civilisation égyptienne
Larousse, Paris, 1968

115 - RATIE, S. La Reine - Pharaon
Juilliard, Paris, 1971

116 - RIAD, N. La médecine au temps des Pharaons
Librairie Maloine, Paris, 1955.

117 - RICHER, P. Le nu dans l'art - Egypte
Plon, Paris, 1925.

118 - RIJKSMUSEUM VAN OUDHEDEN TE LEIDEN
Gids voor de verzameling van Egyptische beeldhouwwerken
Staatsuitgeverÿ s' Gravenhage, 1967

119 - RUFFER, A. Studies in the Palaeopathology of Egypt
Chicago, 1921

120 - SANDISON The histological examination of mummified material. Stain technology
1955

121 - SANDISON, A.T. A pathologist look at Egyptian mummies
Proceed. Scottish Soc. Hist. Med.,
1961-62.

122 - SANDISON, A.T. Degenerative vascular disease in the Egyptian mummy
Med. Hist., 1962

123 - SAUNERON, S. Les prêtres de l'ancienne Egypte
Ed. du Seuil, Paris, 1957.

124 - SAUNERON, S. Une recette égyptienne de collyre
B.I.F.A.O., 1958

125 - SAUNERON, S. L'Egyptologie
P.U.F., Paris, 1968

126 - SCHOTT, S. Les chants d'amour de l'Egypte ancienne
Librairie A. Maisonneuve, Paris, 1956.

127 - SHATTOCK, S.G. Microscopic sections of the aorta of King Merneptah.
Lancet, 1909.

128 - SIGERIST, H.E. A history of Medicine. Vol. 1 : Primitive and Archaic Medicine
Oxford Univ. Press. ed. New York, 1951.

129 - SMITH, E.G. The Archeological Survey of Nubia.
Anatomical report.
National Print. Dep. Le Caire, 1908.

130 - SMITH, G. The alleged discovery of syphilis in prehistoric Egyptians.
Lancet, 1908

131 - SMITH, E.G. & DAWSON, W.R.
Egyptian mummies
Allen G. et Unwin ed., Londres, 1924

132 - STRACMANS, M. A propos d'un texte relatif à la circoncision égyptienne.
Annuaire de l'Inst. de Philologie et d'Histoire Orientales et Slaves, 1953.

133 - THORWALD, J. Histoire de la médecine dans l'antiquité.
Hachette, Paris, 1966

134 - VAN DER VALK, M.H.A.
Mozes' boeken in Egyptisch licht
J.H. Kok, Kampen, 1930.

135 - VANDIER, J.
La famine dans l'Egypte ancienne
Imprimerie de l'I.F.A.O., Le Caire, 1936.

136 - VANDIER, J.
Les antiquités égyptiennes au Musée du Louvre
Ed. des Musées nationaux, Paris, 1961.

137 - VANDIER, J.
Manuel d'Archéologie égyptienne
Tome IV et V
Ed. A. et J. Picard, Paris, 1964 et 1969

138 - VERCOUTTER, J.
L'Egypte ancienne
P.U.F., Paris, 1968

139 - WATERMANN, R.
Paleopathologische Beobachtungen an altägyptischen skeletten und Mumien
Homo., 1960

140 - WILKINSON, G.
Manners and customs of ancient Egyptians
Londres, 1878

141 - WITT, de C.
Le rôle et le sens du lion dans l'Egypte
Brill. E.J. éd. Leyde, 1951.

142 - WRESZINSKI, W.
Die Medizin der alten Aegypter
Leipzig, Band I , 1909
Band II, 1912

143 - YAHUDA, A.S.
Medical and anatomical terms in the Pentateuch in the light of Egyptian medical papyri
J. Hist. Med. and All. Sc., 1947

144 - YOYOTTE, J. Une théorie étiologique des médecins égyptiens.
Kémi, 1968

145 - ZANDEE, J. Death as an enemy according to ancient Egyptian conceptions
Brill. E.J. éd., Leyde, 1960

146 - ZANDEE, J. Egyptische Tempels en goden
J.H. Kok, Kampen, 1965